



LE BON MESSAGER

POUR L'AN DE GRACE 1844.

15^{me}
ANNÉE.

SE VEND CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DU CANTON DE VAUD.

PRIX
2 BATZ.

RH 298

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD.

MM. JAQUET, président.
RUCHET, vice-président.
DRUEY.
BLANCHENAY.
DE WEISS.

BOISOT.
MURET-TALLICHET.
DAPPLES.
FROSSARD.
GAY, chancelier.

Départemens du Conseil d'Etat.

Justice et Police,	MM. MURET et DRUEY.
Intérieur,	DE WEISS et FROSSARD.
Militaire,	RUCHET et DAPPLES.
Finances,	BOISOT et BLANCHENAY.

Présidens des dicastères administratifs.

Commission ecclésiastique,	MM. BOISOT.
Conseil de l'instruction publique,	MURET.
Commission des hospices et des établissemens de détention,	DAPPLES.
Conseil des mines et salines,	BLANCHENAY.
Conseil de santé,	DRUEY.
Régie des Postes,	FROSSARD.
Commission des travaux publics,	RUCHET.
Chambre de commerce et des monnaies,	DAPPLES.
Commission des forêts,	DE WEISS.

TRIBUNAL D'APPEL.

MM BORY, président.
CARRARD, vice-président.
MURET.
PRADERVAND.
GENTON.
ESPÉRANDIEU.
JACCARD.

MM. MAGNENAT.
GAY.
CUSIN.
WARNERY.
GOTTOFREY.
PIDOU.
VAUTIER, greffier.



78/744

AVIS.

A Vevey, un marché au bétail le dernier mardi de chaque mois, sauf au mois de Janvier où il est fixé au jour de la foire dite St-Antoine. A Lausanne, foire le second samedi des mois de Février, Septembre et Novembre. A Pully, foire le troisième (et non plus le second) jeudi de Mars.

Comme, malgré les soins les plus minutieux, il peut facilement se glisser dans le tableau des foires quelque erreur ou quelque omission, nous répétons ici l'invitation que nous avons déjà faite les années précédentes, c'est qu'on veuille bien nous adresser directement toutes les rectifications qui seront jugées nécessaires. Nous prions surtout MM. les Présidens des Autorités communales de nous faire part de leurs observations à ce sujet, et de les adresser au Bureau du Bon Messager, maison Vincent, à Lausanne.



SAISONS DE 1844.

Le printemps commence le 20 Mars , à 12 heures 21 minutes du soir.
L'été , le 21 Juin , à 9 heures 15 minutes du matin.
L'automne , le 22 Septembre , à 11 heures 24 minutes du soir.
L'hiver , le 21 Décembre , à 4 heures 58 minutes du soir.

FÊTES.

Pâques , le 7 Avril. — *Ascension* , le 16 Mai. — *Pentecôte* , le 26 Mai.

ÉCLIPSES EN 1844.

Les 31 Mai et 1^{er} Juin , éclipse totale de lune , visible pour nous. Commencement de l'éclipse , le 31 Mai , à 9 heures 55 minutes du soir. Commencement de l'éclipse totale , à 10 heures 58 minutes. Milieu de l'éclipse , à 11 heures 17 minutes. Fin de l'éclipse totale , à 11 heures 55 minutes. Fin de l'éclipse , le 1^{er} Juin , à 12 heures 58 minutes du matin.
 Les 15 et 16 Juin , éclipse partielle de soleil , invisible pour nous.
 Le 10 Novembre , éclipse partielle de soleil , invisible pour nous.
 Les 24 et 25 Novembre , éclipse totale de lune , visible pour nous. Commencement de l'éclipse , le 24 à 10 heures 16 minutes du soir. Commencement de l'éclipse totale , à 11 heures 24 minutes. Milieu de l'éclipse , le 25 , à 12 heures 41 minutes du matin. Fin de l'éclipse totale , à 12 heures 57 minutes. Fin de l'éclipse , à 2 heures 6 minutes.
 Le 9 Décembre , éclipse partielle de soleil , invisible pour nous.

PRINCIPAUX SOUVERAINS DE L'EUROPE.

EMPEREURS ET ROIS.

Nés.	Avènement.
1796. De Russie , <i>Nicolas I.</i>	1825.
1793. D'Autriche , <i>Ferdinand I.</i>	1835.
1823. De Turquie , <i>Abdul Medschid.</i>	1839.
1819. D'Angleterre , <i>Victoria I.</i>	1837.
1773. De France , <i>Louis-Philippe I.</i>	1830.
1795. De Prusse , <i>Frédéric-Guill. IV.</i>	1840.
1798. De Sardaigne , <i>Charles-Albert.</i>	1831.
1810. Des Deux-Siciles , <i>Ferdinand II.</i>	1830.
1832. D'Espagne , <i>Isabelle II.</i>	1833.
1792. De Hollande , <i>Guillaume II.</i>	1840.
1790. De Belgique , <i>Leopold I.</i>	1832.
1819. Du Portugal , <i>Maria da Gloria.</i>	1826.

Nés.	Avènement.
1786. Du Danemark , <i>Christian VIII.</i>	1839.
1786. De Bavière , <i>Louis.</i>	1825.
1797. De Saxe , <i>Frédéric-Auguste.</i>	1836.
1764. De Suède , <i>Charles-Jean.</i>	1818.
1781. De Wurtemberg , <i>Guillaume I.</i>	1816.
1815. De Grèce , <i>Othon I.</i>	1832.
1765. Pape , <i>Grégoire XVI.</i>	1831.

Républiques confédérées.

SUISSE. Un Directoire et une Diète.
 VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES. Un Bourgmeistre et un Sénat , dans chacune.

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.	
1 Lundi	Circoncision	7	46	4	21	12	3	34	<p>Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'enseigne à profiter, et qui-te guide dans le chemin où tu dois marcher. (Esaïe XLVIII. 17.)</p> <p>Lui qui n'a point épargné son propre fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il pas aussi toutes choses avec lui? (Ep. aux Romains VIII. 31)</p> <p>Bienheureux est quiconque craint l'Éternel et marche dans ses voies. (Ps. CXXVIII. 1.)</p> <p>Car l'Éternel Dieu nous est un soleil et un bouclier; l'Éternel donne la grâce et la gloire, et il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité. (Ps. LXXXIV. 2.)</p> <p>Combats le bon combat de la foi; saisis la vie éternelle à laquelle aussi tu es appelé. (I. Timothée VI. 12.)</p>
2 Mardi	Abel. Clair	7	46	4	22	—	4	3	
3 Mercredi	Isaac	7	46	4	23	—	4	31	
4 Jeudi	Tite, évêque	7	46	4	24	—	4	58	
5 Vendredi	Siméon	7	46	4	25	—	5	26	
6 Samedi	Les 3 rois	7	46	4	26	—	5	52	
7 DIMANCHE	Lucien.	7	46	4	27	—	6	19	
8 Lundi	Erhard.	7	46	4	28	—	6	45	
9 Mardi	Julien.	7	46	4	29	—	7	10	
10 Mercredi	Guillaume.	7	45	4	30	—	7	35	
11 Jeudi	Salmé.	7	45	4	32	—	7	59	
12 Vendredi	Satyr.	7	44	4	33	—	8	23	
13 Samedi	Hilaire.	7	44	4	34	—	8	46	
14 DIMANCHE	Félix.	7	43	4	36	—	9	9	
15 Lundi	Maure.	7	43	4	37	—	9	31	
16 Mardi	Marcel.	7	42	4	38	—	9	52	
17 Mercredi	Antoine.	7	42	4	39	—	10	13	
18 Jeudi	Prisce.	7	41	4	40	—	10	33	
19 Vendredi	Omer.	7	41	4	42	—	10	52	
20 Samedi	Fab. Sébast.	7	40	4	43	—	11	11	
21 DIMANCHE	Agnès.	7	39	4	45	—	11	28	
22 Lundi	Vincent.	7	38	4	46	—	11	45	
23 Mardi	Emérentiane.	7	37	4	48	—	12	1	
24 Mercredi	Timothée.	7	36	4	50	—	12	17	
25 Jeudi	Conv. s. Paul.	7	36	4	50	—	12	31	
26 Vendredi	Paul.	7	34	4	52	—	12	45	
27 Samedi	Polycarpe.	7	33	4	53	—	12	58	
28 DIMANCHE	Charles.	7	32	4	55	—	13	10	
29 Lundi.	François.	7	31	4	57	—	13	21	
30 Mardi	Vespasien.	7	30	4	58	—	13	32	
31 Mercredi	Virgile.	7	28	5	—	—	13	41	

☉ P. L. le 5, à 6 h. 1 m. du s. ☾ D. Q. le 12, à 9 h. 58 m. du s. ☼ N. L. le 19, à 6 h. 44 m. du s. ☽ P. Q. le 27, à 12 h. 57 m. du s. Apogée le 27. Périgée le 15.

Depuis le 1^{er} Janvier jusqu'au dernier, les jours ont crû de 60 minutes.

Si le temps est doux, on plante divers oignons et plantes bulbeuses que l'on aurait oubliés en automne, des arbres fruitiers, surtout dans les terrains secs et légers. Minez et défoncez les terres en friche, destinées à être plantées ou ensemencées au printemps; mais ne taillez pas les poiriers et les pommiers en espalier, ni aucun arbre fruitier à haut vent.

Foires du mois de Janvier 1844.



SUPPLICE D'UN JEUNE GREC.

Les Mahométans ont bâti à Jérusalem, sur la place où s'élevait autrefois le temple des Juifs, une superbe mosquée nommée la mosquée d'Omar. Il est défendu à tout homme qui n'est pas de leur religion d'en visiter l'intérieur, parce qu'ils croient que toutes les prières faites en ce lieu sont exaucées. Le chrétien qui est surpris à y entrer a le choix ou d'abjurer sa croyance ou de mourir. C'est ce qui arriva, il y a quelques années, au grec Paniotes, qui était le serviteur du musulman Omar Effendi. Il suivit son maître à Jérusalem, et l'accompagna dans la visite que celui-ci fit à la mosquée d'Omar. Peu de temps après, Omar Effendi entreprit un voyage à Damas en Syrie, et pensant revenir, sans tarder, à Jérusalem, il y laissa son serviteur. Durant son absence, le pacha de Damas arriva dans cette ville comme il le fait chaque année, et Paniotes fut accusé devant lui d'avoir souillé, par sa présence, la mosquée d'Omar. Interrogé sur ce fait par le pacha, le grec répondit qu'il y avait accompagné son maître, ce qui était de son devoir. Mais néanmoins il fut menacé de la peine de mort, qu'on inflige pour le crime dont il était accusé. On le pressa alors de sauver sa vie en abjurant sa foi; mais il répondit: « Non, je ne le ferai pas; Christ est ressuscité des morts, il est le fils du Dieu vivant, je ne crains rien. » — « Ne t'opiniâtre pas, s'écria le pacha; dis: Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète, et je t'adopterai comme mon fils. » — « Christ est ressuscité, répéta Paniotes, je ne crains rien. »

Là-dessus on le conduisit devant la forteresse de David, et des soldats l'entourèrent.

Aarbourg c. Arg.	15 Giromagny h. rhin	9 Romalé	51
Aeschi c. de Bern.	9 Grenoble (Isère)	22 Romont c. Frib.	9
Aix en Savoie	2 Illanz c. Grisons	16 Ronchaud	22
Albeuve c. de Frib.	8 Knonau c. Zurich	8 Rougemont c. V.	17
Allorf c. d'Uri	25 Küblis c. Grisons	12 St-Amour (Jura)	5
Ambérieux (Ain)	17 Lagnieu (Ain)	22 St-Claude (Jura)	12
Appenzell	10 Lons-le-Saun. (J.)	15 Ste-Ursanne c. B.	8
Arinthod (Jura)	25 Lucerne	11 Salins (Jura)	25
Baden c. d'Argovie	50 Martigny c. Valais	29 Schersch c. Grisons	2
Belfort h. rhin	1 Massevaux h. rhin	15 Schüpfheim c. L.	4
Berne	16 Megève en Savoie	5 Schwytz	29
Blamont (Doubs)	5 Mellingen c. Arg.	22 Seignelégier c. B.	29
Bletterans (Jura)	27 Meyenberg c. Arg.	25 Sempach c. Luc.	2
Bremgarten c. Arg.	29 Monthéliard (D.)	8 Soleure	2
Brigue c. du Val.	17 Montmélian	26 Stein am Rhein c. S.	51
Bulle c. de Frib.	11 Mont-sur-Vaud	19 Sursé c. Lucerne	8
Büsingen (Baden)	18 Morges c. Vaud	10 Tagninge en Savoie	8
Clerval (Doubs)	9 Morteau (Doubs)	25 Unterseen c. Berne	51
Dannemarie h. rhin	9 Nidau c. de Berne	50 Uznach c. St-Gall	25
Delle h. rhin	22 Neu-Brisach h. r.	17 Versoix c. Genève	15
Echelles en Savoie	17 Neustadt (Forêt N.)	22 Vevey c. Vaud	25
Erlenbach c. Berne	12 Olten c. Soleure	29 Viège c. Valais	7
Elliswyl c. Luc.	50 Orgelet (Jura)	24 Winterthur c. Zur.	25
Faucogney h. S.	4 Passavant (Doubs)	18 Yverdon c. Vaud	50
Fribourg en Suisse	5 Port-sur-Saône	5 Zoffingue c. Arg.	6
Gessenay c. Berne	5 Rheims en Champ.	11	

N. B. A Lausanne, un marché de bétail le second samedi de Mars, Avril, Juin, Juillet, Août et Octobre.

A Moudon, un marché de bétail le premier Lundi de chaque mois, sauf pour le mois d'avril, qui a lieu le second lundi.

A Nyon, un marché de bétail le premier Jeudi de chaque mois.

A Payerne, un marché de bétail le premier Jeudi de chaque mois.

A Locle, un marché de chevaux tous les Samedis des quatre premiers mois.

A Yverdon, un marché de bétail le dernier Mardi de chaque mois.

A Morges, un marché de bétail le premier Mercredi de chaque mois.

A Cossonay, un marché de bétail le second jeudi de chaque mois.

A Neuchâtel, un marché de bétail le second jeudi d'Avril, Mai, Juin, Août, Septembre et Octobre.

- N. L.* ☾ Signifie nouvelle lune.
P. Q. ☽ premier quartier.
P. L. ☉ pleine lune.
D. Q. ☾ dernier quartier.

h. Signifie heures; *m.* minutes.

S. signifie soir. *M.* signifie matin.

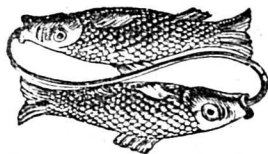
Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h. m.	h. m.	H.	M.	S.			
1 Jeudi	Ignace.	7. 27	5 2	12	13	50	Confie-toi de tout ton cœur en l'Eternel, et ne t'appuie point sur ta prudence. (Prov. III. 5.)		
2 Vendredi	Purif.	7 26	5 3	—	13	58			
3 Samedi	Adelgonde.	7 25	5 4	—	14	5			
4 DIMANCHE	<i>Septuagés.</i>	7 24	5 5	—	14	11			
5 Lundi	Agathe.	7 22	5 7	—	14	17			
6 Mardi	Dorothee.	7 21	5 9	—	14	21			
7 Mercredi	Hélène.	7 19	5 10	—	14	25			
8 Jeudi	Salomon.	7 19	5 11	—	14	28			
9 Vendredi	Nancy.	7 17	5 13	—	14	30			
10 Samedi	Scholastique.	7 16	5 14	—	14	32			
11 DIMANCHE	<i>Sexagés.</i>	7 14	5 16	—	14	33	Mon fils, donne-moi ton cœur et que tes yeux prennent garde à mes voies. (Proverbes XXIII. 26.)		
12 Lundi	Emilie.	7 12	5 18	—	14	33			
13 Mardi	Jonas.	7 11	5 19	—	14	32			
14 Mercredi	Valentin.	7 9	5 21	—	14	30			
15 Jeudi	Faustin.	7 7	5 23	—	14	28			
16 Vendredi	Juliane.	7 6	5 24	—	14	25			
17 Samedi	Sylvain.	7 5	5 25	—	14	21			
18 DIMANCHE	<i>Quinquagés.</i>	7 3	5 27	—	14	17			
19 Lundi	Sabine.	7 1	5 28	—	14	12			
20 Mardi	<i>Mardi gras.</i>	6 59	5 30	—	14	6			
21 Mercredi	<i>Les Cendres.</i>	6 57	5 31	—	14	0	Veillez donc, car vous ne savez point à quelle heure votre Seigneur doit venir. (Mat. XXIV. 42.)		
22 Jeudi	<i>Chaire S. P.</i>	6 56	5 33	—	13	53			
23 Vendredi	Josué.	6 54	5 35	—	13	45			
24 Samedi	<i>Jour bissex.</i>	6 52	5 36	—	13	36			
25 DIMANCHE	<i>Brandons.</i>	6 50	5 38	—	13	27			
26 Lundi	Victor.	6 49	5 39	—	13	17			
27 Mardi	Nestor.	6 47	5 40	—	13	7			
28 Mercredi	<i>4 Temps.</i>	6 45	5 42	—	12	56			
29 Jeudi	Romain	6 43	5 43	—	12	45			

☉ P. L. le 4, à 9 h. 9 m. du m. ☾ D. Q. le 11, à 5 h. 48 m. du m. ☀ N. L. le 18 à 9 h. 12 m. du m. ☽ P. Q. le 26, à 10 h. 24 m. du m. *Apogée* le 24. *Périgée* le 9.

Depuis le 1^{er} Février jusqu'au dernier, les jours ont crû d'une heure et 29 minutes.

Dans les terrains chauds et légers, on peut semer l'oignon, la laitue, la salade printanière, du porreau, des fèves, des pois, des carottes (racines), du persil, du panais, des épinards, des ravenets, des choux blancs, des choux marcelins et autres, des raves printanières, des asperges, du céleri; on sème aussi diverses fleurs. — C'est le moment de planter les arbres, de commencer la taille de la vigne, des poiriers, des pommiers et autres arbres fruitiers. On commence aussi à greffer en fente. Profitez des beaux jours pour fumer les champs et les jardins. Dans les contrées bien favorisées de la chaleur du soleil, labourez, quand le temps le permet, les terres destinées à l'avoine, aux lentilles, aux chanvres et aux lins. Disposez vos ruches de manière à recevoir les premiers rayons du soleil du printemps.

Foires du mois de Février 1844.



(Suite).

rent, le sabre nu à la main. Mais il s'écria de nouveau : « Je suis chrétien ; Christ est ressuscité, je ne crains rien. » Il s'agenouilla, invoqua dans sa prière Jésus-Christ, le fils de Dieu, et s'écria encore une fois : « Christ est ressuscité, je ne crains rien. » Des Grecs même, quoiqu'ils se nommassent chrétiens, cherchèrent à convaincre ce courageux jeune homme de se faire mahométan plutôt que de subir la mort; mais Paniotes leur répondit aussi : « Christ est ressuscité, je ne crains rien. » Alors le bourreau lui coupa ses cheveux, qu'il portait longs à la manière des Grecs, et le blessa plusieurs fois avec sa hache, dans l'espérance que la vue de son sang le porterait à se soumettre, mais Paniotes ne cessait de répéter : « Christ est ressuscité, je ne crains rien. » On donna enfin l'ordre de lui trancher la tête; et au moment où le bourreau le frappa du coup fatal, le Grec s'écria encore : « Christ est ressuscité, je ne crains rien. »

UN VIEUX VOITURIER.

A. Schunnway, de Baltimore, dans l'Amérique du nord, conduisit la diligence entre cette ville et Northampton pendant plus de vingt-cinq ans sans interruption. Il faisait cette route deux fois par jour en service régulier, et souvent outre cela en service extraordinaire. Il a donc fait par semaine 56 lieues, par an 2912, et durant les 25 ans 72,800. L'heure du départ dans les deux endroits était le matin avant le point du jour, et le soir après la nuit tombante. L'obscurité et la violence du vent lui causèrent d'innombrables retards, et cependant il ne renversa

RECETTE ÉPROUVÉE POUR LA BRÛLURE.

Prendre pour un batz d'alun, le concasser, le mettre dans une bouteille de demi-pot que l'on remplit d'eau froide, l'y laisser quelques jours, après lesquels on peut s'en servir de la manière suivante : on trempe dans ce liquide, le plus tôt possible après la brûlure, des compresses que l'on renouvelle dès qu'elles ne sont plus fraîches, jusqu'à guérison. Si la place est écorchée, on commence par y appliquer un linge fin que l'on ne doit plus lever, et par dessus on met les compresses humectées comme ci-dessus. Tant que l'alun n'est pas entièrement fondu, on peut remettre de l'eau dans la bouteille.

Aarau c. Argovie	28	Fribourg en Brigg	28	Poligny (Jura)	15
Aarberg c. Berne	14	Fribourg en Suisse	21	Pontarlier (Doubs)	8
Abbevillers	27	Frick c. Argovie	5	Porentrui c. Berne	19
Aiguebelle en Sav.	8	Gebweiler h. rhin	13	Rapperschwil St-G.	7
Altkirch	27	Gigny (Jura)	10	Rheinfelden c. Arg.	7
Appenzell	6	Giromagny h. rhin	15	Rolle c. Vaud	25
Arbois (Jura)	16	Grandvillard h. rh.	15	Romont c. Frib.	27
Audeux (Doubs)	8	Gruningen c. Zur.	20	Rue c. Fribourg	7
Avenches c. Vaud	2	Gruyères	14	Ruffach h. rhin	14
Balstall c. Soleure	5	Habsheim h. rhin	19	St-Amour (Jura)	2
Belfort h. rhin	5	Héricourt (Doubs)	22	St-Claude (Jura)	12
Belfinzone c. Tes.	5	Ilérisau c. Appenz.	9	St-Triphon c. V.	16
Berne	6 et 27	Ilanz c. Grisons	15	Samœns (Savoie)	5
Besançon (Doubs)	5	La Ferté	28	Schaffhausen	20
Bienne c. Berne	1	Landsau h. rhin	28	Schwellbrunn c. A.	15
Bischofzell c. Th.	22	Langnau c. Berne	28	Seewen c. Soleure	14
Blamont (Doubs)	5	Langres (h. Mar.)	15	Seewis c. Grisons	6
Bourg (Ain)	5	Lauffen c. Berne	19	Seillers	6
Breitenbach Sol.	21	Lausanne c. Vaud	10	Sierre c. Valais	19
Brugg c. Argovie	15	Lenzbourg c. Arg.	1	Soleure	27
Bulach c. Zurich	27	Liechtensteig St-G.	5	Sulz h. rhin	28
Bulle c. Fribourg	8	Liestall c. Basle	14	Tervai-le-Château	12
Buren c. Berne	28	Lons-le-Saunier	15	Thann h. rhin	24
Cerlier c. Berne	28	Meyenfeld c. Gris.	5	Thun c. Berne	40
Châlons-sur-Saône	28	Mettmenstetten c. Z.	8	Ueberlingen	21
Château-d'Oex	4	Montbéliard (D.)	12	Unterhallau	5
Clairvaux (Jura)	20	Montbozon	5	Vercel (Doubs)	25
Clerval (Doubs)	26	et tous les lundis de		et tous les samedis	
Collonge (f. l'Ecl.)	15	carême.		jusqu'à l'Ascension.	
Colmar h. rhin	21	Monthey c. Valais	1	Vesoul	25
Délémont c. Berne	7	Montriand en Sav.	19	et tous les samedis	
Delle h. rhin	19	Morat c. Fribourg	28	jusqu'à l'Ascension.	
Diessenhofen Th.	5	Morges c. Vaud	28	Villisau c. Lucerne	19
Dôle (Jura)	6	Munster c. Luc.	15	Vius en Sallazen.	5
Eglisau c. Zurich	6	Neuchâtel	14	Waldenbourg c. B.	18
Ellg c. Zurich	21	Orbe c. Vaud	12	Waldshut (F. Noire)	5
Eschentz c. Thurg.	1	Orgelet (Jura)	24	Wangen	8
Estavayer c. Frib.	21	Ornans (Doubs)	20	Weinfelden c. Th.	21
Eliswyl c. Lucerne	20	Oyselly	26	Wyl c. St-Gall	5
Faucogney (h. s.)	1	Payerne c. Vaud	8	Zoffingen c. Arg.	20
Ferrette h. r.	14 et 28	Pieflikon c. Zurich	6	Zweissimmen c. B.	7

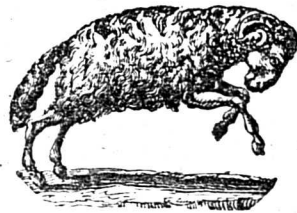
Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.	
1	Vendredi	Aubin.	6 41	5 45	12 12	33			<p>Il y a des épines et des pièges dans la voie du pervers ; celui qui aime son ame s'en retirera loin. (Prov. XXII.5.)</p> <p>Le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus - Christ notre Seigneur. (Romains VI. 23.)</p> <p>Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel pour lui obéir en ses convoitises. (Romains VI. 12.)</p> <p>C'est une retraite que le Dieu qui est de tout temps et d'être sous les bras éternels. (Deut. XXXIII 27.)</p> <p>Travaillez non point après la viande qui périt, mais après celle qui est permanente jusques dans la vie éternelle. (Jean VI. 17.)</p> <p>Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence de la personne du méchant pour renverser le juste en jugement. (Prov. XVIII. 5.)</p>
2	Samedi.	Simplicie.	6 39	5 47	— 12	20			
3	DIMANCHE	<i>Réminiscéré.</i>	6 37	5 48	— 12	7			
4	Lundi	Adrien.	6 35	5 50	— 11	54			
5	Mardi	Eusèbe.	6 34	5 51	— 11	40			
6	Mercredi	Fridolin.	6 32	5 52	— 11	26			
7	Jeudi	Thomas.	6 30	5 53	— 11	11			
8	Vendredi	Jonathan.	6 28	5 53	— 10	56			
9	Samedi	40 Martyrs	6 26	5 56	— 10	41			
10	DIMANCHE	Françoise.	6 25	5 57	— 10	25			
11	Lundi	Cuniberg.	6 23	5 59	— 10	9			
12	Mardi	Grégoire.	6 21	6 —	— 9	53			
13	Mercredi	Euphrase	6 19	6 2	— 9	36			
14	Jeudi	Mathilde	6 17	6 3	— 9	19			
15	Vendredi	Achille	6 14	6 5	— 9	2			
16	Samedi	Christophe	6 12	6 6	— 8	45			
17	DIMANCHE	Gertrude.	6 10	6 7	— 8	27			
18	Lundi	Alexandre.	6 9	6 8	— 8	10			
19	Mardi	Joseph.	6 7	6 10	— 7	52			
20	Mercredi	<i>Eq. printems</i>	6 5	6 11	— 7	34			
21	Jeudi	Benoît.	6 3	6 13	— 7	16			
22	Vendredi	Raphaël.	6 1	6 14	— 6	57			
23	Samedi	Théodore.	5 58	6 16	— 6	39			
24	DIMANCHE	Trajan	5 56	6 17	— 6	20			
25	Lundi	<i>Annonciat.</i>	5 55	6 18	— 6	2			
26	Mardi	Gabriel.	5 53	6 19	— 5	43			
27	Mercredi	Lydie	5 51	6 21	— 5	25			
28	Jeudi	Prisque.	5 49	6 22	— 5	6			
29	Vendredi	Eustache.	5 48	6 23	— 4	48			
30	Samedi	André.	5 46	6 24	— 4	29			
31	DIMANCHE	<i>Rameaux.</i>	5 44	6 26	— 4	11			

☉ P. L. le 4, à 9 h. 29 m. du s. ☾ D. Q. le 11, à 1 h. 46 m. du s. ☀ N. L. le 19, à 12 h. 44 m. du m. ☽ P. Q. le 27, à 5 h. 28 m. du m. *Apogée* le 23. *Périgée* le 7.

Depuis le 1^{er} Mars jusqu'au dernier, les jours ont crû d'une heure et 44 minutes:

On peut faire les mêmes plantations qu'au mois précédent. On sème des scorsonères, des choux pour la compôte et autres, des choux-fleurs, des blettes (ou bettes), de l'oseille, du cresson, de la chicorée jaune à tondre, des bettes-raves rouges pour salade (carottes rouges), de la racine d'abondance (ou bette-rave), grande ressource pour les bestiaux. Continuez la taille des arbres fruitiers, la greffe en fente et la transplantation des arbres, ayant soin de couper les racines le moins possible. Plantez des topinambours et des pommes de terre. Semez les orges.

Foires du mois de Mars 1844.



(Suite).

jamais sa voiture ; jamais il ne perdit de cheval, ni n'éprouva d'accident grave. Quand on pense qu'il a fait plus de 25,000 courses et conduit au moins 124,000 voyageurs, sans que rien se soit jamais brisé à sa voiture ou qu'elle ait renversé, il faut avouer que cet homme a rendu bien des services à son pays ; il faut avouer aussi que le soin et l'attention valent mieux que la négligence.

LE HASARD.

Il y a quelques années, une dame anglaise faisait un voyage sur mer. Pendant la route, elle demanda à un matelot : « Combien de temps la traversée durera-t-elle encore ? » — « Nous arriverons dans quinze jours, s'il plaît à Dieu, » répondit le matelot. — « S'il plaît à Dieu ? sottie parole, » répliqua la dame incrédule, « ne savez-vous pas que tout ce qui arrive dépend du hasard ? » — Le matelot chercha à défendre sa croyance, mais la dame plus habile sut, par ses subtilités, le réduire au silence. Quelque temps après, une violente tempête éclata, et le navire courut un grand danger. Au moment que le vent était le plus furieux, la dame, assise dans la cabine, sous le poids d'une mortelle angoisse, vit passer le matelot qui se rendait avec calme à son ouvrage. « Qu'en pensez-vous, lui dit-elle, la tempête ne passera-t-elle pas bientôt ? » — Pas de si vite, à en juger d'après les signes du temps. » — « Hélas ! priez donc pour que nous ne périssons pas. » — Le matelot lui jeta un regard significatif et ajouta : « Est-ce le hasard que je dois prier ? »

Aarberg c. Berne	18 Frauenfeld c. Th.	18 Orgelet (Jura)	25
Aarbourg c. Arg.	19 Frutigen c. Ber.	22 Ornans (Doubs)	49
Abbevillers (D.)	19 Gaillard en Sav.	21 Petites Chiettes	40
Aigle c. Vaud	15 Gais c. Appenz.	11 Pontarlier (Doubs)	28
Altkirch h. rhin 7 et	21 Gelterkinden c. B.	6 Pont de Roide	4
Albert-Ville	21 Gessenay c. Berne	29 Pont du Bourg	46
Altorf c. d'Uri	14 Gex (Ain) 1 et	25 Porentrui c. Berne	18
Ambérieux (Ain)	20 Giromagny h. r.	12 Port-sur-Saône (D)	27
Arbois (Jura)	50 Grandson	45 Pully	44
Arbon c. Thurg.	27 Grandvillard h. h.	12 Ragatz c. St-Gall	26
Arwangen c. B.	14 Herzogenbuchsee B.	27 Rahon	7
Aubonne c. Vaud	19 Horgen c. Zurich	7 Rapperschwyl St-G.	27
Ballon	19 Huthwyl c. Berne	15 Reichensée c. Luc.	48
Belfort h. rhin	4 Ilanz c. Grisons	19 Romainmôtier c. V.	22
Belvoye	4 Jougne (Doubs)	18 Rougemont c. V.	28
Berchier c. Vaud	8 Klingnau c. Arg.	19 Rue c. Frib.	15
Berthoud c. Berne	14 Kœlliken c. Arg.	20 Sœkingen c. Arg.	6
Bex c. Vaud	28 Kulm c. Arg.	8 Saignelégier	4
Bienne c. Berne	7 Kyburg c. Zurich	20 Saillans (Drôme)	48
Blamont (Doubs)	6 Lachen c. Schwitz	26 St-Amour (Jura)	4
Bonneville Savoie	14 Landeron c. Neuc.	41 St-Aubin c. Neuc.	26
Bons en Savoie	2 La Sarraz c. Vaud	5 St-Blaise	42
Bourg (Ain)	4 Levier (Doubs)	15 St-Claude (Jura)	4
Bulle c. Fribourg	26 Lignères c. Neuc.	25 St-Genis (Ain)	42
Carouge c. Gen.	14 Locle c. Neuchatel	26 St-Julien Savoie	42
Champagnai	27 Lons-le-Saunier	45 St-Lupicin (Jura)	2
Chancy c. Gen.	26 Lucerne	49 St-Ursanne c. B.	4
Chaumergi	9 Maillerai c. Berne	14 Salanche en Savoie	2
Chaussin	11 Marignat	25 Schleitheim c. Sch.	25
Chaux-de-Fonds	42 Massevaux h. rhin	25 Schwitz	48
Chesne-Thonex	4 Meyrin c. Gen.	18 Seegen c. Arg.	26
Cerval (Doubs)	12 Mirecourt (Vosges)	2 Seewis c. Grisons	4
Cluses en Savoie	26 Montbeliard (D.)	41 Selongey (C. d'Or)	48
Coligni (Ain)	18 Montfaucon c. B.	25 Signau c. Berne	21
Coppet c. Vaud	26 Montmélian	26 Soleure	49 et 29
Cortailod	42 Motiers-travers	44 Stäfa c. Zurich	44
Cossonai c. Vaud	14 Moudon c. Vaud	6 Stein am rhein	27
Courrendlin c. B.	48 Moutiers en Tar	27 Tagninge	6
Courtemaiche c. B.	48 Mulhausen h. r.	5 Tassenières	28
Dannemarie h. r.	26 Munster G. T. h. r.	42 Travers	25
Délémont c. Ber.	20 Muttlenz c. Bâle	41 Teuffen c. Appenz.	25
Delle h. rhin	48 Neu-Brisach h. r.	49 Unterseen c. B.	6
Diessenhofen c. T.	9 Neustadt F. Noire	48 Verrières c. Neuc.	50
Erlenbach c. B.	42 Neuveville c. B.	26 Versoix c. Gen.	6
Faucogney h. S.	7 Nidau c. Berne	19 Vielmergen c. Arg.	21
Fenin	3 Niedersept h. r.	6 Waldshut f. n. 6 et 20	
Feuerthalen c. Z.	26 Nyon c. Vaud	7 Wegenstetten c. A.	20
Flawyl c. St-Gall	45 Olten c. Soleure	48 Wilchingen c. Sch.	48
Fontaine c. Neuc.	48 Orchamp (Jura)	49 Zurzach c. Arg.	2

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h. m.	h. m.	H.	M.	S.			
1	Lundi	Hugues.	5 42	6 27	12	3	52	<p>Vous savez ceci que nul fornicateur, ni impur, ni avare, qui est un idolâtre, n'a point d'héritage dans le royaume de Christ et de Dieu. (Ephésiens V. 5.)</p> <p>Celui-là donc pêche qui sait faire le bien et qui ne le fait pas. (Jaques IV. 17.)</p> <p>Priez que vous n'entriez point en tentation. (Luc XXII. 40.)</p> <p>L'Éternel est ma roche, ma forteresse et mon libérateur. (Psaume XXIII. 2.)</p> <p>Éternel, aie pitié de nous, nous nous sommes attendus à toi, sois notre bras dès le matin, et notre délivrance au temps de la détresse. (Ps. XXXIII. 2.)</p> <p>Que celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe. (I. Corinth. X. 12.)</p>	
2	Mardi	Nisier.	5 39	6 29	—	3	34		
3	Mercredi	Richard.	5 37	6 30	—	3	16		
4	Jeudi	<i>Jeudi saint.</i>	5 35	6 32	—	2	58		
5	Vendredi	<i>Vendredi S.</i>	5 33	6 33	—	2	40		
6	Samedi	Célestin.	5 32	6 34	—	2	22		
7	DIMANCHE	PAQUES.	5 30	6 35	—	2	5		
8	Lundi	Dionisius.	5 28	6 36	—	1	48		
9	Mardi	Procure.	5 26	6 38	—	1	31		
10	Mercredi	Ezéchiél.	5 24	6 39	—	1	14		
11	Jeudi	Léon.	5 22	6 41	—	0	58		
12	Vendredi	Zéno.	5 20	6 42	—	0	42		
13	Samedi	Justin.	5 18	6 43	—	0	27		
14	DIMANCHE	<i>Quasimodo.</i>	5 17	6 44	—	0	11		
15	Lundi	Olympe.	5 15	6 46	11	59	56		
16	Mardi	Daniel.	5 13	6 47	11	59	42		
17	Mercredi	Rodolphe.	5 11	6 49	11	59	28		
18	Jeudi	Apolline.	5 9	6 50	11	59	14		
19	Vendredi	Sévère.	5 8	6 51	11	59	—		
20	Samedi	Sulpice.	5 6	6 52	11	58	47		
21	DIMANCHE	<i>Miséréré</i>	5 4	6 54	11	58	35		
22	Lundi	Lucien.	5 3	6 55	11	58	22		
23	Mardi	Georges	5 1	6 57	11	58	11		
24	Mercredi	Albert.	4 59	6 58	11	57	59		
25	Jeudi	Marc.	4 57	7 —	11	57	48		
26	Vendredi	Anaclette.	4 56	7 1	11	57	38		
27	Samedi	Anastase.	4 54	7 2	11	57	28		
28	DIMANCHE	<i>Jubilat.</i>	4 53	7 3	11	57	19		
29	Lundi	Robert.	4 51	7 4	11	57	10		
30	Mardi	Quirin.	4 49	7 6	11	57	1		

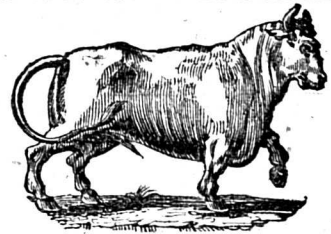
☉ P. L. le 3, à 7 h. 24 m. du m. ☾ D. Q. le 9, à 10 h. 35 m. du s. ☀ N. L. le 17, à 4 h. 59 m. du s. ☽ P. Q. le 25, à 8 h. 43 m. du s. *Apogée* le 19. *Périgée* le 4.

Depuis le 1^{er} Avril jusqu'au dernier, les jours ont crû d'une heure et 38 minutes.

Les semis de pleine terre se font avec une grande activité. Il est encore temps de faire ceux du mois précédent, ou de les renouveler. Semez chicorée amère, cerfeuil, courges, courgerons, concombres, pourpiers, choux de Bruxelles, choux frisés, choux raves, choux-navets et autres choux, melons : on peut encore semer des graines de fleurs et faire les plantations d'arbres fruitiers et autres, surtout dans les terrains gras et humides. C'est le moment de terminer la taille des arbres fruitiers. On continue à planter les pommes de terre.

Foires du mois d'Avril 1844.

Aarberg c. Berne	5 Gross-Hochstetten	10 Richtenschwyl c. Z.	30
Aarbourg c. Arg.	25 Gruyères	5 Rigney (Doubs)	15
Abondance (Ch.)	25 Haberslulin Savoie	10 Romont c. Frib.	25
Aigle c. Vaud	17 Heiden c. Appenz.	26 Rue c. Fribourg	24
Albeuve c. Frib.	29 Hérisau c. Appenz.	26 Rumilly	4
Annemace en Sav.	5 Hermance c. Gen.	25 Rynach c. Arg.	4
Anney en Savoie	1 Hundwyl c. App.	25 St-Amarin h. rhin	27
Attalens c. Frib.	24 Ilanz c. Gris.	16 St-Amour (Jura)	1
Baden c. Arg.	25 Jussi	25 St-Claude (Jura)	12
Bauma c. Zurich	5 Kaisersberg h. r.	1 St-Croix G. T. h. r.	4
Belfort h. rhin	1 Knonau c. Zur.	29 St-Gervais en Sav.	8
Berne	16 Kœstenholz h. r.	25 St-Gingolphe Sav.	6
Berneck c. St-Gall	50 Kübli c. Grisons	5 St-Jean-d'Aulph S.	10
Besançon (Doubs)	15 Langenbruch c. B.	24 St-Joire en Savoie	4
Bevaix c. Neuch.	1 Langnau c. Berne	24 St-Laurent	8
Bienne c. Berne	25 La Sarraz c. Vaud	50 St-Lupicin (Jura)	22
Blamont (Doubs)	10 Lauffenbourg c. A.	9 St-Ursanne c. B.	18
Bleterans (Jura)	11 Laupen c. Berne	11 Sagne c. Neuch.	2
Bons en Savoie	2 Leipsig	22 Säckingen c. Arg.	25
Bourg (Ain)	20 Les Bois c. Berne	1 Samens en Sav.	4
Brigue c. Val.	11 Les Rousses (Jura)	25 Seewis c. Grisons	1
Bremgarten c. Arg.	9 Liechtensteig S. G.	15 Sempach c. Luc.	4
Cernier	10 Lindau (Bavière)	26 Serre-les-Sapin D.	12
Chapelle d'Abond.	23 Lons-le-Saunier	15 St-Walden c. St-G.	25
Châtel-St-Denis	22 Lucens c. Vaud	5 Sisach c. Bâle	17
Clairvaux (Jura)	20 Lucerne	9 Soleure	9
Clerval (Doubs)	9 Martigny c. Val.	22 Souceboz c. Berne	10
Coffrane c. Neuch.	29 Megève en Savoie	5 Sonvillers c. Berne	29
Collonge (f. l'Ecl.)	25 Meilen c. Zurich	25 Stanz c. Unt.	11
Constance	15 Mirecourt (Vosges)	9 Strasbourg	10
Cruseille en Savoie	12 Montbéliard (D.)	22 Stein am Rhein c. S.	24
Dagmersellen c. L.	8 Monthey c. Valais	10 Sursée c. Lucerne	29
Dannemarie h. r.	25 Morges c. Vaud	10 Süs c. Glaris	12
Délémont c. Berne	24 Morneau (Doubs)	2 Tagninge en Savoie	25
Delle h. rhin	22 Mossnang St-Gall	24 Tamins c. Grisons	2
Divonne (Jura)	16 Moudon c. Vaud	8 Tavannes c. Berne	24
Dôle (Jura)	11 gr. marché de bétail.	Thoirette	17
Echallens	11 Moucherot (Doubs)	4 Thonon en Savoie	5
Eglisau c. Zurich	23 Mumliswyl c. Sol.	15 Tramelan c. Berne	5
Ellg c. Zurich	24 Neuchatel	11 Tour ronde (Sav.)	10
Ermatingen c. Th.	15 gr. marché de bétail.	Urnæschen c. App.	25
Estavayer c. Frib.	5 Neunkirch c. Sch.	15 Valendas c. Gris.	25
Faucogney h. S.	4 Neusingen c. Sol.	29 Vesoul	24
Ferney-Voltaire	19 Orbe c. Vaud	1 Vevey c. Vaud	50
Francfort-sur-M.	1 Orgelet (Jura)	24 Vædenschwyl c. Z.	4
Gais c. App.	2 Ornans (Doubs)	16 Weggis c. Luc.	25
Gendrey (Jura)	16 Oron c. Vaud	5 Wiedlisbach c. B.	25
Gex (Ain)	29 Payerne c. Vaud	11 Viège c. Valais	50
Gigny (Jura)	10 Planfayon c. Frib.	17 Yverdon c. Vaud	2
Gromagny h. rhin	9 Poligny (Jura)	5 Zoffingen c. Arg.	9
Glaris	25 Portarlut (Doubs)	25 Zug	9
Grandson	23 Porentrui c. Berne	8 Zweisimmen c. B.	11
Grandvillard h. r.	9 Reichenau		25
Grezi	25 Rheineck St-Gall		5



UN EXCELLENT SOUPER.

Un célèbre sculpteur, nommé Pigalle, avait mis de côté douze louis d'or pour un voyage de Lyon à Paris; il rencontra un jour un homme dont la contenance annonçait une profonde douleur. Il lui adresse amicalement la parole, et lui demande s'il ne pourrait pas lui rendre service? « Ah! monsieur, s'écria l'étranger, un créancier à qui je dois dix louis d'or, va me faire jeter ce soir en prison, me séparer d'une épouse bien-aimée et d'une nombreuse famille. — « N'ost-ce que cela? » demande le généreux artiste. « Venez avec moi, j'ai douze pièces dans ma cassette, elles sont à votre service. — « Quel excellent souper! » dit un jour Pigalle à un ami qui le rencontra par hasard, et lui demanda si ce qu'on disait à Lyon était vrai, qu'il avait sauvé un malheureux de la misère? « Ah, mon ami, quel excellent souper j'ai fait hier au soir, de lait et de fromage, avec une famille qui, à chaque morceau qu'elle mettait à la bouche et qu'elle arrosait de larmes de reconnaissance, me bénissait! »

UNE HISTOIRE QUI FAIT TREMBLER.

Un marchand avait invité une nombreuse société pour célébrer les noces de sa fille; étant sorti de la salle, il rencontra une servante toute novice qui portait à la main une lumière allumée sans chandelier; il blâma sa négligence et entra dans la cuisine pour dire quelque chose à sa femme sur le diner. Bientôt après, la fille revint sans chandelle et chargée de cruches de bière. Le marchand se rappela tout-à-coup qu'il avait déposé à la cave quelques tonneaux de poudre et que son commis en avait ouvert un pour en montrer l'échantillon. « Où est votre lumiè-

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	S.		
1 Mercredi	Philippe.	4 47	7 7	11 56	53				Pensez aux choses qui sont en haut, et non à celles qui sont sur la terre. (Coloss. III. 2.)
2 Jeudi	Sigismond.	4 46	7 9	— 56	46				
3 Vendredi	<i>Invent. Ste</i>	4 44	7 10	— 56	39				
4 Samedi	Florian.	4 43	7 11	— 56	33				C'est ici mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. (Jean XV. 12.)
5 DIMANCHE	<i>Cantat.</i>	4 42	7 12	— 56	27				
6 Lundi	<i>Jean P. Lat.</i>	4 40	7 13	— 56	22				
7 Mardi	Juvénal.	4 39	7 15	— 56	18				Israël, attends-toi à l'Éternel dès maintenant et à tousjours. (Ps. CXXXI. 3.)
8 Mercredi	Michel.	4 37	7 16	— 56	14				
9 Jeudi	Nicolas.	4 36	7 17	— 56	11				
10 Vendredi	Gordien.	4 35	7 18	— 56	8				Rejette ta charge sur l'Éternel, et il te soulagera ; il ne permettra jamais que le juste tombe. (Ps. LV. 2.)
11 Samedi	Mammert.	4 34	7 19	— 56	6				
12 DIMANCHE	<i>Rogations.</i>	4 32	7 21	— 56	4				
13 Lundi	Servatius.	4 31	7 22	— 56	3				Le jour auquel je craindrai, je me confierai en toi. (Ps. LVI. 3.)
14 Mardi	Pontius.	4 29	7 23	— 56	3				
15 Mercredi	Isidore.	4 28	7 24	— 56	3				
16 Jeudi	<i>Ascension.</i>	4 27	7 25	— 56	4				Recherchons nos voies et les sondons, et retournons jusqu'à l'Éternel. (Lamentat. de Jérémie III. 20.)
17 Vendredi	Priscille.	4 26	7 26	— 56	6				
18 Samedi	Sara.	4 25	7 28	— 56	8				
19 DIMANCHE	<i>Exaudi.</i>	4 24	7 29	— 56	10				
20 Lundi	Blanche.	4 23	7 30	— 56	13				
21 Mardi	Constant.	4 22	7 31	— 56	17				
22 Mercredi	Trophin.	4 21	7 33	— 56	21				
23 Jeudi	Samuel.	4 20	7 34	— 56	25				
24 Vendredi	Jeanne.	4 19	7 35	— 56	30				
25 Samedi	Urbain.	4 18	7 36	— 56	36				
26 DIMANCHE	<i>Pentecôte.</i>	4 18	7 36	— 56	42				
27 Lundi	Lucien	4 17	7 37	— 56	48				
28 Mardi	Germain.	4 16	7 38	— 56	55				
29 Mercredi	4 <i>Temps.</i>	4 15	7 40	— 57	3				
30 Jeudi	Job Olivier	4 14	7 41	— 57	11				
31 Vendredi	Pernette.	4 14	7 42	— 57	19				

☉ P. L. le 2, à 3 h. 42 m. du s. ☾ D. Q. le 9, à 8 h. 49 m. du m. ● N. L. le 17, à 9 h. 20 m. du m. ☽ P. Q. le 25, à 7 h. 56 m. du m. ☼ P. L. le 31, à 11 h. 13 m. du s. Apogée le 16. Périgée le 2 et le 31.

Depuis le 1^{er} Mai jusqu'au dernier, les jours ont crû d'une heure et 58 minutes.

Renouvelez dans ce mois deux fois tous les semis des plantes potagères ; en conséquence, semez les choux-fleurs, choux marcelins, pois, chicorées, etc. On œilletonne les artichaux ; on sème tous les haricots, le maïs, les cardons, et l'on sème encore quelques fleurs d'automne.

Foires du mois de Mai 1844.

Arau c. Arg.	29	Cornol c. Berne	27	Moudon c. Vaud	15
Abbevillers (Doubs)	21	Cortailod	15	Moutiers en Tar.	5
Abbondance N. D.	27	Cossonay c. Vaud	50	Mulhausen h. r.	28
Aix en Savoie	5	Couvet c. Neuch.	51	Munster c. Lucerne	15
Albertville	1 et 10	Cudrefin	6	Neuchatel	9
Altkirch h. rhin	20	Dannemarie h. r.	21	Marché au bétail.	
Altorf c. d'Uri	25	Delle h. rhin	27	Neu-Brisach h. r.	1
Ambérieux (Ain)	22	Dombresson c. N.	20	Neverville c. B.	28
Anney en Savoie	15	Einsisheim h. rhin	1	Niedersept h. r.	1
Appenzell	1	Erschweil c. Sol.	15	Nyon c. Vaud	2
Arbois (Jura)	20	Eschalzmatt c. Luc.	15	Ollon c. Vaud	17
Arbon c. Thurg.	22	Eliswyl c. Luc.	28	Ollen c. Soleure	6
Arinthod (Jura)	28	Evian en Savoie	15	Orbe c. Vaud	6
Aubonne c. Vaud	14	Faucogney (h.-S.)	2	Orgelet (Jura)	24
Audeux (Doubs)	8	Faverges en Savoie	22	Ormont-dessous	11
Avenches c. Vaud	10	Ferrette h. rhin	21	— dessus	18
Bagnes c. Valais	20	Flumet en Savoie	20	Ornans (Doubs)	21
Bassecour c. Ber.	18	Frangi en Savoie	5	Payerne c. Vaud	23
Beaufort en Sav.	25	Fribourg en Suisse	5	Poligny (Jura)	22
Beaulmes c. Vaud	2	Frick c. Arg.	6	Pont de Mart. c. N.	21
Begnins	20	Gebweiler h. rhin	20	Ponts c. Neuch.	21
Belfort h. rhin	6	Gersau c. Schwitz	20	Porentrui c. B.	20
Berthoud c. Berne	50	Gex (Ain)	1	Port-s.-Saône D.	15
Besançon (Doubs)	20	Gimel c. Vaud	27	Provence c. Vaud	13
Bevaix c. Neuch.	28	Giromagny h. r.	14	Rapperschwyl S.-G.	29
Bex c. Vaud	2	Glaris	6	Renan c. Berne	10
Bièra	20	Glise c. Valais	15	Rheinfelden c. A.	1
Bischofzell c. Th.	15	Grandfontaine Ber.	14	Rochefort c. Neuc.	5
Blamont (Doubs)	6	Grandval c. Berne	2	Rolle c. Vaud	51
Bois d'Amont (Jura)	20	Grandvillard h. r.	14	Romainmôtier c. V.	24
Bons en Savoie	1 et 15	Gruningen c. Z.	14	Rorschach St-Gall	25
Boudevillers	25	Gruyères c. Frib.	8	Ruffach h. rhin	20
Bornand gr. S. 7 et 27	27	Héricourt (Doubs)	5	Rumilly en Savoie	29
Bourg (Ain)	6	Huthwyl c. Berne	1	Saillans (Drôme)	2
Bremgarten c. Arg.	22	Kaiserstuhl c. Arg.	20	St-Amour (Jura)	16
Brenets	16	Langenthal c. B.	21	St-Blaise c. Neuc.	15
Brevine c. Neuch.	15	La Roche c. Frib.	1	St-Brancher c. V.	1
Brugg c. Arg.	14	Lauffen c. Berne	6	St-Clair (Jura)	12
Bulle c. Frib.	9	Lauffenbourg c. A.	28	Ste-Croix c. Vaud	29
Buren c. Berne	1	Lausanne c. Vaud	4	St-Gall	8
Bulles c. Neuch.	15	Lenzbourg c. Arg.	1	St-Hilaire (Doubs)	6
Carouge c. Gen.	15	Liestall c. Bâle	29	St-Maurice c. V.	25
Cerlier c. Berne	8	Lieu (le) c. Vaud	21	Salins (Jura)	2
Chables-sous-Salève	1	Loèche c. Valais	1	Salanche en Savoie	2
Chandon c. Berne	8	Lons-le-Saunier (J.)	15	Sarnen c. Unterw.	16
Chambave Val-d'A.	27	Lucerne	7 et 21	Schaffhousen	29
Champvent	41	Martigny c. Valais	15	Schoeffland c. Arg.	1
Château-d'Oex	15	Massevaux h. rhin	22	Schwarzenbourg B.	9
Chaux-de-Fonds	28	Massonger c. Val.	14	Schwitz	27
Chesne-Thonex	23	Mellingen c. Arg.	28	Sciez en Savoie	21
Chiètres c. Frib.	16	Mézières c. Vaud	1	Seignelégier c. B.	6
Cité-d'Aost (Piém.)	15	Mirecourt (Vosges)	51	Selongey (C.-d'Or)	5
Clerval (Doubs)	14	Moirans (Isère)	4	Semsales	15
Clnes en Savoie	28	Montbéliard (D.)	20	Sentier (le) c. V.	17
Coire c. Grisons	15	Montfaucon c. B.	15	Signau c. Berne	2
Coligni (Ain)	18	Montricher c. Vaud	5	Sion c. Valais	6 et 27
Colmar h. rhin	14	Morat c. Fribourg	29	Soleure	7 et 28
Concise c. Vaud	8	Morez (Jura)	6	Stein am rhein	29



Summiswald c. B.	10	Yius en Sallaz Sav.	21
Sursée c. Lucerne	6	Vouxvri c. Valais	9
Thann h. rhin	8	Wangen	2
Thône en Savoie	9	Weinfelden c. Th.	8
Thun c. Berne	8	Winterthour c. Z.	9
Troitorrens	2	Wyl c. St-Gall	7
Unterseen c. Berne	1	Zoffingen c. Arg	28
Vallorbes c. Vaud	28	Zug	28
Verrières c. Neuc.	18	Zurich	1
Villisau c. Lucerne	6	Zurzach c. Arg.	25
Vionnaz	6		

(Suite.)

re? » demanda-t-il dans une terrible émotion. — « Je n'ai pas pu la prendre avec moi, parce que j'avais les deux mains pleines. » — « Où l'avez-vous posée? » — « Je n'avais point de chandelier, et je l'ai plantée dans le sable noir qui est dans un des tonneaux ! » Le marchand se précipite dans l'escalier, ses genoux tremblaient sous lui, et il lui semblait que toute la maison sautait déjà. Il arrive et voit, au fond de la cave, au-dessous de la salle même où ses amis et ses enfants se livraient à la joie, le tonneau plein de poudre jusqu'au bord. La chandelle brûlait sur la poudre, une longue mèche rouge dépassait la flamme. A cette vue, il sentit toutes ses forces s'évanouir ; il entendait au-dessus de lui les rires de la jeunesse. Incapable de faire un pas, il s'arrêta un instant, les yeux fixés sur la lumière. On se mit à danser en haut, et l'ébranlement causé par la danse fit chanceler la chandelle. Il se précipite en avant, mais comment la prendre? Le plus léger mouvement ferait tomber la mèche sur la poudre. Avec une présence d'esprit extraordinaire, il entoura la chandelle de ses mains, la paume tournée vers la flamme, de manière à l'amener sans danger au bord du tonneau. Lorsqu'il eut remonté l'escalier, il se mit à rire du danger qu'il avait couru ; mais l'impression était

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.	
1 Samedi	Nicodème.	4	13	7	43	11	57	27	Ne prends point à honte le témoignage de notre Seigneur. (Timoth. I. 8.)
2 DIMANCHE	Marcelin	4	12	7	43	—	57	37	
3 Lundi	Erasmus	4	12	7	44	—	57	46	
4 Mardi	Cyrin.	4	11	7	45	—	57	56	Voilà, oh que bienheureux est celui que Dieu châtie; ne rejette donc point le châtiement du Tout-Puissant. (Job V. 17.)
5 Mercredi	Boniface.	4	11	7	46	—	58	6	
6 Jeudi	<i>Fête-Dieu.</i>	4	10	7	47	—	58	17	
7 Vendredi	Roger.	4	10	7	48	—	58	28	Il te délivrera dans six afflictions, et à la septième le mal ne te touchera point. (Job V. 19.)
8 Samedi	Médard.	4	9	7	49	—	58	39	
9 DIMANCHE	Félician.	4	9	7	49	—	58	50	
10 Lundi	Onophre.	4	8	7	50	—	59	2	Car je suis l'Eternel ton Dieu, soutenant ta main droite, celui qui te dit : Ne crains point, c'est moi qui t'ai aidé, (Esaïe XLI. 13.)
11 Mardi	Barnabé.	4	8	7	51	—	59	14	
12 Mercredi	Basilide.	4	8	7	51	—	59	27	
13 Jeudi	Elisée.	4	8	7	52	—	59	39	Vous marcherez après l'Eternel, votre Dieu; vous le craindrez, vous garderez ses commandemens, vous obéirez à sa voix, vous le servirez et vous vous attacherez à lui. (Deuter. XIII. 4.)
14 Vendredi	Mélanie.	4	8	7	52	—	59	52	
15 Samedi	Bernardin.	4	8	7	53	12	0	4	
16 DIMANCHE	Aurélian.	4	9	7	53	—	0	17	Repétez les semis du mois précédent; vers la fin du mois, semez des épinards et diverses autres menues plantes; telles que persil, cresson, etc. Semez à demi-ombre et ayez soin d'arroser souvent. Plantez les pommes de terre et le maïs (ble de Turquie).
17 Lundi	Paul Mart.	4	9	7	53	—	0	30	
18 Mardi	Isidor.	4	9	7	53	—	0	43	
19 Mercredi	Gervais.	4	9	7	53	—	0	56	On ébourgeoonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique des choux-fleurs, des cardons, du céleri, des laitues, des porreaux, etc.
20 Jeudi	Florentin.	4	9	7	54	—	1	9	
21 Vendredi	<i>Solst. d'été.</i>	4	9	7	54	—	1	22	
22 Samedi	Philippine	4	9	7	54	—	1	35	Repétez les semis du mois précédent; vers la fin du mois, semez des épinards et diverses autres menues plantes; telles que persil, cresson, etc. Semez à demi-ombre et ayez soin d'arroser souvent. Plantez les pommes de terre et le maïs (ble de Turquie).
23 DIMANCHE	Adrien	4	10	7	54	—	1	48	
24 Lundi	Jean Baptiste.	4	10	7	54	—	2	1	
25 Mardi	Eloi.	4	10	7	54	—	2	14	On ébourgeoonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique des choux-fleurs, des cardons, du céleri, des laitues, des porreaux, etc.
26 Mercredi	Jean et Paul.	4	10	7	55	—	2	26	
27 Jeudi	7 Dormeurs	4	10	7	55	—	2	39	
28 Vendredi	Léon II.	4	11	7	55	—	2	51	On ébourgeoonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique des choux-fleurs, des cardons, du céleri, des laitues, des porreaux, etc.
29 Samedi	Pierre, Paul.	4	11	7	55	—	3	3	
30 DIMANCHE	C. Paul.	4	12	7	55	—	3	15	

(D. Q. le 7, à 8 h. 56 m. dus. ● N. L. le 16, à 12 h. 52 m. du m.) P. Q. le 23, à 3 h. 51 m. du s. ☉ P. L. le 30, à 6 h. 43 m. du m. *Apogée* le 13. *Périgée* le 28. depuis le 1^{er} Juin jusqu'au 21, les jours ont crû de 20 m., et depuis le 21 au 30, ils ont diminué de 7 m.

Repétez les semis du mois précédent; vers la fin du mois, semez des épinards et diverses autres menues plantes; telles que persil, cresson, etc. Semez à demi-ombre et ayez soin d'arroser souvent. Plantez les pommes de terre et le maïs (ble de Turquie).

On ébourgeoonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers.

On repique des choux-fleurs, des cardons, du céleri, des laitues, des porreaux, etc.

Foires du mois de Juin 1844.

Abondance N. D.	6 Grand dessiat	25 Porentrul c. Berne	17
Aiguebelle en Sav.	7 Grandson	26 Port-sur-Saône (D)	15
Aime en Savoie	4 Gras (les) Doubs	16 Rigney (Doubs)	10
Aix en Savoie	6 Kœlliken c. Arg.	26 Rixouse (Jura)	24
Altorf c. d'Uri	20 Lachassagne (Jura)	15 Rochevieux	27
Appenzell	26 LaClusaz en Savoie	1 Romont c. Frib.	18
Balstall c. Soleure	5 Lagnieu (Ain)	17 Roulous	22
Beaufort	11 Lajoux c. Berne	11 Rue c. Fribourg	6
Belfort h. rhin	5 Larivière (Doubs)	26 Ruffey	12
Bienne c. Berne	6 La Sale (Val d'A.)	6 Rupt	17
Biot en Savoie	15 Lauffen c. Berne	10 St-Amour (Jura)	5
Bischofzell c. Th.	15 Lauffenbourg c. A.	4 St-Aubin c. Neuc.	10
Blamont (Doubs)	4 Liliaire	15 St-Claude (Jura)	7
Bletterans (Jura)	26 L'Isle, foire de bét.	6 St-Croix G. T. h. r.	11
Bolzano (Tyrol)	7 Locle c. Neuchatel	25 St-Jean en Maur.	22
Bouclans (Doubs)	8 Loèche c. Valais	24 St-Imier c. Berne	8
Boudry c. Neuch.	5 Lonchamois	26 St-Joire en Savoie	6
Bourg (Ain)	4 et 4 Lons-le-Saun. (J.)	15 St-Julien Savoie	6
Brevrai	8 Lutry c. Vaud	28 Ste-Ursanne c. B.	24
Buren c. Berne	26 Martigny c. Valais	10 Salez c. St-Gall	24
Challonge	28 Megève en S. 5 et	25 Samœns en Sav.	4
Châlons-sur-Saône	28 Moirans (Isère)	29 Sancey-le-Grand	25
Chancy c. Neuc.	13 Montbelliard (D.)	10 Salux c. Grisons	11
Chamonix en Sav.	15 Montfleur	8 Sellières (Jura)	19
Champagne c. V.	1 Monthey c. Valais	5 Sempach c. Luc.	5
Champagnole (J.)	24 Montjustin	29 Serre-les-Sapins D.	10
Chaumont (h. Mar.)	24 Montmartin	15 Sidwald c. St-Gall	6
Clairvaux (Jura)	20 Mont-le-C.	24 Sion c. Valais	1
Clerval (Doubs)	17 Mont-sur-Vaud	27 Sissach c. Bâle	26
Colmar h. rhin	6 Morbier	5 Soleure	4
Compressières	5 Morges c. Vaud	26 Stein am Rhein	26
Courchapoix c. B.	15 Morteau (Doubs)	4 Strasbourg	24
Courtemaiche c. B.	10 Morzine (Sav.) 8 et	22 Sursée c. Lucerne	26
Cruseille	4 Motiers-travers	11 Tassenières	24
Délémont c. Berne	26 Moutiers en Tar	28 Tervai-le-Château	10
Delle h. rhin	24 Mouterot (Doubs)	12 Thoirette	19
Doucier	17 Mulhausen h. r.	4 Thône en Savoie	1
Drailant	1 Neu-Brisach h. r.	24 Tour-du-Mex	17
Echallens c. Vaud	18 Neuchatel	15 Travers	15
Ensisheim h. rhin	8 marché au bétail.	Vallengin c. Neuc.	5
Estavayer c. Frib.	5 Niedersept h. r.	5 Vercel (Doubs)	17
Evian en Savoie	5 Noirmont c. Berne	5 Vielmergen c. A.	22
Faucogney h. S.	6 Orchamp (Doubs)	5 Wangen	27
Feldkirck Vorarl	24 Orgelet (Jura)	24 Weissenbourg	6
Four	8 Ornans (Doubs)	18 Wyl	11
Fraisans	17 Orsières en Valais	4 Yverdon c. Vaud	4
Gaillard en Sav.	11 Passavant (Doubs)	24 Zell	5
Gendré	24 Petites Chiettes	28 Zoffingue	4
Gigny (Jura)	10 Plot en Savoie	15 Zug	4
Giromagny h. rhin	14 Pontarlier (Doubs)	20 Zurzach	1 et 10

LES FEMMES ET LES LIS DES CHAMPS.

On demandait, il n'y a pas longtemps, dans une société, pourquoi le désir de se marier diminuait de nos jours; un Anglais répondit: « Parce que les femmes d'à présent sont comme les lis des champs, elles ne cousent, ni ne filent, et cependant elles sont vêtues plus magnifiquement que Salomon dans toute sa gloire. »



(Suite).

trop forte : il tomba dans un rire convulsif effrayant, et fut porté sans connaissance dans son lit. Plusieurs semaines s'écoulèrent avant son entier rétablissement.

UN PLANTEUR AMÉRICAIN ET SES NÈGRES.

Un planteur américain, nommé M. Ravinross, était dur et cruel envers ses esclaves. Ces pauvres nègres avaient coutume de se réunir le soir dans une hutte reculée, pour y faire un petit service religieux. M. Ravinross avait défendu ces réunions avec de terribles menaces. Mais, forts de leur conscience, les pieux Africains n'en poursuivirent pas moins leurs paisibles dévotions. Un jour, on vint rapporter à leur maître que, renfermés dans la hutte, ils y tenaient une assemblée. Furieux, il s'y transporte, résolu de punir les rebelles, comme il les appelait. Arrivé près de la porte entr'ouverte, il jette un coup d'œil dans l'intérieur. Que voit-il? De pauvres nègres à genoux. Il écoute. Un respectable vieillard, qui était depuis longtemps à son service, faisait au Seigneur cette prière : « Dieu de miséricorde, fléchis le cœur de mon pauvre maître ; qu'il devienne miséricordieux, afin d'obtenir miséricorde; bon, afin de l'hériter le royaume du Ciel. » M. Ravinross ne peut pas en entendre davantage. Tout en pleurs, il entre dans la hutte, se jette à côté du vieux nègre, et unit ses prières aux siennes. Aujourd'hui il est le chapelain et l'ami de ceux qu'il avait pendant si longtemps opprimés. Il est entré dans le ministère évangélique, et, par son exemple, autant que par ses prédications, il a la consolation d'amener beaucoup d'âmes à Celui qui fait grâce à tous les pécheurs.

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.	
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.		
1	Lundi	Théobald	4	12	7	54	12	3	26	Vous serez mes amis, si vous faites tout ce que je vous commande. (Jean XV. XIV.)
2	Mardi	<i>Visit. N. D.</i>	4	13	7	54	—	3	38	
3	Mercredi	Annibal.	4	14	7	54	—	3	49	
4	Jeudi	Ulrich.	4	14	7	54	—	3	59	Ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec chant de triomphe. (Ps. CXXXVI. 5.)
5	Vendredi	Camille.	4	15	7	53	—	4	10	
6	Samedi	Esaïe	4	16	7	53	—	4	20	
7	DIMANCHE	Villibald	4	17	7	52	—	4	30	Le monde passe avec sa convoitise, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. (I. Jean II. 17.)
8	Lundi	Chiliam.	4	17	7	52	—	4	40	
9	Mardi	Cyrille.	4	18	7	51	—	4	49	
10	Mercredi	<i>Les 7 frères.</i>	4	19	7	50	—	4	57	Seigneur, enseigne-nous à prier. (Luc XI. 1.)
11	Jeudi	Pie pape.	4	20	7	50	—	5	6	
12	Vendredi	Justine.	4	21	7	49	—	5	14	
13	Samedi	Henri emp.	4	22	7	48	—	5	21	Oh ! qu'heureux est l'homme que tu reprends, ô Eternel ! et que tu instruis par ta loi. (Ps. XCIV. 12.)
14	DIMANCHE	Bonaventure.	4	23	7	47	—	5	28	
15	Lundi	Marguerite.	4	23	7	48	—	5	35	
16	Mardi	<i>Canicules.</i>	4	24	7	47	—	5	40	Vous serez bienheureux lorsqu'on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal. (Matth. V. 11.)
17	Mercredi	Alexis.	4	25	7	46	—	5	46	
18	Jeudi	Spérat.	4	26	7	45	—	5	51	
19	Vendredi	Arnold.	4	28	7	44	—	5	55	Vous serez bienheureux lorsqu'on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal. (Matth. V. 11.)
20	Samedi	Elic. Marg.	4	29	7	43	—	5	59	
21	DIMANCHE	Arbogaste.	4	30	7	42	—	6	2	
22	Lundi	<i>Marie Mag.</i>	4	31	7	41	—	6	5	Vous serez bienheureux lorsqu'on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal. (Matth. V. 11.)
23	Mardi	Apolinaire	4	32	7	40	—	6	7	
24	Mercredi	Christine.	4	33	7	38	—	6	8	
25	Jeudi	<i>Jaques Chr.</i>	4	34	7	38	—	6	9	Vous serez bienheureux lorsqu'on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal. (Matth. V. 11.)
26	Vendredi	Anne.	4	35	7	37	—	6	9	
27	Samedi	Béatrix.	4	36	7	36	—	6	9	
28	DIMANCHE	Samson.	4	38	7	34	—	6	8	Vous serez bienheureux lorsqu'on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal. (Matth. V. 11.)
29	Lundi	Marthe.	4	39	7	33	—	6	6	
30	Mardi	Jacobée.	4	40	7	32	—	6	4	
31	Mercredi	Germain.	4	41	7	30	—	6	1	

☾ D. Q. le 7, à 11 h. 16 m. du m. ☉ N. L. le 15, à 2 h. 50 m. du s. ☽ P. Q. le 22, à 9 h. 39 m. du s. ☼ P. L. le 29, à 3 h. 0 m. du s. *Apogée* le 10. *Périgée* le 26.

Depuis le 1^{er} Juillet jusqu'au dernier, les jours ont diminué de 52 minutes.

Renouvelez quelques semis du mois précédent; commencez les semis d'oignons blancs; continuez les semis de ravenets, de laitues, de chicorée, de persil et de haricots pour manger en vert. Greffez en écusson divers arbres fruitiers et les rosiers; marcottiez les œillets; semez le blé noir ou sarrasin et le navet.

Foires du mois de Juillet 1844.

Aarau c. Argovie	5 Echelles	26 Orgelet (Jura)	24
Aarberg c. Berne	5 Etiswyl	4 Payerne c. Vaud	4
Aarbourg c. Arg.	2 Faucogney h. S.	4 marché au bétail.	
Ablentsch c. Berne	19 Ferrette h. rhin	46 Petitbornand	8
Abondance N. D.	30 Feuerthal c. Zurich	2 Pleure	15
Aix	26 Flumet en Savoie	4 Portarlier (Doubs)	18
Altkirch h. rhin	23 Frutigen	24 Porentrui c. Berne	15
Amancis	27 Gais	29 Pouilli	20
Amélot	5 Gelterkinden c. B.	10 Rheims	20
Ancey	29 Gessenai c. Berne	5 Rheinach c. Arg.	4
Arlay	50 Gimel c. Vaud	8 Rheineck c. S. Gall	25
Augsbourg	4 Giromagny h. rhin	9 Romont c. Frib.	9
Arwangen c. Berne	11 Grand Val	22 Rue c. Fribourg	25
Audeux (Doubs)	8 Haberslulin	40 Sackingen c. Arg.	25
Autun	31 Heidelberg	15 St-Amour	16
Beaucaire (Gard)	22 Héricourt (Doubs)	18 St-Claude	12
Belfort h. rhin	4 Herzogenbuchsée B.	5 St-Genis	20
Bellegarde c. Fri.	29 Ilanz c. Grisons	5 St-Hilaire (Doubs)	2
Bellevoeye	22 Kaisersberg h. rhin	1 St-Jean en Maur.	5
Besançon (Doubs)	8 Klingnau c. Arg.	2 St-Lupicin	6
Bischofzell c. Th.	18 La Chapelle	1 St-Paul de V.	26
Blamont (Doubs)	4 LaFerté S. Jouarre	5 Sallénoves	4
Bonneville en Sav.	12 Langnau c. Berne	17 Schleintheim c. S.	1
Bons en Savoie	8 Langres	15 Seignelégier c. B.	15
Bornand (grand) S.	29 LaSarraz c. Vaud	2 Selongey c. d'Or	2
Bregenz (Vorarl.)	25 Lons-le-Saunier	15 Sempach c. Luc.	9
Brevine c. Neuc.	10 Madelaine p. la r.	22 Soleure	9
Bulle c. Fribourg	25 Madelaine pet. d.	20 Tagninge en Sav.	25
Berne	25 Mayence	25 Thann h. rhin	1
Bulles c. Neuc.	15 Megeve en Savoie	5 Thion en Savoie	5
Château du Pré	22 Memmingen Wurt.	4 Ueberlingen	4
Chaumergi	23 Montbéliard (Doubs)	1 Valence	15
Chaussin	11 Motta Montagne	11 Vaudrey	15
Chatillon	1 Moudon c. Vaud	3 Vercel (Doubs)	15
Chauvin	2 Munich	25 Vevey c. Vaud	50
Chiavenna	15 Munster c. Luc.	22 Vezellieux	20
Clerval (Doubs)	9 Naisey	12 Villisau c. Luc.	1
Cluses en Savoie	29 Neuchatel	5 Vinzier	1
Concise c. Vaud	6 Neustatt (Forêt N.)	25 Vius en Sallaz Sav.	1
Cossonay c. Vaud	11 Nidau c. Berne	16 Waldenbourg c. B.	15
Davos c. Grisons	6 Nyon c. Vaud	4 Waldshut Forêt N.	25
Délemont c. Berne	24 Oensingen c. Sol.	8 Weinfeldén c. Th.	10
Delle h. rhin	15 Olten c. Soleure	4 Willafant	10
Deschaud	17 Orbe c. Vaud	8 Worms	1
Epinal	5 et 17 Orchamp	1 Wurtzbourg	8

LA CROIX, SIGNE DE PARDON.

Avant son avènement au trône, Louis XII, roi de France, eut beaucoup d'ennemis qui cherchèrent à lui nuire. Lorsqu'il fut devenu roi, il fit inscrire leurs noms dans un registre et marquer chacun d'eux d'une *croix noire*. Le bruit s'en étant répandu, les ennemis du roi s'enfuirent, parce qu'ils considérèrent la *croix* devant leur nom, comme un mauvais signe, et craignirent d'être livrés à la mort. Dès que le roi apprit leur fuite, il les fit rappeler, en les assurant de sa grâce, et leur dit : « J'ai fait une *croix* devant votre nom afin de me rappeler la *croix* de Christ et d'imiter son exemple, lui qui, de ce lieu, a prié pour ses bourreaux et a dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »



LE KALIFE DE CORDOUE.

Les Arabes, après avoir adopté la religion du faux prophète Mahomet, firent en peu de temps d'immenses conquêtes et étendirent même leur domination jusque sur l'Espagne, qu'ils possédèrent plusieurs siècles. Un de leurs kalifes ou rois dans ce pays, celui de Cordoue, avait voulu agrandir ses jardins et faire élever un pavillon sur un petit champ qui les bornait et qui était le bien d'une pauvre veuve. Celle-ci refusa ; le prince alors, ou son ministre, s'empara du petit champ, et un palais tout brillant d'or y fut élevé ; la pauvre femme alla se plaindre au cadi ou juge de Cordoue. L'affaire était difficile : le cadi, homme de bien, monta sur son âne, et se rendit auprès du kalife, à l'heure même où, entouré de sa cour, ce prince était dans le pavillon. Après s'être prosterné devant le kalife, il le pria de lui accorder la permission de remplir son sac avec la terre du jardin. Le roi, qui était bon, y consentit. Le sac plein, le cadi, avec cette familiarité qui, chez ces peuples, se mêle à la servitude, dit au roi : « Ce n'est pas tout ; pour achever ton œuvre, il faut que tu m'aides à charger ce sac sur mon âne. » Le kalife essaie, et trouve le fardeau trop lourd. « Prince, dit gravement le cadi, si ce sac, qui ne renferme qu'une bien petite partie de la terre, t'a semblé si lourd, comment pourras-tu porter devant Dieu cette terre tout entière que tu as usurpée. » Le roi fut touché de l'allégorie, et rendit le champ à la pauvre femme, en lui laissant le pavillon et toutes ses richesses.

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.	
1 Jeudi	Pierre.	4	43	7	29	12	5	58	Louez l'Éternel dans les Cieux, louez-le dans les plus hauts lieux. (Ps. CXLVIII. 1.)
2 Vendredi	Etienne.	4	44	7	27	—	5	54	
3 Samedi	<i>Invent. s. Et.</i>	4	45	7	26	—	5	49	
4 DIMANCHE	Dominique.	4	46	7	25	—	5	44	La délivrance vient de l'Éternel, ta bénédiction est sur ton peuple. (Ps. III. 8.)
5 Lundi	Oswald	4	47	7	24	—	5	39	
6 Mardi	Transfig.	4	48	7	22	—	5	32	
7 Mercredi	Gustave	4	50	7	20	—	5	26	L'Éternel est près de ceux qui ont le cœur déchiré, et il délivre ceux qui ont l'esprit abattu. (Ps. XXXIV. 18.)
8 Jeudi	Regnard	4	51	7	19	—	5	18	
9 Vendredi	Roland	4	53	7	17	—	5	10	
10 Samedi	Laurent.	4	54	7	15	—	5	2	C'est une belle chose que de célébrer l'Éternel et de psalmodier à ton nom, ô Souverain! (Ps. XCII. 2.)
11 DIMANCHE	Susanne.	4	55	7	14	—	4	53	
12 Lundi	Claire.	4	56	7	13	—	4	43	
13 Mardi	Hippolite.	4	57	7	11	—	4	33	Allons donc avec assurance au trône de la grâce, afin que nous obtenions miséricorde, et que nous trouvions grâce, pour être aidés dans le besoin. (Hébr. IV. 16.)
14 Mercredi	Alphonse	4	59	7	10	—	4	22	
15 Jeudi	<i>Assompt.</i>	5	—	7	8	—	4	11	
16 Vendredi	Roch.	5	1	7	6	—	3	59	L'Éternel est bon envers tous et ses compassions sont par dessus toutes ses œuvres. (Ps. CXLV. 9.)
17 Samedi	Bertram	5	2	7	5	—	3	46	
18 DIMANCHE	Aurore	5	3	7	3	—	3	34	
19 Lundi	Sébal.	5	5	7	1	—	3	20	L'Éternel est bon envers tous et ses compassions sont par dessus toutes ses œuvres. (Ps. CXLV. 9.)
20 Mardi	Bernard.	5	6	6	59	—	3	6	
21 Mercredi	Philibert.	5	7	6	57	—	2	52	
22 Jeudi	Simphorin	5	9	6	56	—	2	37	L'Éternel est bon envers tous et ses compassions sont par dessus toutes ses œuvres. (Ps. CXLV. 9.)
23 Vendredi	Zachée.	5	10	6	54	—	2	22	
24 Samedi	Barthélemi.	5	11	6	53	—	2	6	
25 DIMANCHE	Louis.	5	12	6	51	—	1	49	L'Éternel est bon envers tous et ses compassions sont par dessus toutes ses œuvres. (Ps. CXLV. 9.)
26 Lundi	Séverin.	5	13	6	49	—	1	33	
27 Mardi	<i>Fin Canicule</i>	5	15	6	47	—	1	16	
28 Mercredi	Augustin.	5	16	6	45	—	0	58	L'Éternel est bon envers tous et ses compassions sont par dessus toutes ses œuvres. (Ps. CXLV. 9.)
29 Jeudi	Jean	5	18	6	43	—	0	41	
30 Vendredi	Benjamin.	5	19	6	41	—	0	23	
31 Samedi	Rebecca.	5	21	6	39	—	0	4	

☾ D. Q. le 6, à 3 h. 53 m. du m. ● N. L. le 14, à 2 h. 58 m. du m. ☽ P. Q. le 21, à 2 h. 42 m. du m. ☼ P. L. le 28, à 1 h. 0 m. du m. *Apogée* le 7. *Périgée* le 21.

Depuis le 1^{er} Août jusqu'au dernier, les jours ont diminué d'une heure et 28 minutes.

Les semis de ce mois consistent en oignons blancs, raves et navets, oseille, épinards. Vers la fin du mois, on sème des choux à pain de sucre, des choux blancs, etc. Continuez à greffer en écusson. Semez du trèfle incarnat ou jarousse, de la luzerne.

Foires du mois d'Août 1844.

Aarberg c. Berne	21 Hutwyl c. Berne	7 Reichensée c. Luc.	40
Aarau	7 Igny	29 Reichenau près de	26
Aigubelle en Sav.	22 Jougne (Doubs)	26 Constance	16
Alstœdten c. S-Gall	19 Lachen c. Schwytz	20 Renan c. Berne	4
Andilly	22 Laferté S. Jouarre	27 Rheinfelden c. Ar.	28
Anney en Savoie	26 Lagnieu (Ain)	29 Rigney (Doubs)	9
Annonay	12 Lamanche	6 Rochevieux	29
Annoire	20 Landeron c. Neuc.	12 Rolle	50
Appenzell	28 Landsers h. rhin	16 Romont c. Frib.	17
Arbois (Jura)	7 Larixouse (Jura)	15 Ronchard (Doubs)	29
Arintod (Jura)	49 Le Muys	27 Rue c. Fribourg	22
Auboiss	26 Les Bois c. Berne	26 Ruffach h. rhin	16
Beaume (Doubs)	15 Les Bouchoux	16 Ruffey	17
Begnins	19 Les Fourgs	20 Rumilly en Savoie	24
Belfort h. rhin	5 Les Rousses (Jura)	9 Saillans (Drôme)	12
Besançon (Doubs)	26 Lenzburg	15 St. Amour (Jura)	27
Bienne c. Berne	8 Liestall c. Bâle	14 St. Cergue c. Vaud	10
Blamont (Doubs)	5 Lignièrès c. Neuch.	5 St. Claude (Jura)	12
Boège	25 L'Isle	8 Ste. Croix c. Vaud	28
Bons en Savoie	40 Lons-le-Saunier	15 St. Félix	50
Bouclans (Doubs)	46 Marlioz	2 St. Jean d'Aulph	29
Bourg (Ain)	5 Massevaux h. rhin	12 St. Imier c. Berne	20
Bremgarten c. Arg.	49 Mellingen c. Arg.	12 St. Triviers (Ain)	19
Cerlier c. Berne	44 Melz c. St-Gall	29 St. Ursanne c. Ber.	49
Champagny	28 Mienzi	24 Salins (Jura)	15
Chaudécroténaï	50 Mouthéliard	12 Sallanches en Sav.	5
Chesne-Thônex	2 Montmourol	5 Samœns en Sav.	17
Chilli	50 Mont-sur-Vaud	24 Schaffouse	24
Chirvaux (Jura)	20 Moral c. Fribourg	21 Schweillbrunn c.A.	20
Clerval (Doubs)	45 Morbier	5 Sciez en Savoie	25
Coligny (Ain)	49 Morez (Jura)	16 Semoncel	3
Cossonay c. Vaud	19 Morreau (Doubs)	6 Soleure	15
Courrendelin c. B.	42 Moudon c. Vaud	28 Steckborn près C.	22
Dannemarie h. rhin	27 Moussier	40 Sursee c. Lucerne	28
Delle h. rhin	49 Mouthérot (Doubs)	29 Taguinge en Sav.	26
Diessenhofen c. Th.	10 Moutier gr. Val.	5 Tassenières	29
Dôle (Jura)	51 Munster G. T. h.	24 Tervai le Château	49
Douvaine en Sav.	2 Neun-Breisach h. r.	24 Toirette	20
Echallens c. Vaud	19 Neuchatel, marché	Ueberlingen	28
Einsiedlen c. Schw.	26 de détail,	8 Unterhallau c. Sch.	12
Einsisheim h. rhin	24 Neuveville c. Ber.	27 Urnäschen c. App.	12
Epinal	7 et 21 Nidau	27 Val d'Illicz	19
Epoisses (c. d'Or)	19 Noirmont c. Berne	5 Vallengin c. Neuc.	16
Eternos (Doubs)	42 Olten	49 Valleri	14
Faucogney (h. S.)	1 Orgelet (Jura)	24 Viège c. Valais	10
Félingé	42 Ormont sur les Mos-	15 Ville du Pont	45
Féterne en Savoie	ses c. Vaud	26 Villisau c. Lucerne	10
Frick c. Argovie	42 Passavant (Doubs)	27 Wattenwyl c. Ber.	14
Gaillard	29 Pellionex	17 Wyl c. St-Gall	20
Gessang	46 Pesige	50 Zoffingen c. Argov.	24
Gex	1 Pleure	9 Zurzach c. Argovie	24
Gigny (Jura)	20 Plot en Savoie	16 Zweisimmen c. B.	28
Giromagny h. rhin	15 Poligny (Jura)		4
Glaris	45 Pont du Bourg		21
Glise en Valais	15 Port sur Saône		5
Grandson	14 Provence c. Vaud		17
Grandval c. Berne	27 Rapperswyl c.S-G.		21



L'ALLEMAND AU TRANSPORT DES CENDRES DE NAPOLEON.

Un Allemand très-riche et grand admirateur de Napoléon fit, en 1840, le voyage de Paris tout exprès pour assister au transport des cendres du grand capitaine. Il s'était, à tout prix, procuré une place excellente au milieu de la foule immense des spectateurs ; mais il était si pressé de toutes parts, qu'il lui était impossible de lever seulement ses bras jusqu'à sa tête. Après quelques heures d'attente par un froid rigoureux de décembre, il vit enfin approcher le cortège solennel. Un char colossal, orné de quatorze statues représentant des victoires de Napoléon, s'avance couvert de velours violet et traîné par seize chevaux noirs. Toutes les têtes se découvrent pour rendre hommage à l'empereur ; mais avant que l'Allemand parvienne à ôter son chapeau, un porteur d'eau lui donne par derrière sur la tête un grand coup de poing qui le lui enfonce jusqu'au menton, en s'écriant : « Grossier manant, ne pouvez-vous pas ôter votre feutre comme les autres braves gens ? » Ce ne fut qu'après que tout fut fini et que la foule se fut un peu éclaircie, que le malheureux Allemand put relever son chapeau, qui avait risqué de l'étouffer et lui avait fait manquer le but de son voyage.

KLEINJOGG.

Jacob Guyer, surnommé Kleinjogg, né dans la première moitié du siècle passé, à Wermetschweil, canton de Zurich, était un simple paysan sachant à peine lire et écrire. Sa première jeunesse, pendant la-

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.
		h.	m.	h.	m.	h.	m.	s.	
1 DIMANCHE	Vérène.	5	22	6	37	11	59	46	Mais pour vous, mes frères, ne vous laissez pas en faisant bien. (II. Thess. VI. 13.) Quiconque ne fait pas ce qui est juste et n'aime pas son frère n'est point de Dieu. (I. Jean III. 10.) Or la cognée est déjà mise à la racine des arbres, c'est pourquoi tout arbre qui ne fait point de bon fruit s'en va être coupé et jeté au feu. (Matth. III. 10.) Il a éloigné de nous nos forfaits autant que l'orient est éloigné de l'occident. (Ps. CIII. 12.) Eternel, fais-nous voir ta miséricorde et accorde-nous ta délivrance. (Ps. LXXXV. 7.) Garde ton cœur de tout ce dont il faut le garder, car de lui procèdent les sources de la vie. (Prov. IV. 23.)
2 Lundi	Gilles.	5	23	6	35	—	59	27	
3 Mardi	Antoine.	5	24	6	34	—	59	7	
4 Mercredi	Esther.	5	25	6	32	—	58	48	
5 Jeudi	Hercule.	5	27	6	30	—	58	28	
6 Vendredi	Victorine.	5	28	6	27	—	58	8	
7 Samedi	Reine.	5	30	6	25	—	57	48	
8 DIMANCHE	Nativ. N. D.	5	31	6	23	—	57	28	
9 Lundi	Léandre.	5	32	6	21	—	57	8	
10 Mardi	Nicolas.	5	33	6	19	—	56	47	
11 Mercredi	Félix. Jacob.	5	34	6	18	—	56	27	
12 Jeudi	Tobie.	5	36	6	16	—	56	6	
13 Vendredi	Aimé.	5	37	6	14	—	55	45	
14 Samedi	Exalt. Ste. †	5	39	6	12	—	55	24	
15 DIMANCHE	Jeûne fédér.	5	40	6	9	—	55	3	
16 Lundi	Corneille.	5	41	6	8	—	54	42	
17 Mardi	Lambert.	5	42	6	6	—	54	21	
18 Mercredi	4 Temps.	5	43	6	4	—	54	—	
19 Jeudi	Sidon.	5	45	6	2	—	53	39	
20 Vendredi	Hector.	5	46	6	—	—	53	18	
21 Samedi	Matthieu.	5	47	5	59	—	52	57	
22 DIMANCHE	Maurice.	5	48	5	57	—	52	36	
23 Lundi	Thécle.	5	49	5	54	—	52	15	
24 Mardi	Stéphanie.	5	51	5	52	—	51	54	
25 Mercredi	Cléopas.	5	52	5	50	—	51	34	
26 Jeudi	Cyprien.	5	53	5	49	—	51	13	
27 Vendredi	Nicetas.	5	54	5	47	—	50	53	
28 Samedi	Ennemond.	5	56	5	45	—	50	33	
29 DIMANCHE	Michel.	5	57	5	43	—	50	13	
30 Lundi	Jérôme.	5	59	5	41	—	49	59	

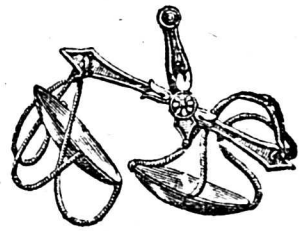
☾ D. Q. le 4, à 10 h. 10 m. du s. ☉ N. L. le 12, à 1 h. 42 m. du s. ☽ P. Q. le 19, à 8 h. 18 m. du m. ☿ P. L. le 26, à 1 h. 40 m. du s. *Apogée* le 4. *Périgée* le 16.

Depuis le 1^{er} Septembre jusqu'au dernier, les jours ont diminué d'une heure et 42 m.

Dans les premiers jours de Septembre, semez les divers choux indiqués au mois précédent. Semez des laitues et des salades pour hiverner. Continuez à greffer en écusson quelques espèces d'arbres fruitiers. On commence à planter les oignons à fleurs, les renoncules et les anémones.

Foires du mois de Septembre 1844.

Abondance Ch.	19 Estavayer c. Frib.	4 Niedersept h. r.	4
Adelboden c. Ber.	17 Eliswyl c. Luc.	3 Nyon c. Vaud	26
Aix en Savoie	14 Faucogney (h.-S.)	3 Oensingen c. Sol.	16
Appenzell	25 Feldkirch Vorarl.	50 Olten c. Soleure	2
Arlai (Jura)	14 Ferrette h. rhin	10 Orgelet (Jura)	24
Aromas (Jura)	26 Francfort-sur-Mein	9 Ormont-dessus	10
Aubonne c. Vaud	10 Fribourg en Brig.	2 Ornans (Doubs)	17
Audeux (Doubs)	10 Fribourg en Suisse	14 Payerne c. Vaud	19
Avenches c. Vaud	6 Frutigen c. Berne	6 Plaufayon c. Frib.	11
Augsbourg	50 Gex (Ain)	9 Pontarlier (Doubs)	5
Bagnes c. Valais	28 Giromagny h. r.	10 Pont de Mart. c. N.	5
Beaufort en Sav.	50 Glaris	21 Porentrui c. B.	16
Belfort h. rhin	22 Grabs c. St-Gall	19 Rehetobel c. App.	27
Bellegarde c. Frib.	25 Grandfontaine Ber.	10 Reichenbach c. B.	24
Bellinzona c. Tessin	2 Grandvillard h. r.	10 Reichensee c. Luc.	16
Berne	3 Gras (les) Doubs	21 Ribeauvillers h. r.	9
Bernex en Savoie	50 Gruyères c. Frib.	50 Rue c. Fribourg	25
Bienne c. Berne	49 Haberslullin	16 Ruffach h. rhin	9
Bischofzell c. Th.	2 Hérissau	50 St-Amour (Jura)	25
Blamont (Doubs)	2 Illantz	18 St-Brancher c. V.	21
Bletterans (Jura)	10 Jussi	4 St-Cergue c. Vaud	25
Bois d'Amont (Jura)	16 Kœlliken c. Arg.	20 St-Claude (Jura)	12
Bolzano (Tyrol)	9 LaClusaz en Savoie	16 St-Gervais en Sav.	14
Bonadutz c. Grisons	50 Langenbruck c. B.	25 St-Hilaire (Doubs)	4
Bonneville en Sav.	11 Langenthal c. B.	25 St-Jean d'Aulph	27
Bornand (grand)	21 Langnau c. Berne	18 St-Joire en Savoie	2
Bourg (Ain)	2 et 14 Langwies c. Gris.	26 St-Julien Savoie	5
Breitenbach c. Sol.	17 Lalkouse	16 Ste-Marie aux M.	4
Brevine c. Neuch.	18 Lauffenbourg c. A.	50 St-Trivier (Ain)	9
Bulle c. Frib.	5 Lauzanne c. Vaud	14 Salez c. St-Gall	50
Burdignin en Sav.	10 Lenzburg c. Arg.	26 Salins (Jura)	12
Chaindon c. Berne	2 Les-Rousses (Jura)	25 Samœns en Sav.	50
Chambériat	6 Lœsche c. Valais	50 Schœftland c. Arg.	2
Chamonix en Sav.	50 Lons-le-Saunier	16 Schwarzenbourg B.	26
Château-d'Oex	18 Lucens c. Vaud	15 Selongey (C.-d'Or)	27
Châtelet au Gess.	25 Lucerne	25 Serre-les-Sapins D.	20
Chatillon	16 Lutry c. Vaud	26 Sidwald c. St-Gall	19
Chaumergi	24 Malleray c. Berne	28 Siebnen c. Schwytz	25
Chaussin	4 Megève en Savoie	4 Simplon c. Valais	28
Chaux-de-Fonds	10 Mels c. St-Gall	26 Sion c. Valais	50
Chiètres c. Frib.	26 Meyenberg c. Arg.	50 Soleure	17
Cité-d'Aost (Piém.)	3 Mirecourt (Vosges)	9 Sonceboz c. Berne	20
Clerval (Doubs)	10 Montbéliard	9 et 50 Sonviller c. Berne	26
Cluses en Savoie	16 Montfaucon c. B.	9 Spiecher c. Appen.	16
Colfrane	1 Monthey c. Valais	11 Spiringen c. Uri	25
Colmar h. rhin	18 Montmélan le Ch.	9 Steg c. Uri	27
Constance	9 Morgens c. Valais	18 Stein am Rhein	25
Courtelari c. Berne	2 Morges c. Vaud	4 Sulz h. rhin	25
Cruseille	9 Morteau (Doubs)	28 Summiswald c. B.	27
Dagmersellen c. L.	9 Motiers-travers	6 Termignon	50
Davos c. Grisons	27 Moutiers en Tar	15 Thaignen c. Schaff.	14
Déclémont c. Berne	25 Mulhausen h. r.	14 Thann h. rhin	9
Delle h. rhin	16 Munster c. Lucerne	25 Thôn en Savoie	25
Diesse c. Berne	17 Muttenz c. Bâle	4 Thonon en Sav. 4 et 19	19
Echallens c. Vaud	50 Neu-Brisach h. r.	50 Thun c. Berne	25
Engelberg c. Unt.	14 Neuchatel	12 Trogen c. Appen.	50
Erlenbach c. Berne	10 marché au détail	Unterseen c. Berne	15
Erlinsbach c. Sol.	10 Neunkirch c. Schaf.	25 Val d'Illicz c. Val.	27



Vallengin c. Neuc.	21	Wagenstetten c. A.	16
Vercel (Doubs)	25	Weinfelden c. Zur.	25
Verrières c. Neuc.	16	Wildhaus c. S.-Gall	10
Versoix c. Genève	25	Yverdon c. Vaud	5
Vius en Sale	10	Zurich	11
Vouxvri c. Valais	50	Zoffingen c. Arg.	4
Viège c. Valais	27	Zurzach c. Arg.	2
Wadenswyl c. Zur.	26		
Waldshut F. Noire	21		

(Suite.)

quelle il s'habitua aux pénibles travaux de l'agriculture, n'offrit rien de remarquable. Aidé de son frère, il cultivait un domaine assez considérable, mais de peu de rapport et grevé de dettes. Mais Kleinjogg, inépuisable en ressources et travailleur infatigable, était encore un véritable économe, dont tout le savoir était fondé sur l'observation et l'expérience. Il parvint à tirer le meilleur parti possible des terres ingrates qu'il cultivait en vrai patriarche, entouré d'une famille nombreuse qui avait pour son chef une profonde vénération. Pendant tout le cours de sa vie laborieuse, il combattit avec courage les vices et les préjugés de ses concitoyens.

Il tenait un cabaret, le seul de l'endroit, qui lui rapportait des bénéfices considérables; cependant il aima mieux en faire le sacrifice que de tolérer ou favoriser d'une manière quelconque le penchant de ses compatriotes à l'ivrognerie. Il refusa de livrer du vin et des liqueurs aux oisifs; et même aux voyageurs et aux travailleurs il n'en vendait jamais au-delà d'une certaine quantité. Il en résulta que bientôt les buveurs désertèrent la maison; alors sa famille lui reprocha de se priver ainsi d'une de ses principales ressources, ajoutant que s'il con-

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.	
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.		
1	Mardi	Remi.	6	—	5	39	11	49	35	La bénédiction de l'Eternel enrichit. (Prov. X. 22.)
2	Mercredi	Légier.	6	1	5	37	—	49	16	
3	Jeudi	Lucrèce.	6	2	5	35	—	48	58	Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni. (Génèse XXXII. 26.)
4	Vendredi	François.	6	4	5	33	—	48	39	
5	Samedi	Placide.	6	5	5	31	—	48	22	Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain; si l'Eternel ne garde la ville, celui qui la garde fait le guet en vain. (Ps. CXXVII. 1.)
6	DIMANCHE	Bruno.	6	6	5	30	—	48	4	
7	Lundi	Judith.	6	7	5	28	—	47	47	Cherchez l'Eternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le tandis qu'il est près. (Esaïe LV. 6.)
8	Mardi	Alfred.	6	8	5	26	—	47	31	
9	Mercredi	Dionys.	6	10	5	24	—	47	15	Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous faisons Dieu menteur et sa parole n'est point en nous. (I. Jean I. 10.)
10	Jeudi	Gédéon.	6	12	5	22	—	46	59	
11	Vendredi	Firmin.	6	13	5	20	—	46	44	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
12	Samedi	Maximilien.	6	15	5	18	—	46	29	
13	DIMANCHE	Edouard.	6	16	5	16	—	46	15	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
14	Lundi	Calixte.	6	17	5	15	—	46	1	
15	Mardi	Thérèse.	6	18	5	13	—	45	48	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
16	Mercredi	Gall, abbé.	6	20	5	11	—	45	36	
17	Jeudi	Florentin.	6	21	5	9	—	45	24	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
18	Vendredi	Luc, évang.	6	23	5	7	—	45	12	
19	Samedi	Savinian.	6	24	5	5	—	45	1	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
20	DIMANCHE	Vendelin.	6	26	5	3	—	44	51	
21	Lundi	Ursule.	6	27	5	1	—	44	41	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
22	Mardi	Vailler.	6	29	4	59	—	44	32	
23	Mercredi	Ulysse.	6	31	4	57	—	44	24	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
24	Jeudi	Salomé.	6	32	4	56	—	44	17	
25	Vendredi	Crispin.	6	33	4	55	—	44	10	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
26	Samedi	Amand	6	34	4	53	—	44	4	
27	DIMANCHE	Gabin.	6	36	4	51	—	43	58	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
28	Lundi	Simon Jude.	6	37	4	49	—	43	54	
29	Mardi	Narcisse.	6	39	4	48	—	43	50	Le Seigneur de paix vous donne-toujours la paix en toute manière! le Seigneur soit avec vous. (II Thess. III. 16.)
30	Mercredi	Lucian.	6	41	4	46	—	43	47	
31	Jeudi	Colombe.	6	42	4	45	—	43	44	

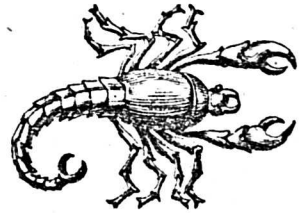
☾ D. Q. le 4, à 4 h. 55 m. du s. ☀ N. L. le 11, à 11 h. 50 m. du s. ☽ P. Q. le 18, à 3 h. 42 m. du s. ☾ P. L. le 26, à 5 h. 31 m. du m. *Apogée* le 1 et le 29. *Périgée* le 13.

Depuis le 1^{er} Octobre jusqu'au dernier, les jours ont diminué d'une heure et 40 m.

Vous pouvez encore semer des laitues, des salades et des pois pour le printemps et planter les oignons à fleurs, les plantes bulbeuses, l'ail et les asperges dans les terrains secs et légers. A la fin du mois, vous pouvez déjà commencer à planter toutes les espèces d'arbres fruitiers et autres, et, si le temps le permet, continuez cette opération pendant tout l'hiver. Nettoyez-les de leurs branches mortes et mal placées.

Foires du mois d'Octobre 1844.

Aarwangen	31	Erschweil c. Sol.	7	Monthey c. Valais	9
Aarau c. Argovie	16	Eschalzmatt c. Luc.	14	Montreux c. Vaud	25
Aarbourg c. Arg.	16	Estavayer c. Frib.	50	Montricher c. Vaud	11
Abondance N. D.	4	Evian en Savoie	7	Morrell c. Val.	15 et 30
Adelboden c. Berne	4	Faucogney (h. S.)	5	Morgez val d'Aoste	4
Aigle c. Vaud	50	Faverges Sav. 2 et	16	Morzine en Savoie	1
Aime en Savoie	7	Ferrette h. rhin	22	Motiers-Travers	22
Albert-Ville	4	Flumet en Savoie	5	Moudon c. Vaud	25
Albeuve c. Frib.	15	Frauenfelden c. Th.	21	Moutiers gr. Val	16
Allorf c. Uri	10	Frutigen c. Berne	22	Mumliswyl c. Sol.	16
Ambérieux (Ain)	29	Gelterkinderen c. Bâle	2	Munster c. Lucern.	21
Annemace en Sav.	26	Gessenai c. Berne	4	Munster c. Val.	2
Appenzell	16	Gex (Ain)	16	Neuchatel	
Bagnes c. Valais	23	Gigny (Jura)	10	marché au bétail	10
Bâle	28	Gimel c. Vaud	7	Neustat (Forêt N.)	28
Beaulmes c. Vaud.	10	Giromagny h. rhin	8	Nidau c. Berne	29
Belfort h. rhin	7	Glaris	10 et 28	Ollten c. Soleure	1
Bellevaux en Sav.	9	Gossau c. St-Gall	7	Orbe c. Vaud	7
Beercher c. Vaud	23	Gross-Hochstetten	50	Orgelet (Jura)	24
Berne	4 et 22	Gruyères	25	Ormont-dessous	21
Berthoud c. Berne	25	Gryon c. Vaud	11	— dessus	14
Bex c. Vaud	15	Habsheim h. rhin	28	Orsières en Valais	7
Bière	21	Héricourt (Doubs)	51	Palézieux c. Vaud	24
Biot en Savoie	21	Hérisau c. Appen.	7	Planfayon c. Frib.	16
Blamont (Doubs)	7	Hernance c. Gen.	25	Pontarlier (Doubs)	17
Bolligen c. Berne	4	Hulhwyl c. Berne	16	Porentrui c. Berne	21
Bourg (Ain)	19	Kaiserberg h. rhin	2	Port sur Saône	1
Bregenz (Vorarl.)	17	Knonau c. Zurich	7	Ragatz c. St-Gall	21
Brevine c. Neuch.	25	Kulm c. Argovie	25	Ramsen c. Schaff.	5
Brigue c. Valais	16	Kybourg c. Zurich	25	Rapperswyl c. Zur.	2
Brugg c. Argovie	22	Lachen c. Schwytz	8	Reichenbach c. B.	29
Bulach c. Zurich	29	Lajoux c. Berne	14	Rynach c. Argovie	10
Bulle c. Fribourg	17	LaRoche c. Frib.	21	Rochefort c. Neuc.	25
Buren c. Berne	50	Laroche Savoie	9	Romainmôtier c. V.	25
Buttes c. Neuch.	4	LaSarraz c. Vaud	8	Romont c. Frib.	15
Chables sous Salève	2	Lauffen c. Berne	21	Rougemont	45
Chamonix en Sav.	25	Lauffenbourg c. A.	28	Rue c. Fribourg	24
Château-d'Oex	18	Leipsig	2	Russwyl c. Lucerne	7
Châtel d'Abond.	8	Lenck (an der)	4	Sagne c. Neuchatel	8
Châtel-St-Denis	21	Leyzin c. Vaud	10	Saillans (Drôme)	14
Chaux-de-Fonds	29	Liestenstein S-Gall	14	St. Amarin h. rhin	24
Clairvaux (Jura)	21	Liestall c. Bâle	25	St. Amour (Jura)	25
Clerval (Doubs)	8	Lieu (le) c. Vaud	10	St. Branchier c. V.	50
Cluses en Savoie	18	L'Isle c. Vaud	17	St. Claude (Jura)	12
Coligny (Ain)	18	Lindau (Bavière)	25	St. Croix c. Vaud	5
Colmar	26	Loche c. Neuchatel	15	St. Gall	16
Collombay	25	Loèche c. V.	14 et 28	St. Gervais en Sav.	5
Cornol c. Berne	2	Lons-le-Saunier	15	St. Jean de Gonville	11
Courendlin c. Ber.	28	Lottstetten (f. n.)	21	St. Joire en Savoie	17
Cudrefin	28	Lucerne	5	St. Ursanne c. B.	21
Dannemarie h. rhin	8	Lugano Tess.	16 et 28	Salanche en Sav.	29
Delle haut rhin	14	Martigny c. Valais	15	Sarnens en Savoie	21
Douvaïne en Sav.	28	Massevaux h. rhin	7	Sarnen c. Unterw.	17
Drällant	28	Megève en Savoie	4	Schwarzenbourg B.	51
Einsiedlen c. Schw.	7	Menzingen c. Zug	17	Schwellbrunn c. Ap.	29
Elg c. Zurich	2	Mettmenstetten	24	Schwytz	16
Epinal	2 et 16	Mézières c. Vaud	9	Schüpfheim c. Luc.	1
Erlenbach c. Berne	8	Monthéliard (D.)	7	Seewen c. Soleure	9



Seignelégier c. Ber.	7	Untersee c. Berne	9
Sempach c. Luc.	28	Uznach c. St-Gall	19
Sentier (le) c. V.	4	Vacheresse en Sav.	15
Sidwalden c. St-G.	24	Val d'Illiez c. Val.	17
Sierre c. Valais	21	Vallorbe c. Vaud	15
Signau c. Berne	17	Valpalaine	5
Sion c. Valais	26	Verrières c. Neuc.	14
Soleure	22	Villisau c. Lucerne	21
Stammheim c. Zur.	28	Vionnaz c. Valais	28
Stantz c. Unterw.	25	Waldenbourg canton	
Stein am Rhein	25	Bâle	10
Tavannes c. Berne	50	Wattenwyl c. Ber.	9
Thaingen c. Schaff.	29	Wiedlisbach c. Ber.	28
Torens	17	Winterthur c. Zur.	10
Tour-Rondeen S.	16	Wyl c. St-Gall	4
Tramelan c. Berne	9	Yverdon c. Vaud	29
Travers	9	Zoffingen c. Argovie	2
Ueberlingen	25	Zug	22
Unterhallau c. Sch.	21	Zweissimmen c. B.	24

(Suite.)

continuait de cette manière, il finirait par se ruiner. « Sans doute, répondit l'honnête agriculteur, je diminue mes revenus; mais croyez-vous que Dieu veuille bénir un grain fait aux dépens de la moralité; croyez-vous que consciencieusement je puisse recevoir l'argent d'un père de famille, pendant que sa femme et ses enfans se nourrissent de larmes et de privations? Ne pensez-vous pas que la colère de Dieu tombera sur celui qui, pour argent, aura encouragé le scandale et contribué à la ruine d'une maison? » Le paysan philosophe s'acquiesce l'estime de tous ses concitoyens; et le gouvernement de Zurich, voulant reconnaître les services désintéressés de ce brave homme, lui confia la direction d'une ferme considérable, où il put déployer, sur une plus grande échelle, son activité, ses lumières et son amour du prochain.

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.	
		h.	m.	h.	m.	h.	m.	s.		
1	Vendredi	Toussaints.	6	44	4	43	11	43	43	Ne sois plus incrédule, mais crois. (Jean XX. 27.)
2	Samedi	Trépassés.	6	46	4	41	—	43	42	
3	DIMANCHE	Humbert.	6	47	4	40	—	43	42	Qui croit au Fils a la vie éternelle. (Jean III. 36.)
4	Lundi	Charles.	6	48	4	39	—	43	43	
5	Mardi	Natalie.	6	49	4	38	—	43	45	Si je marche au milieu de l'adversité, tu me vivifieras. (Ps. CXXXVIII. 7.)
6	Mercredi	Léonard.	6	51	4	36	—	43	48	
7	Jeudi*	Amarante.	6	53	4	34	—	43	51	Le Dieu Fort n'est point homme pour mentir, ni fils d'homme pour se repentir; il a dit et ne le fera-t-il point? il a parlé et ne le ratifiera-t-il point? (Nombres XXIII. 19.)
8	Vendredi	Godetroi.	6	54	4	33	—	43	56	
9	Samedi	Théodore.	6	56	4	32	—	44	1	Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive. (Matthieu XVI. 24.)
10	DIMANCHE	Berthe.	6	57	4	31	—	44	7	
11	Lundi	Martin E.	6	58	4	30	—	44	14	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
12	Mardi	Arsène.	7	—	4	29	—	44	22	
13	Mercredi	Brigitte.	7	1	4	27	—	44	31	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
14	Jeudi	Frédéric.	7	3	4	26	—	44	40	
15	Vendredi	Léopold.	7	4	4	25	—	44	50	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
16	Samedi	Othmard.	7	5	4	24	—	45	1	
17	DIMANCHE	Grégoire.	7	6	4	23	—	45	13	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
18	Lundi	Agathon.	7	8	4	22	—	45	26	
19	Mardi	Elizabeth.	7	10	4	21	—	45	39	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
20	Mercredi	Emilie.	7	11	4	20	—	45	54	
21	Jeudi	Prés. N. D.	7	13	4	19	—	46	9	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
22	Vendredi	Cécile.	7	14	4	19	—	46	25	
23	Samedi	Clément.	7	15	4	18	—	46	41	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
24	DIMANCHE	Théophile.	7	16	4	18	—	46	59	
25	Lundi	Cathérine.	7	18	4	17	—	47	17	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
26	Mardi	Conrad.	7	19	4	16	—	47	36	
27	Mercredi	Jérémie.	7	20	4	15	—	47	56	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
28	Jeudi	Sosthènes.	7	22	4	15	—	48	16	
29	Vendredi	Saturnin.	7	23	4	14	—	48	38	J'ai attendu l'Eternel, mon ame l'a attendu, et j'ai mon attente en sa Parole. (Psaum. CXXX. 5.)
30	Samedi	André.	7	24	4	13	—	48	59	

☾ D. Q. le 3, à 10 h. 45 m. du m. ☀ N. L. le 10, à 10 h. 3 m. du m. ☽ P. Q. le 17, à 1 h. 57 m. du m. ☾ P. L. le 25, à 12 h. 8 m. du m. *Apogée* le 25. *Périgée* le 11.

Depuis le 1^{er} Novembre jusqu'au dernier, les jours ont diminué d'une heure et 16 minutes.

On arrache le céleri, les bettes-raves, les chicorées, les choux-fleurs, les carottes jaunes, etc. pour les placer à l'abri pendant l'hiver. On plante encore des oignons de tulipes, jacinthes, narcisses et autres, ainsi que des anémones et des renonnoles.

Foires du mois de Novembre 1844.



Aarau c. Argovie	15	Eglisau c. Zurich.	26	Morzine en Savoie	8
Aarberg c. Argovie	15	Einsiedlen c. Schw.	4	Moudon c. Vaud	20
Abondance N. D.	4	Elgg c. Zurich	15	Moutherot (D.)	11
Aeschi c. Berne	3	Epinal	20	Mulhausen h. rhin	5
Aignebelle en Sav.	11	Ensisheim h. rhin	23	Maunster c. Lucerne	25
Allkirch h. rhin	23	Erlenbach c. Berne	12	Mury c. Argovie	11
Allorf c. Uri	7	Erlinsbach c. Sol.	26	Naters c. Valais	9
Andelfingen c. Zur.	4	Erschweil c. Sol.	23	Neu-Brisach h. rh.	21
Appenzell	15	Eschentz c. Thur.	28	Neuchatel	6
Arbon c. Thurg.	11	Evian en Sav.	4 et 18	Neuveville c. Ber.	26
Arwangen c. Berne	7	Faucogney (h. S.)	7	Noirmont c. Berne	3
Atalens c. Frib.	4	Flumet en Savoie	7	Nyon c. Vaud	28
Avenches c. Vaud	13	Flums c. St-Gall	3	Oensingen c. Sol.	23
Baar c. Zug	18	Fribourg en Suisse	14	Ollon c. Vaud	13
Baden c. Argovie	16	Frick c. Argovie	50	Olten c. Soleure	12
Balstall c. Soleure	7	Frutigen c. Berne	22	Orgelet (Jura)	25
Belfort h. rhin	4	Gaillard	8	Ormont-dessous	29
Berne	26	Gebweiler h. rhin	50	— dessus	29
Berneck c. St-Gall	12	Gersau c. Schwytz	11	Ornans (Doubs)	19
Berthoud c. Berne	4	Grandvillard h. rh.	12	Oron-la-Ville	6
Besançon (Doubs)	18	Glaris	12 et 22	Passavant	2
Bex c. Vaud	2	Grandson c. Vaud	15	Payerne c. Vaud	7
Bienne c. Berne	14	Grandvillard h. rh.	12	Pfäffikon c. Zurich	14
Biot en Savoie	21	Gründelwald c. B.	2	Rances c. Vaud	1
Bischofzell c. Th.	14	Gruyères c. Frib.	20	Renan c. Berne	9
Blamont (Doubs)	6	Hérisau c. Appen.	22	Rheinau c. Zurich	6
Blankenburg c. B.	16	Herzogenbuchsee	11	Rheineck c. St-Gall	4
Bonneville en Sav.	11	Horgen c. Zurich	14	Rheinfelden c. Arg.	6
Bons en Sav.	15	Hucimoz c. Vaud	9	Ribauvillers h. rh.	50
Bornand (gr.) Sav.	7	Ilanz c. Grisons	14	Richterschwyll Z.	12
Boudry c. Neuch.	9	Kaysersthul c. Arg.	11	Rolle c. Vaud	22
Bourg (Ain)	12	Klingnau c. Arg.	26	Rorschach c. St-G.	7
Breitenbach c. Sol.	12	Küblis c. Grisons	13	Ruffach h. rhin	28
Bremgarten c. Arg.	4	Lachen c. Schwytz	5	Rumilly en Savoie	25
Brenets c. Neuch.	4	Lagnieu (Ain)	12	Saillans (Drôme)	20
Brent c. Vaud	15	Landeron c. Neuc.	11	St. Amour (Jura)	16
Brientz c. Berne	15	Langenthal c. Ber.	23	St. Claude (Jura)	12
Bulle marché de bét.	7	Langwies c. Gris.	19	St. Genis (Ain)	22
Carouge c. Genève	2	La Roche c. Frib.	26	St. Gingolph en S.	6
Champagnole (Jura)	26	Lauchen c. Berne	7	St. Hélie en Sav.	2
Château-d'Oex	28	Lausanne	9	St. Jean de Gony.	12
Chesne-Thônex	15	Loèche c. Valais	11	St. Imier c. Berne	21
Cité d'Aoste	2	Lons-le-Saunier	13	St. Julien en Sav.	7
Clerval (Doubs)	15	Lucens c. Vaud	6	St. Légier c. Vaud	20
Coire c. Grisons	12	Lutry c. Vaud	28	St. Marie aux Min.	6
Collonge f. l'Ecl.	2	Martigny-Ville	11	St. Maurice en Val.	4
Colmar h. rhin	14	Massevaux h. rhin	18	St. Triviers (Ain)	2
Constance	26	Massonger c. Val.	23	St. Vjt	23
Coppet c. Vaud	26	Mellingen c. Arg.	26	Saeckingen c. Arg.	50
Cossonay c. Vaud	7	Meyrin c. Genève	28	Salins (Jura)	2
Couvet c. Neuch.	11	Meyenberg c. Arg.	16	Sarnen c. Unterw.	6
Cruseille en Sav.	15	Moirans (Isère)	2	Schaffhouse	12
Cully c. Vaud	15	Montbéliard	18	Schiersch c. Gris.	25
Delémont c. Berne	15	Montmélian en S.	23	Schleitheim c. Sch.	23
Delle h. rhin	11	Morat c. Fribourg	20	Schwytz	12
Diessenhofen c. T.	18	Morez (Jura)	4	Seegen c. Argovie	19
Divonne (Jura)	19	Morges c. Vaud	15	Selongey (C. d'Or)	12
Echallens c. Vaud	14	Morteau (Doubs)	12	Semsaies	4

Sierre c. Valais	26	Vercel (Doubs)	4
Sion 2, 9, 16 et	23	Vesoul (h Saône)	23
Sissac c. Bâle	15	Vevey c. Vaud	26
Sombacourt	30	Vièges en Valais	12
Stæfa c. Zurich	21	Vonxvri en Valais	14
Stantz c. Unterw.	15	Waldshut (f. Noire)	6
Steckborn lac de C.	14	Weggis c. Lucerne	11
Stein am Rhein	27	Weinfelden c. Th.	6
Sursee c. Lucerne	4	Wilchingen	18
Taguinge en Sav.	4	Wildhaus	3
Teuffen c. Appenz.	26	Winterthur c. Zur.	7
Thône en Savoie	18	Wyl c. St.-Gall	19
Unterseen c. Berne	20	Zoffingen c. Arg.	16
Uster c. Zurich	28	Zurich	11
Uznach c. St-Gall	17		

PRÉSENCE D'ESPRIT.

Sir Jaques Thornhill peignait le plafond de l'église de Saint-Paul à Londres. Ayant achevé un jour un des compartimens, il marchait à reculons en regardant son ouvrage pour voir quel effet il faisait de loin. Il arriva, toujours à reculons et sans se douter du péril qu'il courait, presque au bord de l'échafaudage; encore quelques secondes, et il était brisé sur le pavé. Un spectateur, voyant le danger du peintre, eut la présence d'esprit de saisir sur-le-champ un pinceau et de barbouiller la peinture. Sir Jaques, hors de lui de colère, s'élança pour sauver encore quelque chose. Mais bientôt sa colère se changea en reconnaissance, lorsque cet homme lui dit : « En barbouillant la peinture j'ai sauvé le peintre; vous approchiez du bord de l'échafaudage sans le savoir; si je vous avais appelé, vous vous seriez naturellement tourné pour voir le danger, et ce pas vous aurait fait tomber. Il ne me restait d'autre moyen que de faire ce que j'ai fait. »

Jours du mois.	FÊTES.	Lever du soleil.		Coucher du soleil.		Temps moyen au midi vrai.			Passages à méditer.	
		h.	m.	h.	m.	H.	M.	S.		
1	DIMANCHE	Sosthène.	7	26	4	13	11	49	22	<p>Le discours de la folie n'est que péché, et le moqueur est en abomination à l'homme. (Proverbes XXIV. 9.)</p> <p>Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. (Matth. XXIV. 35.)</p> <p>Ton soleil ne se couchera plus, et ta lune ne se retirera plus, car l'Eternel te sera pour lumière perpétuelle, et les jours de ton deuil seront finis. (Esaïe LX. 20.)</p> <p>Qui tentera accusation contre les élus de Dieu? Dieu est celui qui justifie. (Rom. VIII. 32.)</p> <p>Crie vers moi, je te répondrai et te déclarerai des choses grandes et cachées, lesquelles tu ne sais point. (Jérém. e XXXIII. 3.)</p> <p>Oh! que bienheureuse est la nation dont l'Eternel est le Dieu, et le peuple qu'il s'est choisi pour héritage! (Psaum. XXXIII. 12.)</p>
2	Lundi	Charlotte.	7	27	4	12	—	49	45	
3	Mardi	Xavier.	7	27	4	12	—	50	9	
4	Mercredi	Barbe.	7	28	4	12	—	50	33	
5	Jeudi	Sabine.	7	30	4	12	—	50	58	
6	Vendredi	Nicolas.	7	31	4	12	—	51	24	
7	Samedi	Ambroise.	7	32	4	12	—	51	50	
8	DIMANCHE	Conc.	7	33	4	11	—	52	17	
9	Lundi	Joachim.	7	34	4	11	—	52	44	
10	Mardi	Valérie.	7	35	4	11	—	53	11	
11	Mercredi	Dam.	7	36	4	11	—	53	39	
12	Jeudi	Sinèse.	7	37	4	11	—	54	8	
13	Vendredi	Luce.	7	38	4	11	—	54	36	
14	Samedi	Nicaise.	7	39	4	11	—	55	5	
15	DIMANCHE	Abraham.	7	40	4	12	—	55	34	
16	Lundi	Adélaïde.	7	40	4	12	—	56	3	
17	Mardi	Lazare.	7	41	4	12	—	56	33	
18	Mercredi	4 <i>Tem.</i>	7	42	4	12	—	57	2	
19	Jeudi	Unibert.	7	42	4	13	—	57	32	
20	Vendredi	Ursine.	7	43	4	13	—	58	2	
21	Samedi	<i>Solst. d'hiver</i>	7	44	4	14	—	58	32	
22	DIMANCHE	30 Martyrs.	7	44	4	14	—	59	2	
23	Lundi	Dagobert.	7	43	4	15	—	59	32	
24	Mardi	Adam.	7	44	4	16	12	0	2	
25	Mercredi	<i>Noël.</i>	7	44	4	17	—	0	31	
26	Jeudi	Etienne.	7	45	4	18	—	1	1	
27	Vendredi	Jean Evang.	7	45	4	19	—	1	31	
28	Samedi	Innocens.	7	45	4	19	—	2	0	
29	DIMANCHE	Thomas.	7	45	4	20	—	2	30	
30	Lundi	David.	7	45	4	21	—	2	59	
31	Mardi	Silvestre.	7	45	4	22	—	3	28	

☾ D. Q. le 3, à 2 h. 34 m. du m. ☀ N. L. le 9, à 8 h. 39 m. du s. ☽ P. Q. le 16, à 3 h. 48 m. du s. ☊ P. L. le 24, à 7 h. 55 m. du s. *Apogée* le 23. *Périgée* le 9.

Depuis le 1^{er} Décembre jusqu'au 21, les jours ont diminué de 21 m., et depuis le 21 au 31, ils ont crû de 7 m.

C'est le moment de labourer les terres fortes, en y plaçant du fumier pour les amender pour le printemps, et de continuer ou d'achever tous les travaux du mois précédent. Vous pouvez encore semer des fèves et des pois dans les terres légères.

Foires du mois de Décembre 1844.

Aarau c. Argovie	18 Frauenfeld c. Th.	9 Pont-du-Bourg	2
Aigle c. Vaud	18 Fribourg en Bris.	21 Porentrui c. Berne	2
Alloré, c. Uri	19 Gais c. Appenzell	24 Port sur Saône	11
Altstædten c. S.	12 Gendrey (Jura)	18 Ragatz c. St-Gall	2
Amბერიუx (Ain)	6 Gessenay c. Berne	6 Rapperswyl St. Gall	18
Anney en Sav.	2 Gex (Ain)	2 Rocologne (D.)	16
Appenzell	11 Gigny (Jura)	10 Reichenbach c. B.	10
Arhois (Jura)	15 Giromagny h. rhin	10 Romont c. Frib.	5
Arcey	21 Glaris	11 Roulous (Doubs)	27
Aromas (J.) 5 et	25 Gossau c. St-Gall	2 Rue c. Fribourg	19
Aubonne c. Vaud	5 Grenoble (Isère)	4 St. Amour (Jura)	2
Belfort h. rhin	2 Hutwyl c. Berne	4 St. Claude (Jura)	12
Belvoye (Doubs)	6 Igny (Marne)	25 St. Hilaire	4
Berthoud c. Berne	26 Ilanz c. Grisons	17 St. Lupicin (Jura)	4
Bex c. Vaud	26 Kaiserstuhl c. Argov.	St. Trivier de C.	
Bienne c. Berne	26 6 et 50	(Ain)	24 et 28
Blamont (Doubs)	6 Klingnau c. Arg.	28 Salins (Jura)	25
Bolzano (Tyrol)	2 Küblis c. Grisons	15 Samœns en Sav.	16
Bonne en Sav.	7 Lachen c. Schw.	5 Sancey-le-C. (D.)	20
Bourg (Ain)	6 Lagnieu (Ain)	9 Sarnen c. Unter.	2
Bregentz (Voralb.)	5 Langnau c. Ber.	11 Schwytz	4
Bremgarten c. Arg.	16 LaRoche en Sav.	14 Seewis c. Gris.	12
Brugg c. Argovie	10 Lauffen c. Berne	9 Seillères	18
Bulle c. Fribourg	12 Lentzbourg c. Ar.	12 Selongey (c. d'Or)	25
Buren c. Berne	11 Lisle sur le D.	25 Sidwald c. S-Gall	12
Cerlier c. Berne	4 Lons-le-Saunier	16 Solrenne	10
Chable s. Salève	18 Lucerne	24 Strasbourg	18 et 26
Chauxmergi	16 Martigny c. Val.	2 Sulz h. rhin	26
Clairvaux (Jura)	20 Meilen c. Zurich	5 Sursée c. Lucerne	6
Clerval (Doubs)	10 Melligen c. Arg.	2 Tassenières	25
Cluses en Savoie	2 Mirecourt (Vosg.)	12 Teuffen c. Appen.	25
Coligny (Ain)	18 Moutbéliard	9 Thonon Sav.	2 et 19
Colmar h. rhin	18 Monthey c. Val.	51 Thun c. Berne	18
Cully	15 Montmélian Sav.	26 Toristorrens	5 et 19
Delémont c. Ber.	18 Morez (Jura)	20 Ueberlingen	16
Delle h. rhin	16 Moudon c. Vaud	27 Vercel (Doubs)	24
Dôle (Jura)	4 Mulhausen	6 Vezellei	9
Echaudens c. V.	26 Neuenkirch. c. S.	9 Vielmergen c. Ar.	2
Einsideln c. Schw.	4 Neuveville c. B.	51 Villeneuve	5
Ermatingen c. T.	2 Nidau c. Berne	10 Villisau c. Luc.	16
Estavayer c. Frig.	4 Olten c. Soleure	9 Vius en Sale	5
Faucogny (h. S.)	5 Orbe	9 et 26 Waldshut (F. N.)	6
Feldkirch (Vor.)	16 Orgelet (Jura)	24 Winterthur c. Zur.	19
Ferney-Volt. 5 et	21 Orniens (Doubs)	17 Yverdon	26
Ferrette h. rhin	10 Payerne c. Vaud	19 Zug	5
Flums c. St-Gall	17 Poligny (Jura)	9 Zweisimmen	12
Fraisans	7 Pontarlier (D.)		12

SAVON A DÉTACHER LES VÊTEMENTS ET LES PLANCHERS.

Demi livre de savon blanc frais.

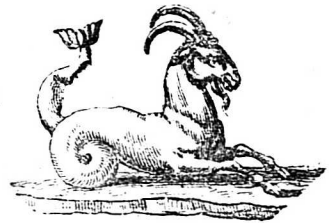
Deux fiels de hœuf.

Quatre onces de potasse, si le savon doit servir à détacher les vêtements.

Six onces de potasse, si c'est pour les planchers.

Un batz d'eau de javelle.

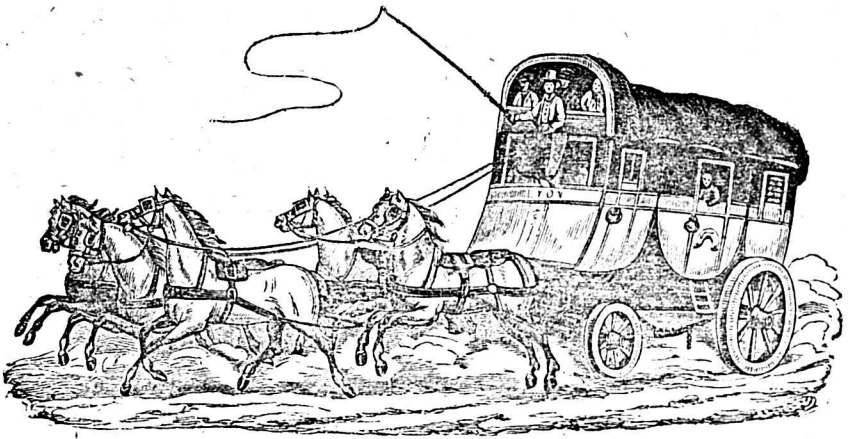
Fondre le tout ensemble sur un feu très-vif et le bien défaire.



LA QUESTION IMPRÉVUE.

Un meurtre avait été commis dans le village de G**, en Provence; le juge instructeur du district s'y rend bientôt pour informer, et la foule s'accumule aussitôt autour de la voiture d'où descend *la justice*. Un huissier, des habits noirs font toujours sensation dans un village, et la curiosité est encore plus excitée par le trouble que cause un crime dont en ignore l'auteur.

Le jeune magistrat était doué d'une rare perspicacité; au lieu de ces enquêtes si souvent infructueuses, parce que toutes les questions sont prévues, il promenait, tout en interrogeant les premiers venus, son regard scrutateur sur la foule: tout à coup il désigne à son huissier un homme qui y était confondu avec les autres curieux, le fait approcher, et lui adresse brusquement cette question: *Pourquoi avez-vous une chemise blanche?* chemise blanche, le vendredi, n'est pas chose commune dans les campagnes, surtout en Provence. L'homme, surpris, ne sait que répondre, se déconcerte, et finit par avouer qu'il a été obligé d'en changer, ayant ensanglanté la sienne en prenant part au meurtre. C'est ainsi que Dieu permet souvent la découverte des mauvaises actions que l'on croit les mieux cachées; mais demeurent-elles un secret pour les hommes, elles ne peuvent en être un pour Dieu, qui voit toutes choses, même le fond de nos cœurs.



VOYAGE A L'ÉTAT DE MONSIEUR.

Etant en voyage, il y a quelques années, j'arrivai las et affamé dans l'auberge de G. ; pendant que je me restaurais avec un morceau de pain blanc et une chopine du erù, il entra un homme accompagné d'un petit garçon, et qui, après m'avoir salué poliment, s'assit dans mon voisinage pour arroser d'un verre de piquette son morceau de pain noir. Cet homme me plut, soit par sa bonne figure, soit par la parfaite propreté de ses vêtements. Mais je me sentis plus d'attrait encore pour son petit garçon, qui de temps en temps tournait les yeux sur moi et sur mon pain blanc; il me parut qu'il pourrait bien le préférer au pain noir de son père. Je lui fis donc signe d'approcher, et après le premier morceau, nous nous trouvâmes bons amis. Cela sembla faire plaisir à son père; nous entrâmes en conversation, un propos amena l'autre, et je finis par lui demander qui il était et comment il se nommait.

« Je suis, me répondit-il, Jean de D. ; à me voir, personne ne croirait que j'ai tant couru le monde; car je suis allé en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et à la Jamaïque, une île voisine de l'Amérique et où croissent le sucre et le café. »

Je fis signe à l'hôte de donner à Jean du pain blanc et une chopine de vin, et je demandai à celui-ci : « Eh bien, comment êtes-vous donc allé si loin par terre et par eau ? »

« Voyez, reprit Jean, cela s'est drôlement passé. Mon père défunt était paysan et possédait un petit bien que je pourrais avoir maintenant après lui. Mais

étant petit garçon, je ne pouvais pas me faire à cet état, et je voulais devenir un monsieur de la ville, comme mon parrain le maître tailleur, qui portait une chaîne de montre dorée et des boutons blancs à son habit. Aussi lorsque mon cousin le commis avait été chez nous, de longtemps ma mauvaise blouse ne me plaisait plus, quoique ma grand'mère me répétait toujours : « Jean, Jean,

Mieux vaut de viande un morceau
Que boutons blancs et soupe à l'eau, »

avec d'autres proverbes dont feu ma grand'mère savait beaucoup. Mais rien n'y faisait : je voulais être non pas paysan, mais maître tailleur à la ville.

« Mon parrain m'y engageait aussi : « Tu n'as qu'à venir en apprentissage chez moi, me disait-il, je te donnerai un habit tel qu'en portent les gens de la ville; une pareille blouse ne va pas à un joli garçon comme toi; dans une couple d'années, tu pourras être maître aussi bien que moi. » Ma grand'mère me disait souvent, il est vrai :

« Santé, jeunesse, est ton partage,
N'abandonne pas le village. »

Mais avec la permission de mon père, j'allai en apprentissage chez mon parrain à la ville. Dès le premier soir, j'entendis, en passant, la bourgeoise dire à son mari dans la cuisine : « Quelle mine jouflue a ce garçon ! comment pourrons-nous le repaire ? » Je pensai bien qu'elle parlait de moi, car j'étais le seul de la maison qui eût une mine jouflue; les autres l'avaient longue et étirée comme une aune de

tailleur. La soupe de la bourgeoise ne m'accommodait guères. On aurait pu planter dix cuillers dans celle de ma mère, tant elle était épaisse; mais ici une seule aurait tenu tout le pain qui nageait dans la soupière. — « Vois-tu, Jean, disait la bourgeoise, c'est une soupe de la ville; qui est-ce qui pourrait en manger d'aussi épaisses que vous les mangez au village? » Mais je pensais en moi-même, je le pourrais bien. — D'ailleurs je ne me fusse pas trouvé si mal chez mon bourgeois, si je n'avais pas eu toujours faim, et si l'aiguille, au lieu d'être fine et menue, eût été grosse comme un manche de fouet. Je ne m'accommodais pas trop de l'habit à la mode dont mon parrain m'avait fait présent. Il n'était ni assez long ni assez large : lorsque je tirais une manche, l'autre devenait trop courte, et quand je voulais le relever, il était trop court d'en bas; une fois je me baissai sans précaution pour ramasser quelque chose, crac! la couture saute aux manches et aux épaules : j'avais toujours à le recoudre et à le raccommoder.

Ainsi s'écoula une demi-année. J'étais, un dimanche soir, affamé et presque triste devant l'hôtel de la Couronne, vers la porte de la cour. Un monsieur étranger, en habit noir, m'aborda et me demanda si je ne voudrais pas lui rendre un petit service, ajoutant qu'il me ferait apporter quelque chose à manger et me donnerait de l'argent par dessus le marché. Dès que j'entendis parler de manger, je fus prêt, je montai avec le monsieur, qui me fit servir un morceau. Lorsque j'eus fini ce qui se trouvait sur la table, le monsieur me dit qu'il me faudrait l'aider devant la compagnie. C'était une espèce de comédien ambulante qui récitait des farces devant le monde. Il y avait ce jour-là même une noce dans l'hôtel; on l'appela pour amuser l'assemblée, et je fis ce qu'il m'avait enseigné. Tout le monde rit beaucoup; il reçut une bonne somme d'argent, et après nous être retirés, il me demanda si j'aurais encore appétit pour manger quelque chose. « J'ai toujours appétit, » lui dis-je. Il fit apporter de quoi me rassasier, quoiqu'il fût déjà tard. Puis il ajouta : « Eh bien, Jean, on a du bon temps avec moi; n'aimerais-tu pas bien rester toujours avec moi et m'accompagner dans mes voyages? Vois-tu, je te ferai faire un autre habit vert, et je ne te laisserai manquer de rien. » — « Mais, lui dis-je, il faut que je demande permission à mon parrain et à mon père. » — « Demain, me répondit-il, je ferai savoir ton départ à ton parrain par le garçon (car aujourd'hui tout le monde est couché), et ton parrain le fera dire à ton père. Ils seront tous deux contents que tu fasses ainsi ton bonheur, car dans deux ans tu peux être un monsieur comme moi. »

— Je pensai alors que c'était bon, et je dis oui, mais j'ai bien vu plus tard comme ma conduite avait été mauvaise, de partir avec un étranger sans en parler à mes parents, et dans la suite, lorsqu'il m'arrivait quelque malheur, je disais toujours : tu l'as bien mérité en t'en allant ainsi.

Le lendemain, nous partîmes de bonne heure en voiture, ce qui me plaisait fort, car je n'y avais jamais été; j'avais d'ailleurs assez à manger, et il faisait un temps magnifique. Mais avec le beau temps finit aussi l'argent comptant de mon maître; le soir déjà, nous n'avions pris qu'une bouchée à l'auberge, parce que mon maître disait qu'il était encore rassasié de la veille. Le lendemain il sicela notre paquet qui se composait de quelques livres et d'un violon, puis il regarda par la fenêtre et dit : « Quelle bonne pluie ! » Je lui demandai si je devais aller commander une voiture, mais il me répondit qu'il était plus sain de voyager à pied, et nous partîmes ainsi sans déjeuner, le paquet sur mon dos. C'est ainsi qu'il en alla avec mon maître : avait-il de l'argent, rien ne nous manquait, mais la joie durait peu. Ayant gagné beaucoup d'argent dans une certaine ville d'Allemagne, il m'acheta un bel habit vert chez un fripier; mais quelques jours après il avait tout dépensé, et il revendit à moitié prix mon nouvel habit comme trop à la vieille mode. J'en eus ainsi plusieurs, qu'il achetait lorsqu'il avait de l'argent et qu'il revendait lorsque tout était dépensé. Enfin tantôt dans l'abondance, tantôt dans le jeûne, nous arrivâmes en Hollande. Là, mon maître s'engagea dans une troupe de comédiens, et il me donna mon congé avec deux écus et un chapeau presque neuf.

Un habit rouge qu'il m'avait acheté en voyage et des bottes sans semelles composaient tout mon équipement. J'entrai dans une auberge où je ne pus me faire entendre, parce qu'on n'y parlait que le hollandais. A une table était assis un monsieur pâle et maigre, mais très-bien vêtu et portant deux chaînes de montre en or. Il s'adressa à moi dans ma langue, et me demanda qui j'étais, et d'où je venais. Je lui racontai mon histoire. Il me dit : « Tu seras bientôt au bout de tes deux écus, et loin de ton pays tu tomberas dans la misère; mais comme tu es mon compatriote, je veux te rendre service et te faire devenir riche. Tu n'as qu'à travailler dans une raffinerie de sucre où tu recevras deux écus par jour. » — J'acceptai son offre avec joie, car j'étais habitué au travail, et déjà las de ces voyages continuels avec mon précédent maître. Mais je ne pus faire longtemps ce métier. Dans les raffineries, c'est-à-dire dans les fabriques où l'on rend le sucre blanc, il fait si chaud,

qu'au commencement je ne pouvais plus ni voir ni entendre. Je compris alors pourquoi les gens qui y travaillaient paraissaient tous si pâles et si maigres ; au bout de quatre semaines, j'étais comme eux. J'avais à la vérité économisé quelque argent, et je m'étais procuré quelques pièces de vêtement et un peu de linge ; mais je tombai tout à coup si malade que je faillis mourir. Sur mon lit de maladie me revinrent à l'esprit beaucoup de bonnes sentences que j'avais apprises chez mes parens et à l'école, et je priai de tout mon cœur le bon Dieu. Un pasteur pieux vint me visiter, et me dit que tous mes malheurs venaient de mon orgueil d'avoir toujours voulu devenir un monsieur ; il m'exhorta à tourner mon cœur vers Dieu, que j'avais abandonné, et à revenir chez mes parens. Je promis tout, mais une fois en bonne santé je n'y pensai plus. Quelqu'un m'engagea à ne pas retourner dans la raffinerie, mais plutôt à m'embarquer comme matelot sur un vaisseau : « C'est, me dit-il, un état plus sain, et vous pourriez bien, avec le temps, devenir encore capitaine. » Je suivis son conseil et je partis comme matelot, d'abord pour l'Angleterre, puis pour la Jamaïque. Ah ! monsieur, que de peines et de malheurs j'ai endurés. Nous souffrîmes deux tempêtes, où nous risquâmes de périr, j'eus le scorbut pendant six semaines, à ne pouvoir remuer aucun de mes membres, et à la Jamaïque la fièvre jaune. Lorsque je commençai à me lever de mon lit, un de mes camarades qui parlait la même langue que moi, me dit : « Regarde, Jean, comme c'est beau ; ici croissent des arbres à café et des citronniers. » — Hélas, pensai-je, si j'étais à D., sous notre poirier, je voudrais bien ne jamais revoir ni arbre à café ni citronnier. Ah ! si j'avais suivi les conseils du pieux pasteur, et si j'étais retourné au bon Dieu et chez mes parens, combien je serais plus heureux ! Eh bien ! ajoutai-je, je veux du moins faire ce que je peux maintenant, tourner mon cœur vers Dieu.

Je cherchai la bible que le pasteur m'avait donnée en Hollande, et j'y lus tous les jours plusieurs heures ; je priai aussi Dieu qu'il voulût me recevoir en grâce comme l'enfant prodigue. Le goût de devenir monsieur m'avait passé. Je revins dans ma patrie avec quelques écus. Mais ma grand'mère et mon père étaient morts, mes parens m'avaient cru péri, ma mère habitait avec ma sœur et mon beau-frère sur le bien paternel. Ils furent tous réjouis de me voir, mais je n'avais rien à faire à D. Je suis alors venu ici, je me suis établi et marié dans un village près de G., j'ai hérité de ma tante une maisonnette et un petit coin de champ, et je remercie Dieu tous les jours, non-seulement de ce que je suis de

retour dans ma patrie, mais de ce qu'il m'a traité à tous égards comme l'enfant prodigue. »

En disant ces mots, Jean s'essuya les yeux. Nous nous serrâmes la main en partant, et je puis dire que je n'ai jamais oublié son histoire.

LE BOEUF.

Les espèces de plantes et d'animaux répandues sur la terre sont si nombreuses et variées, que pour les reconnaître on est obligé de les partager en différentes classes ou familles, dans chacune desquelles on réunit les espèces qui se ressemblent le plus. C'est ainsi que dans la classe des animaux qui ont des mammelles et qu'on nomme à cause de cela *mammifères*, le bœuf, dont nous allons dire quelques mots, fait partie d'une grande famille qu'on appelle les *ruminans*. Les animaux de cette famille se distinguent par les signes suivans.

D'abord, ils se nourrissent exclusivement d'herbes et de feuilles et n'ont ni les dents de devant à la mâchoire supérieure, ni les 4 dents pointues du milieu qu'on trouve chez les chiens, les cochons, etc. Les dents de devant à la mâchoire inférieure sont au nombre de huit ; on en compte 24 au fond de la bouche, 12 en haut et 12 en bas : en tout 52. Les pieds des ruminans sont terminés par deux sabots, d'où leur est venu aussi le nom d'animaux à pieds fourchus. Enfin, tandis que les autres animaux ont pour la plupart un seul estomac, les ruminans en ont quatre.

Le premier, nommé la *panse*, reçoit la nourriture, au moment où l'animal vient de l'avaler presque sans la mâcher. Elle passe ensuite dans le second estomac, appelé le *bonnet*, où elle se forme en petites pelotes assez serrées, que l'animal a la faculté de faire remonter dans sa bouche pour la mâcher de nouveau. Pendant cette opération (qu'on appelle ruminer), d'où est venu à ces animaux le nom de ruminans), il faut que la bête soit tranquille, sans quoi elle ne mâche qu'imparfaitement, et, la digestion se faisant mal, l'animal maigrit et perd ses forces. C'est ce qui arrive aux bœufs à qui on ne laisse pas des intervalles suffisans. La nourriture descend après cela dans le troisième estomac, nommé *feuillet*, et de là dans le quatrième appelé *caillette*, où s'opère la véritable digestion. Aussi longtems que l'animal se nourrit de lait, la caillette est le plus ample de ses estomacs ; mais quand il commence à manger de l'herbe et du foin, la panse s'agrandit considérablement. Les ruminans se distinguent en outre des autres animaux, en ce que leur graisse est dure et cassante ; c'est elle qui fournit le suif, qu'on emploie à la fabrication des chandelles et à d'autres usages.



Quelques espèces de la famille des ruminans n'ont point de cornes ; tel est entre autres le chameau , cet animal des déserts de l'Afrique et de l'Asie , où il est si précieux dans les longs voyages par son extrême sobriété et par la faculté qu'il a de se passer plusieurs jours de boire , grâce à un grand nombre de cellules ou de petites poches qui garnissent la panse et dans lesquelles il se produit ou se retient continuellement de l'eau. D'autres ruminans , comme le lama et le vigogne des montagnes de l'Amérique , sont également privés de cornes , mais la plupart des animaux de cette classe ont sur la tête des cornes de formes très-variées. Ainsi la girafe , le plus singulier et le plus grand des animaux à quatre pieds , a deux petites cornes courtes et droites au sommet de la tête ; les cerfs , les daims , les élans , les rennes ont au contraire des cornes ou bois très-longs , très-larges ou très-branchus chez les mâles ; toutes les autres espèces de ruminans , le chamois , le bouquetin , le chevreuil , les gazelles , la chèvre , le mouton , le bœuf , etc. , ont également des cornes plus ou moins courbées.

Les ruminans sont de tous les animaux ceux dont l'homme retiré le plus d'avantages ; plusieurs sont d'excellentes bêtes de charge ou de trait ; ils font beaucoup d'engrais ; on utilise leur lait , leur chair , leur graisse , leur peau pour faire des cuirs , leur poil et leur laine pour confectionner des étoffes ; leurs cornes et leurs os servent à différens usages et sont un excellent engrais. Les ruminans sont donc les animaux les plus précieux pour l'agriculteur.

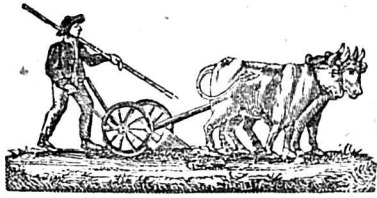
Mais de toutes les espèces la plus importante pour nous est celle du bœuf. Cet animal , en effet , est

pour la Suisse dont il utilise les hauts pâturages et fertilise les vallées , le don le plus inestimable de la divine providence.

Le bœuf diffère des autres ruminans par sa forme massive et aussi par sa force qui nous rend de si grands services. Il est trop connu pour que nous le décrivions ici ; nous dirons seulement qu'il a quatre estomacs comme les espèces de sa classe ; ses boyaux sont amples ; le principal , par où sort le surplus des alimens , est en particulier d'une longueur considérable , comme en général chez les animaux qui se nourrissent d'herbes. La langue est rude ; enfin le pis (soit livre) de la femelle a quatre mamelons. Quelques vaches en ont cinq ou même six , mais ces parties surabondantes n'ont ordinairement ni conduits ni ouvertures , et sont par conséquent inutiles.

On reconnait l'âge du bœuf et de la vache par les dents et les cornes. Les premières dents de devant tombent à dix mois et sont remplacées par d'autres qui sont moins blanches et plus larges ; à seize mois les dents voisines de celles du milieu tombent et font aussi place à d'autres ; à trois ans toutes les dents de devant sont renouvelées. On distingue aisément sur les cornes les nœuds qui indiquent les années de croissance ; on peut compter celles-ci en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud , et pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

Le bœuf et la vache se couchent ordinairement sur le côté gauche , et le rein ou rognon de ce côté est plus gros et plus chargé de graisse que celui du côté droit. Ils dorment peu et d'un sommeil court et léger ; le moindre bruit les réveille.



Les bœufs ont beaucoup de force dans le cou et dans les épaules. L'attelage le plus simple et le plus commode pour les conduire étant celui du joug qui les lie par la tête, est préféré dans notre pays et dans d'autres. Cependant l'animal peut tirer de plus fortes charges et se fatigue moins lorsqu'on l'attelle avec un collier comme le cheval.

Le bœuf surpasse tous les autres animaux de trait pour le labourage, par la constance et la régularité de ses allures. La vache peut être employée avec avantage au même travail, surtout sur les terrains légers; on peut aussi lui faire faire quelques charrois, pourvu qu'on la ménage convenablement; les services qu'elle rend de cette manière ont plus de valeur que la petite quantité de lait qu'un exercice modéré peut lui faire perdre.

La Suisse, favorisée par ses excellents pâturages de montagnes, est un des pays où l'on élève le plus grand nombre de bêtes à cornes, et en particulier de vaches à lait; elles produisent pour la nourriture des habitans une quantité considérable de fromages, appelés fromages de Gruyères, dont le surplus se vend dans plusieurs pays de l'Europe et jusqu'en Amérique. Depuis une cinquantaine d'années, les progrès de la culture du trèfle, de l'esparcette et de la luzerne dans les pays de plaines (ou pour mieux dire dans les parties basses, car il n'y a proprement point de plaines en Suisse) ont sensiblement augmenté le nombre des bestiaux. C'est pour la Suisse un grand accroissement de richesse, puisque si d'un côté elle entretient des troupeaux plus nombreux, de l'autre, au moyen du surplus de fumier qu'on en retire, on peut semer une plus grande quantité de blé, récolter plus de vin, etc. C'est ce qui se voit surtout dans le canton de Vaud.

En 1810 le nombre de nos bêtes à cornes était de 56,880.

Aujourd'hui, d'après le recensement de 1842, il s'élève à 73,457.

Faute de relevé plus ancien, on ne peut dire quel était le nombre de nos bêtes à cornes dans le siècle passé, mais il était certainement beaucoup moindre, puisqu'on n'avait pas alors de prairies artificielles.

Nos terres nourrissent donc beaucoup plus de bestiaux qu'au temps de nos pères.

En même temps ces bestiaux sont mieux nourris, plus grands, plus forts; ils nous donnent plus de lait, plus de viande et nous rendent de meilleurs services. C'est sous ces rapports surtout que l'augmentation de notre richesse en bêtes à cornes est très-sensible.

En général, chacun chez nous gouverne ses vaches et ses bœufs aussi bien qu'il peut; mais dans beaucoup d'endroits on a la mauvaise habitude de tenir trop longtemps les bêtes en champ sur de mauvais pâturages, ou sur des prés où il reste si peu d'herbe, qu'elle suffit tout au plus pour empêcher les vaches de mourir de faim. Il vaudrait mieux en avoir moins et les mieux entretenir. D'ailleurs le parcours prolongé sur les bons prés, principalement dans les temps humides, leur fait beaucoup de tort, parce qu'il multiplie les mauvaises plantes, que les vaches ne touchent pas, et surtout parce que les larges pieds et le grand poids de ces animaux durcissent le terrain, de telle sorte que, les racines des plantes ne pouvant plus s'étendre et prospérer, on perd en foin beaucoup plus que ce qu'on gagne en herbe.

Une autre attention que tout le monde n'a pas assez, c'est de tenir les bêtes propres à l'écurie. L'écurie vaut autant que l'avoine pour les chevaux. Elle n'est pas moins utile pour la santé des bœufs et de vaches à lait. Il faut également donner de l'air aux écuries et les maintenir constamment sèches, en renouvelant chaque jour la litière et en donnant à la rigole derrière les vaches une pente suffisante pour que les eaux s'écoulent facilement. Tous ces soins ont une grande importance, et c'est parce que beaucoup de gens les négligent qu'ils ont des bêtes malades et font des pertes qu'ils auraient pu prévenir.

Mais de toutes les attentions que doit avoir le propriétaire, la première et la principale c'est de garder que de bonnes vaches et des bœufs robuste ou qui s'engraissent facilement. Une bonne vache ne coûte pas plus à entretenir qu'une médiocre, et tout le monde peut calculer ce qu'il gagne au bout de l'année quand sa vache lui donne seulement un demi-pot de lait de plus par jour. Mais voulez-vous savoir ce que ce surplus de produit peut valoir pour le canton de Vaud. D'après le dernier relevé fait par le gouvernement en 1842, il y a dans nos écuries 52,226 bêtes à cornes âgées de plus de deux ans dont 45,519 vaches de rente. En comptant le lait de chaque vache à 4 1/4 pots par jour l'un dans l'autre soit 1551 1/4 pots par an, cela fait 70,611,548 pots lesquels, évalués à 3 crutz, donnent 3,295,851 fr

pour le produit annuel des 45,519 vaches. Maintenant supposons que chaque vache rende demi-pot de plus ou de moins chaque jour, il en résultera annuellement pour le canton un profit ou une perte de 625,041 fr. !

Le même compte est facile à faire pour la viande et les cuirs, dont le produit varie extrêmement suivant les bêtes qu'on élève.

Il importe donc par-dessus tout de ne nourrir que des animaux de bonne race, c'est-à-dire, les plus propres à donner en abondance et de bonne qualité les produits qu'on veut obtenir. Chez nous les vaches à lait sont la principale richesse. Lors donc qu'une jeune bête ne s'annonce pas bien, ou qu'après son premier veau, quand on a eu soin de la bien nourrir, elle tourne à la grasse et a peu de lait, il vaut mieux la vendre au boucher que de la garder. Il faut surtout n'élever que les veaux les mieux constitués, provenant de bonnes laitières et d'un bon taureau. Nous donnons trop peu d'attention au choix du père, qui n'influe pas moins sur les produits que celui de la mère. Dans beaucoup de localités, les taureaux sont trop jeunes et insuffisants pour le nombre des vaches; ils sont souvent mal faits, chétifs et habituellement épuisés; de tels animaux ne donnent guère que des produits misérables comme eux. Nos confédérés de Berne, de Fribourg et des petits cantons, qui entendent mieux que nous l'éducation des bêtes à cornes, ont bien soin d'élever de beaux et bons taureaux, qu'ils n'emploient pas trop jeunes ni trop vieux non plus. Tâchons de faire comme eux, nous nous en trouverons bien.

Il y a quelques pays où les éleveurs sont encore plus habiles que ceux de la Suisse allemande. Les Anglais, par exemple, ont obtenu des bœufs pour la boucherie tellement remarquables pour le poids et la qualité de la viande, que nulle part ailleurs il n'en existe de pareils. Pour parvenir à ce résultat, les propriétaires ont depuis longtemps choisi parmi les vaches et les taureaux les plus beaux et les mieux disposés à s'engraisser, ceux qui en même temps avaient la chair la plus fine, les os les plus petits et les entrailles les moins volumineuses. Ils les ont fait produire ensemble, et à mesure que la race s'est améliorée, ils se sont constamment appliqués à ne garder pour la reproduction que des mâles et des femelles de plus en plus parfaits. Un grand nombre de riches agriculteurs font dans ce but des dépenses si considérables, qu'elles paraissent incroyables. On en jugera par le prix auquel vient de se vendre entre autres un troupeau de la plus belle race.]

47 vaches	Fr.	47,500»62
41 taureaux		59,858»75
7 veaux mâles, au-dessous d'un an.		41,595»42
5 dits femelles, id.		5,416»87
7 genisses		45,896»25
47 têtes.	Fr.	120,065»61

Les plus beaux animaux viennent d'un taureau nommé *Hubback*, qui s'est vendu 55,750 fr. Il pesait à 10 ans 5588 livres, poids de marc.

Malgré ces prix énormes, les éleveurs trouvent un grand profit à se procurer de tels animaux, parce qu'ils en obtiennent des bœufs incomparables quant à la qualité de la viande, et qui s'engraissent si bien et si promptement, qu'ils pèsent pour la plupart de 20 à 25 quintaux à l'âge de trois ans. On en voit de 50 quintaux et même de quarante.

Chez nous, on n'engraisse guère les bœufs qu'à l'âge de 7 ou 8 ans après qu'ils ont servi comme bêtes de travail, mais il n'est pas moins essentiel que pour les vaches d'avoir de bonnes espèces et de les bien engraisser, afin d'obtenir la meilleure viande et le plus grand poids avec le moins de frais possible. A cet effet, indépendamment du choix, de la quantité et de la distribution de la nourriture, il y a encore beaucoup de soins à prendre; il faut que les bêtes soient tenues propres, que les écuries soient tranquilles, qu'il n'y ait pas trop de jour, etc.; mais ces détails nous entraîneraient trop loin. Une autre année, s'il plaît à Dieu, nous pourrions y revenir.

MEURTRE HORRIBLE CAUSÉ PAR L'IVROGNERIE.

Charles Ritter naquit l'an 1797, dans le royaume de Prusse, près de Zullichau, de parents qui exerçaient une petite industrie. Il se montra indisciplinable dès sa jeunesse, et il se vantait de n'avoir pour ainsi dire jamais fréquenté l'école; le vagabondage lui plaisait beaucoup mieux. Aussi n'apprit-il ni à lire ni à écrire; il ne savait rien de la bible ni du catéchisme, et grandit ainsi dans une grossièreté et dans une ignorance déplorable de la religion, ignorance qui donna accès dans son cœur à tous les vices. Soldat depuis 1815, il fit la guerre contre les Français et servit jusqu'en 1820. Ensuite il fut domestique dans plusieurs villages, et épousa en 1824 la fille cadette d'un paysan. N'aimant pas le travail ni une vie régulière, il ne se plut pas à la campagne, et il alla s'établir à Francfort sur l'Oder afin d'y gagner son pain comme journalier, mais aussi afin de s'y livrer avec plus de facilité à la boisson. Cependant le ménage ne fut pas trop mal dans les premiers temps,

la femme était laborieuse et employait bien ses salaires. Peu après son mariage, Ritter se rendit à la Sainte-Cène afin de la prendre avec sa femme ; mais ce fut la seule fois, et son cœur, déjà endurci, ne se laissa pas toucher par le sentiment de la grâce divine et de la mort du Sauveur, que rappelle si fortement la table sacrée. Cependant la famille devint très-nombreuse, et dans l'espace de 18 ans, il leur naquit onze enfans. La femme ne pouvant plus gagner beaucoup, il y avait souvent au logis des scènes affreuses ; le mari furieux, qui passait des semaines entières sans apporter un sou pour le ménage, battait sans pitié femme et enfans lorsqu'il ne trouvait rien à manger : scène qui se reproduit trop souvent, hélas ! dans la maison de l'ivrogne. Il menaça même de les tuer tous ; il frappa un jour avec sa hache ses deux fils aînés, et mit plus d'une fois à sa femme le couteau sur la gorge. Celui qui lui eût dit, lorsqu'il sortait de la communion, qu'il en viendrait là, aurait été sans doute bien mal reçu ; mais peut-on jamais savoir où vous mènera l'habitude de boire avec excès ?

Plus on boit, plus on a soif, dit le proverbe : aussi cet état d'abrutissement s'accrut d'une manière effrayante. Dès les cinq dernières années, il était presque tous les jours ivre et se conduisait comme un tyran dans sa maison. Mais plus il se livrait à ce vice, plus il prenait de dégoût pour le travail ; personne ne voulait l'employer. Il ne pouvait rester tranquille nulle part, il abandonnait tout de suite son ouvrage, il était opiniâtre, querelleur et repoussait les remontrances avec grossièreté et menaces. Tout ce qu'il gagnait s'en allait en eau-de-vie. On peut penser quel bon père il faisait ! il ne s'inquiétait pas de ses enfans, il les empêchait d'aller à l'école et exigeait que depuis l'âge de dix ans ils gagnassent leur vie. Jamais il ne mettait le pied dans une église. Long-temps le corps robuste de Ritter avait résisté au poison qui le consumait et à sa vie déréglée ; néanmoins, depuis l'âge de quarante ans, il ressentait par moment un grand affaiblissement, comme une brûlure douloureuse dans l'estomac, une pesanteur dans les membres, des frissons de fièvre, une circulation difficile du sang et de l'enflure aux jointures : toutes douleurs compagnes ordinaires des excès, car sobriété est mère de santé.

Au mois de février 1842, il atteignit au comble du désordre ; huit jours de suite, il rentra tous les soirs ivre à la maison, et se jeta sans se déshabiller sur son misérable grabat. Mais le 22 du même mois, il se déshabilla et ne voulut pas se lever le lendemain, « parce que, disait-il, il ne pouvait plus boi-

re, car il n'avait pas d'argent ; un cabaretier chez qui il devait une dizaine de francs ne voulait plus lui faire crédit, et un autre l'avait mis à la porte. » La pauvre femme fut obligée de laisser son mari au lit, et s'en alla à l'ouvrage, après avoir nourri le plus jeune de ses enfans et donné à manger aux autres. Cependant elle alla et elle vint, et trouva toujours au lit son mari, dont l'eau ne pouvait apaiser la soif brûlante. Enfin étant revenue à quatre heures après midi, elle trouve la porte d'entrée fermée au verrou ; n'obtenant aucune réponse à ses cris, elle parvient à entrer dans la chambre par le bûcher. Hélas, quel spectacle ! Son mari nage dans son sang, il a la gorge coupée ; à côté de lui est étendu son fils Emile âgé de cinq ans ; à quelque distance Auguste qui en a trois, et sous le père un nourrisson de trois mois : tous baignés dans leur sang ; tous tués avec un rasoir, de la propre main du père, qui leur a coupé le cou, la gorge et les veines, et s'est enfin donné la mort à lui-même. La malheureuse mère fut le lieu du crime dans un état impossible à décrire ; à ses cris, à ses gémissemens, on accourt pour être témoin de cet affreux spectacle.

La nouvelle de cette atrocité excita un effroi général dans la ville ; les hommes les plus légers furent épouvantés. Le soir avant sa mort, le malheureux Ritter avait dit : « Je suis fâché d'avoir bu tout mon argent, et de n'en avoir pas gardé de quoi acheter quelques livres de poudre, afin de faire sauter la maison et tous ses habitans. » Quelque temps auparavant, il avait dit à sa femme et à ses enfans : « Vous serez débarrassés de moi, mais auparavant j'accomplirai une action dont on parlera. » Le 26 février au matin, on transporta le corps du meurtrier sur le char du bourreau, à la place des exécutions, et on l'y enterra. On mit les corps des pauvres enfans dans un cercueil, et l'après-midi du même jour, on les porta au cimetière, au milieu de la compassion générale, au son de toutes les cloches et avec un cortège considérable. Le discours que le pasteur prononça sur la tombe fit une profonde impression. Le journal de Francfort, qui communique ce fait, ajoute : « Dieu, qui est riche en grâce, garde notre ville de pareilles horreurs ! Dieu fasse que les buveurs d'eau-de-vie lisent et prennent à cœur cette histoire écrite en lettres de sang ! »

Le Bon Messager ajoutera : Dieu garde aussi notre patrie de pareilles horreurs ! « Mais, dira sans doute chaque buveur, c'est un exemple extraordinaire, et on peut boire un coup de trop sans cesser d'être brave homme. » C'est probablement ce que disait aussi Charles Ritter au commencement, et ce que dit

chaque malheureux conduit au crime par la boisson. Mais quand on commence à se livrer à ce funeste penchant, sait-on où l'on s'arrêtera ? Un homme respectable, chargé d'une fonction importante dans la maison pénitentiaire de Lausanne, a écrit les lignes suivantes : « Sur 572 détenus que j'ai connus dans la prison, on peut en compter 508 qui, du plus au moins, avaient contracté l'habitude de la boisson, soit du vin, soit des liqueurs fortes ; plusieurs, le plus grand nombre pour mieux dire, avaient porté cette habitude au plus haut degré et eu étaient devenus les esclaves. » — Et vous, compagnons des buveurs qui, au lieu de les arrêter, les encouragez et les excitez, n'êtes-vous pas coupables de tous ces crimes ? — Ah ! quel compte, mes chers lecteurs, auront à rendre devant Dieu, s'ils n'implorent son pardon, non-seulement les hommes qui commettent de telles choses, mais aussi les hommes qui approuvent ceux qui les commettent !

LE SECRÉTAIRE DE NAPOLÉON.

Lorsque Bonaparte était premier consul, M. Menneval occupait un petit emploi à la rédaction d'une gazette française, le Journal de Paris. Il avait reçu une excellente éducation, et était en même temps si modeste et si discret, qu'il croyait toujours avoir besoin de l'aide des autres pour obtenir l'estime et l'amitié de ses supérieurs.

Comme il avait une très-belle écriture, il augmentait un peu ses chétifs appointemens en écrivant, dans ses heures de loisir, les adresses de la gazette pour la poste. Louis Bonaparte, ayant été nommé colonel du cinquième de dragons et ayant besoin d'un secrétaire, pria un jour le rédacteur du Journal de lui céder M. Menneval. Sa demande fut accordée, et ce jeune homme passa plusieurs mois à l'école militaire, occupé d'écrire les ordres du jour et de faire la correspondance du colonel. Vers ce temps là, Joseph Bonaparte avait réuni dans sa campagne de Mortfontaine une grande collection de livres, et voulait les mettre en ordre. Faisant un jour visite à son frère, il lui demanda s'il ne connaîtrait aucun jeune homme capable d'arranger ces livres et d'en faire le catalogue. Louis parla de son secrétaire et Joseph envoya, sans plus d'information, sans connaître même son nom, M. Menneval à Mortfontaine. Celui-ci travailla assidûment pendant plusieurs semaines; mais il se vit bientôt dans un grand embarras. On le payait chaque mois au Journal de Paris; mais cette ressource avait cessé, et Joseph pensait à tout autre chose qu'à payer son jeune bibliothécaire. Il vint, il

est vrai, au château, et exprima sa satisfaction du travail fait; mais Menneval, quoique sans ressource, n'eut pas le courage de parler de sa pauvreté. Il emprunta, dans les commencemens, quelque argent à la caisse du Journal de Paris; enfin il prit courage, et se hasarda d'écrire à Joseph en le priant de fixer ses honoraires. Pour réparer son oubli, Joseph le nomma son secrétaire et son bibliothécaire avec un appointement de 5000 fr.

Mais la fortune de Menneval ne s'arrêta pas là. Un jour le premier consul exprima à Joseph le désir de trouver un jeune homme capable et d'une assiduité éprouvée, pour le donner comme aide à son secrétaire, M. Bourienne, qui était accablé d'occupation. « Ne pourrais-tu pas me procurer quelqu'un ? » dit Napoléon à son frère. — « J'emploie à Mortfontaine un jeune homme pour arranger ma bibliothèque; je ne l'ai vu que rarement, mais il me paraît posséder des connaissances, il est très doux, très modeste, et il a une belle main. » — « Comment se nomme-t-il ? » — « Je savais son nom, car il m'a écrit; mais je l'ai oublié. » — « Cela ne fait rien, qu'on le fasse venir ! » — Un officier de la garde reçut l'ordre de prendre une voiture, de se rendre à Mortfontaine, et de chercher un monsieur dont on ne lui indiqua pas le nom, mais que l'on désigna comme le bibliothécaire du château. L'officier, croyant être chargé d'une arrestation, prit avec lui une escorte militaire, se rendit à Mortfontaine, prit Duval sans lui laisser le temps de respirer, et le ramena, sans aucune explication, soigneusement gardé comme un prisonnier d'état. Arrivé à Malmaison, résidence de Napoléon, près de Paris, l'officier rendit compte de sa mission, et reçut l'ordre de conduire ce monsieur au bureau de Bourienne où on lui donna sur le champ du travail. Lorsqu'on l'avait arraché de la bibliothèque, il n'avait pas encore déjeuné, et lorsque arriva le moment du diner, personne ne pensa à lui : néanmoins il continua de travailler jusqu'à ce que, par manque de nourriture, il fut près de tomber en défaillance. M. Bourienne s'aperçut de l'altération de sa figure, et lui demanda s'il était malade. — « Non, monsieur, mais j'ai très-faim. » — Comment ? très-faim ? — « Oui, monsieur, ce matin je n'avais pas encore déjeuné lorsqu'on m'a conduit ici, et je n'ai rien eu pour diner. » — « Mais pourquoi ne le disiez-vous pas ? » — « Je n'osais pas. » — M. Bourienne se hâta de lui faire donner le nécessaire, et raconta cette circonstance au premier consul. La simplicité et la modestie de Menneval lui plurent fort, et il remarqua bientôt que ce jeune homme possédait des qualités peu communes, qui n'avaient besoin que d'é-

tre développées pour lui être du plus grand secours. Napoléon s'attacha toujours plus à lui, et lorsque Bourienne quitta sa place, Menneval devint son successeur. — Ayez une modeste opinion de vous-mêmes, en remplissant avec conscience vos devoirs, c'est la route de la bénédiction divine.

LE LOUIS D'OR DANS LA BIBLE.

Dans sa jeunesse, le duc Charles de Wurtemberg se rendait souvent à Funfbronn, dans la Forêt Noire, et y habitait dans la maison d'un paysan, à qui plus d'une fois il avait montré sa libéralité. Le duc, ayant remarqué chez lui une bible, lui demanda aussitôt : « Lisez-vous assidûment dans votre bible ? » — « Assurément, monseigneur, reprit le paysan avec empressement, tous les jours un chapitre. » Là-dessus le duc prit le moment où le paysan avait quitté la chambre avec les autres personnes de la maison, et se hâta de mettre un louis d'or entre deux feuillets de la bible dont il retint la page. En prenant congé de son hôte, il ajouta cette exhortation : « Lisez assidûment votre bible, vous y trouverez un grand trésor. » Le paysan répéta sa même réponse : Oui, monseigneur, tous les jours un chapitre. » — Le duc, étant revenu au bout d'une année, adressa la même question au propriétaire de la maison : « Eh bien ! avez-vous lu assidûment dans votre bible ? » — « Assurément, monseigneur, tous les jours ! » — « Tendez-moi un peu la bible. » — Le duc ouvrit à la page qu'il avait marquée, et le louis d'or y était encore. Il le remit dans sa poche, et dit au paysan : « Pourquoi m'avez-vous trompé ? Si vous eussiez lu votre bible, vous y auriez trouvé la pièce d'or. » — Dans chaque bible il y a plus d'une pièce d'or. Cherchez et vous trouverez.

LE CANTON DU VALAIS.

§ 1. Situation ; étendue ; aspect du pays.

Montons sur une de ces barques légères qui sillonnent avec tant de grâce notre beau lac, et dirigeons-nous vers son extrémité orientale, où le Rhône roule ses flots impétueux dans ce vaste bassin. Abordons sur la rive gauche du fleuve : c'est le sol valaisan. Situé dans la partie méridionale de la Suisse, ce canton touche par sa limite occidentale le lac Léman, à peine dans l'espace d'une lieue, entre la Savoie d'un côté, et de l'autre le canton de Vaud, dont il est séparé par le Rhône. De hautes chaînes de mon-

tagnes le séparent, au nord, du canton de Berne ; à l'est, des cantons d'Uri et du Tessin ; au sud, de l'Italie. Le Valais comprend toute la vallée du Rhône, de sa source à son embouchure dans le lac, excepté toutefois la partie inférieure, un peu avant St-Maurice jusqu'au Léman, dont il n'occupe que la rive gauche ; la droite est au canton de Vaud. A cette vallée principale, longue de 58 lieues, aboutissent un grand nombre de vallées latérales, qui s'enfoncent au sud et au nord, quelquefois jusqu'à une distance de 12 lieues dans les deux chaînes des Alpes qui la bordent. La surface du Valais est d'environ 216 lieux carrés. Nous empruntons pour en décrire l'aspect les lignes suivantes :

« Le voyageur qui remonte ou qui descend le Valais voit se prolonger devant lui une interminable vallée, rarement large de plus d'une demi-lieue et bordée de montagnes élevées comme de deux infranchissables murailles. La route du Simplon, le premier et le plus grand travail que Napoléon ait fait exécuter dans les Alpes, s'y dessine comme un ruban de sable. Le Rhône, fuyant toujours le milieu, se jette tantôt deçà, tantôt delà. Ici les eaux submergent la vallée ; là elles en mordent les terres meubles qu'elles emportent pour en former plus bas des îlots éphémères. Des maisons, des champs de blé, des prairies d'une végétation remarquablement forte occupent tous les endroits respectés du fleuve inquiet et capricieux. Que le soleil d'été, accélérant sur les hautes Alpes la fonte des glaciers, gonfle le Rhône et chacun des vingt torrens qui s'y jettent, aussitôt l'alarme se répand partout. La vallée inondée en plusieurs endroits d'un bord à l'autre, les ponts emportés, la route submergée, les prairies couvertes de limon, les champs ravagés, les jardins détruits, les digues rompues sont les exploits périodiques du fleuve. Ils contraignent l'homme à une lutte inégale où quelques momens de succès raniment le courage, et où la certitude de quelque prochain accident donne à l'avance une religieuse résignation. « Le gouvernement est notre maître pendant neuf mois et le Rhône pendant les trois autres, » me disait une femme du pays en me montrant avec tristesse des jardins potagers que le Rhône venait d'envahir.

« Les flancs des montagnes n'offrent pas toujours un coup d'œil propre à faire oublier les malheurs de la vallée. Des pentes désolées de rochers nus et brûlés par le soleil, où les eaux de neige ont creusé de profonds sillons et que le dégel du printemps dégrade de toutes parts, versent, dans le lit des torrens, des amas de décombres qui augmentent encore les calamités de la vallée principale. On les remarque sur-

tout le long de la chaîne escarpée qui règne au nord.

« Mais aussi de quelle magnificence ne se revêtent pas toutes les pentes où la végétation trouve un sol suffisant ! comment décrire ces croupes herbeuses, ces délicieuses et frais *mayens* (c'est ainsi que l'on nomme des chalets, en face de Sion, où l'on va passer l'été) parsemés de maisons et de bouquets d'arbres ; ces côtes ardentes où la vigne, demi-italienne et demi-sauvage, donne un vin plein de feu ; où le figuier étale son épais feuillage ; où le grenadier brave l'hiver ; où le châtaigner et le noyer étendent leurs bras touffus ; où le blé dore la montagne et où la cigale fait éclater sa joie ? Et même, dans les endroits les plus sauvages, de verts pâturages descendent entre les déchirures des rochers ; de noirs sapins, de gracieux mélèzes bordent les précipices ou se penchent sur l'abîme, au fond duquel le torrent écumait et se précipite de roc en roc avec un majestueux fracas.

§ 2. Chaînes de montagnes.

Deux chaînes de montagnes enferment la vallée du Rhône ; elles partent toutes deux du massif du St-Gothard et se dirigent vers l'ouest. Elles se font remarquer par leur hauteur colossale, surtout celle du midi qui sépare le Valais de l'Italie.

La chaîne méridionale ou valaisanne commence à la Fourche, montagne du massif du St-Gothard, et se prolonge sur toute la frontière jusque dans le voisinage du Mont-Blanc, d'où elle envoie vers le Léman un anneau qui fait la limite du côté de la Savoie. Dans la chaîne valaisanne se dressent des géans, tels que le Mont-Rosa, 14,380 pieds, après le Mont Blanc, la plus haute sommité de l'Europe ; l'Aiguille du Cervin ou Matterhorn, 15,834 pieds ; le Combin, au fond du val de Bagnes, 15,235 pieds. Cette chaîne est traversée par plusieurs passages qui conduisent en Italie ; mais le principal, et le seul que l'on entretienne ouvert pendant toute l'année est celui du Simplon, dont le point le plus élevé a 6174 pieds au-dessus de la mer. La route qui y aboutit part de Genève, longe le lac sur la côte de Savoie, et entre à St-Gingolph dans le Valais. Après avoir parcouru la vallée du Rhône jusqu'à Gliss près de Brigue, elle s'enfonce au sud dans la vallée qui conduit au col du Simplon. La distance de Gliss au col est de 6 1/2 lieues, et du col à Domo d'Ossola où elle arrive en Italie pour aboutir à Milan, de 7 1/2. On y compte 22 ponts, 6 galeries percées dans le roc, et la plus grande est celle de Gondo, longue de 650 pieds et éclairée par trois grandes ouvertures. Au prin-

temps et en hiver les avalanches rendent certaines parties de la route extrêmement dangereuses. Outre sept lieux de refuge, on trouve à cinq minutes du col un hospice pour les voyageurs, qui est desservi par deux religieux et quatre domestiques. La route du Simplon, exécutée dans l'espace de cinq ans par les ordres de Napoléon, a coûté 18 millions de francs de France, et exige annuellement de 50 à 80 mille francs d'entretien. Mais elle procure au Valais les plus grands avantages par le passage des voyageurs et des marchandises.

Après le Simplon, le passage le plus important est celui qui, de Martigny, conduit par le val d'Entremont, à travers le grand St-Bernard, dans le val d'Aost en Piémont. Il n'est praticable que pour les piétons et les chevaux. Le haut du passage (7668 pieds) est occupé par un hospice, une des habitations les plus élevées des Alpes, desservi par une dizaine de religieux, dont les fonctions consistent à recevoir tous les passagers ; ils doivent de plus, pendant les 7 ou 8 mois les plus dangereux de l'année, parcourir journallement les chemins, accompagnés de domestiques appelés maroniers et de gros chiens dressés à cet effet, porter aux voyageurs en danger les secours dont ils ont besoin, les sauver et les garder dans l'hospice jusqu'à leur entier rétablissement, le tout sans en recevoir aucune rétribution. Un tronc dans l'église est destiné à recevoir les offrandes des voyageurs aisés. Il passe chaque année 7 à 8000 personnes, et les frais s'élèvent à plus de 50,000 fr., frais couverts par des collectes que deux chanoines font en Suisse annuellement. Quel admirable dévouement chez ces hommes, pour habiter un climat si froid qu'il y gèle tous les jours de l'année et pour exposer sans cesse leur vie à la recherche des voyageurs en danger !

La chaîne septentrionale ou bernoise sépare le Valais du canton de Berne, et vers son extrémité occidentale du canton de Vaud. Elle se rattache au St-Gothard par le Gallenstock et la Fourche, et se termine à la Dent de Morcles, vis-à-vis de St-Maurice. Les cimes les plus élevées sont le Finsteraarhorn (15,200 pieds) et la Jungfrau (12,900). Les passages principaux, mais praticables seulement pour les piétons et les mulets, sont celui du Grimsel, qui conduit du dixain valaisan de Conches, dans le district bernois de l'Oberhasli, et celui de la Gemmi, entre les bains de Löèche et la vallée bernoise de la Kander. La route de la Gemmi circule en zig-zag sur une paroi de rocher, de 1600 pieds d'élévation, pour atteindre le haut du col (6985 pieds au dessus de la mer).

Des 608 glaciers de la Suisse, les deux chaînes du Valais renferment les plus grands et les plus nombreux. Le Cervin, le Mont-Rosa, et surtout le Finsteraarhorn, dominent dans toutes les directions un nombre incroyable de glaciers, dont les grands descendent jusqu'aux parties habitées et cultivées des vallées, et qui donnent naissance au Rhône ainsi qu'à une multitude de torrens plus ou moins considérables.

§. 5. La vallée du Rhône.

Le Rhône prend sa source au pied occidental de la Fourche, où il reçoit l'écoulement du glacier du Rhône, l'un des plus beaux de la Suisse. La longue vallée où il descend se dirige vers l'ouest jusqu'à Martigny; là elle tourne brusquement au nord-ouest en formant presque un angle droit. Les deux chaînes qui l'environnent tantôt se rapprochent de manière à ne laisser au fleuve qu'un étroit défilé; tantôt s'écartent de manière à former des bassins plus ou moins vastes, mais qui ne dépassent jamais la largeur d'une lieue.

Le premier bassin qui se présente, en descendant de la Fourche, est celui de Munster, qui a près de trois lieues de longueur sur une largeur moyenne d'environ une demi-lieue. Le climat en est si froid, qu'on n'y moissonne le seigle qu'en septembre; mais de riches prairies dédommagent les habitans, qui sont presque tous bergers. Ces montagnards ont plus d'une fois versé leur sang pour l'indépendance de leur patrie. — Après ce bassin on entre dans un défilé de près de deux lieues de long qui se termine à Viesch, où commence un autre bassin d'environ une lieue. Plus loin les deux rives du Rhône se rapprochent à un tel point, qu'on franchit le fleuve sur un pont d'une seule arche. Ici commence un autre défilé de trois lieues de longueur qui dure jusqu'à Brigue, ou plus exactement jusqu'à Naters. Le bassin de Brigue est assez ouvert; quoique très-élevé et couvert de neiges éternelles, il produit, par un contraste particulier au Valais, toutes les céréales, du vin et d'autres fruits du midi, à cause de la concentration de la chaleur entre les parois de la vallée. *Brigue* est un beau bourg de 600 ames, où se trouve un collège de Jésuites; il est animé par la route du Simplon, qu'il quitte en ce lieu la vallée du Rhône, et lui procure un transit encore assez notable, quoique bien diminué depuis la domination française.

Le bassin se rétrécit un peu à *Viège*, assez beau bourg sur la rivière de ce nom, à peu de distance de son embouchure dans le Rhône. Jusqu'à *Sierre* la vallée a constamment près de demi-lieue de large. Au

dessous de *Viège* est *Rarogne*, bâti sur une colline rocailleuse et dominé jadis par le vaste château de l'illustre famille de ce nom, laquelle a joué un grand rôle dans l'histoire du Valais; ce château fut détruit par les Valaisans, en haine de la puissance et de l'orgueil de ses possesseurs.

Loèche-la-ville est situé sur la rive droite du Rhône; son vignoble produit de bon vin rouge. A deux lieues de distance, au nord, se trouvent les bains de *Loèche*, dans la vallée de la *Dala*, au pied de la *Gemmi*; ils sont très-efficaces contre les rhumatismes et contre toutes les maladies de la peau. Dans le circuit d'une demi-lieue environ, il y a une douzaine de sources d'eaux chaudes dont les neuf-dixièmes se perdent dans la *Dala*. Leur température varie de 57 à 42 degrés de Réaumur, chaleur suffisante pour cuire un œuf.

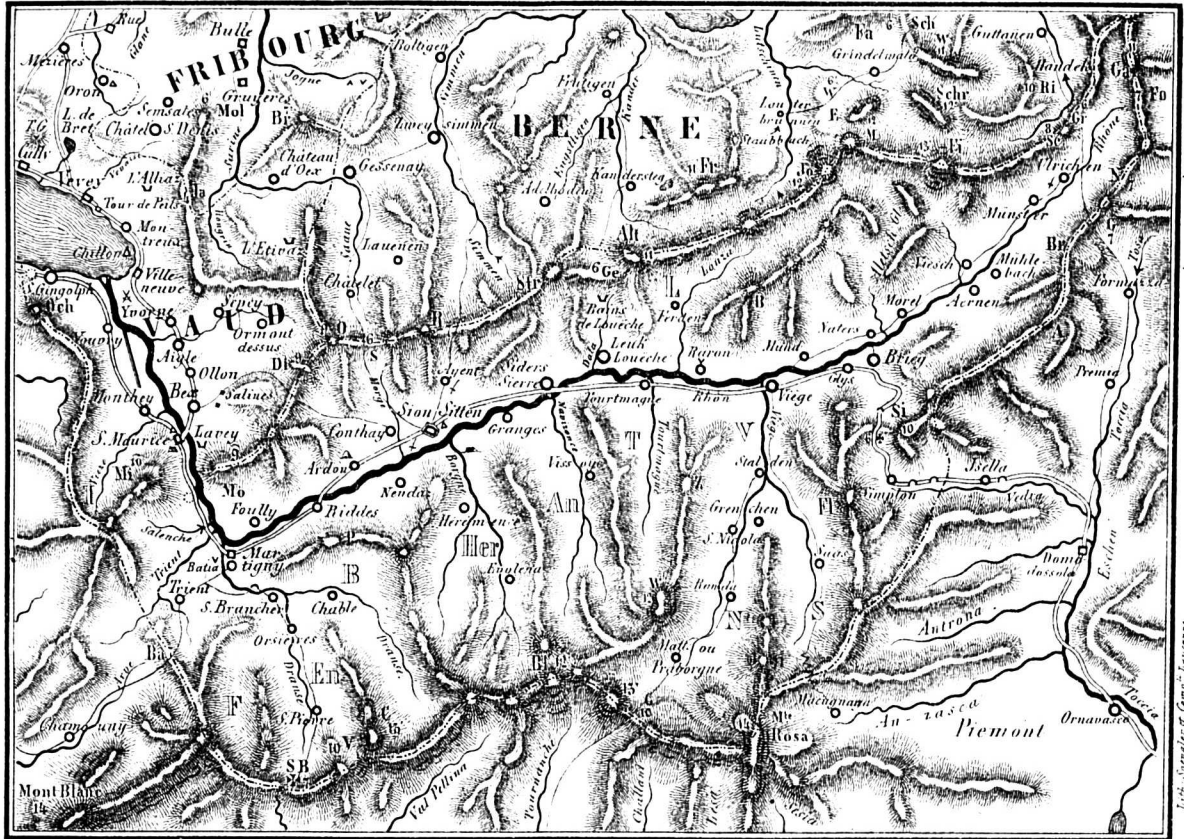
A *Sierre*, la largeur de la vallée du Rhône augmente considérablement, et se maintient jusqu'à *Martigny*, où elle atteint son maximum qui est d'une lieue au moins. *Sierre*, bourg d'environ 900 ames, dans une des contrées les plus chaudes et les plus fertiles du canton, est surnommée l'agréable à cause de la beauté de ses environs, qui produisent des vins estimés, entre autres celui de *Malvoisie*.

A 5 1/2 lieues au-dessous de *Sierre* est *Sion*, chef-lieu du Valais. Cette vieille cité, peuplée de 2400 ames, ceinte de fossés, de remparts et de tours gothiques, est adossée à deux rochers d'une forme bizarre, séparés par une profonde échancrure. L'un de ces rochers, qui domine la ville de 560 pieds, porte les ruines du château de *Tourbillon*, bâti en 1294 par l'évêque *Challant* et brûlé dans l'incendie de 1788, qui consuma plus de 200 maisons avec le précieux dépôt des archives. L'autre rocher moins élevé et plus accessible présente le château *Valérie* avec l'église de la *St-Vierge*. En dessous, au haut de la ville, est un troisième château, celui de *Majorie*, ancienne résidence des évêques. Les rues sont, pour la plupart, irrégulières et mal pavées. Les principaux édifices sont: la cathédrale, l'hôtel de ville, le collège des Jésuites et l'hôpital. *Sion* a été huit fois assiégée, conquise ou incendiée. Les environs en sont très-fertiles: le safran s'y cultive à côté du maïs et de la vigne; le laurier, le grenadier, le figuier, croissent en pleine terre.

En continuant à descendre le Rhône, on arrive à *Martigny*, bâti où la vallée tourne au nord-ouest; il se compose de *Martigny-la-ville* sur la route du Simplon, et de *Martigny-le-bourg*, à dix minutes plus haut sur la route du *St-Bernard*, rue longue et marchande, où se tiennent des foires et des marchés

de Beignes d'Herens de Loetsch de Viège
de Entremont d'Anniviers de Tourmagne de Nicolas de Saas.

Valée du Valais



Voies des montagnes et passages (cols)

Dent d'Oche
Dent du Mi di
Col de Balme
Molèson
Dent de Branleire
Dent de Ja man

Tour d'Ay
Di ablerets
Dent de Mo rles
Grand S. Bernard
R amyrl (col du)
Oldenhorn
ou Odon.

Sanetsch. D^e Blanche
ou Sarin (col du)
Pierre à voie
Combin
Velan
Str à bel
Noble

Frau
Altds
Gemmi (col de la)
Lehuderhorn
Weisshorn
ou Pic blanc.

Cervin (pic et col du)
Faulhorn
Wengergalp
Eiger Meine
Joungfrau
Bietschhorn
Flletschhorn

Sch eidegg
Weterhorn
Schreckhorn
Flinsteraarhorn
Simplon (col du)
Nufenen P
Grimsel (col du)

Seidethorn
Brodelthorn
Albrun (col d')
Galenstock
Fou rche (col dela
Nufenen P
Gries (pic et col)

A3 Les chiffres indiquent le nombre de mille près une comète ou un col et au dessus de la mer.

Leit. Springer & Comp. Lucerne.

considérables. Une forêt de châtaigniers où il est sévèrement défendu de porter la hache, protège cet endroit contre les avalanches. Mais il est exposé aux dévastations de la Drance, torrent indomptable qui vient du grand St-Bernard et du Mont-Cervin, et qui a plus d'une fois maltraité ou même détruit cette malheureuse ville. Le climat de la contrée est chaud, le sol fertile, les productions variées; les vins capiteux de la Marque et de Coquimpey sont renommés; Martigny exporte un miel qui passe pour un des meilleurs de la Suisse. C'est dommage seulement que les marais, formés et entretenus par les inondations périodiques du Rhône, rendent l'air malsain et exercent une fâcheuse influence sur la population. Martigny et les communes environnantes ont une triste réputation par leurs goitreux et leurs cretins. Cette ville est le point d'embranchement de plusieurs routes: celle du Simplon, celle du St-Bernard, une troisième qui traverse la vallée de Trient et qui conduit par le col de Balme ou par la Tête Noire dans la vallée de Chamounix; une quatrième qui, passant par le col de Ferrex, aboutit derrière le Mont-Blanc.

De Martigny à St-Maurice la vallée ne présente pas un quart de lieue, et ne laisse près de cette dernière ville que l'espace de la route entre la Dent du Midi et le fleuve, que traverse un pont d'une seule arche fermé par une porte. La vallée n'a en ce lieu que 50 toises de large; c'est la porte du Valais. St-Maurice est une petite ville de 1500 âmes; elle renferme une ancienne abbaye d'Augustins qui y ont institué un collège; un couvent de capucins, un vieux château avec une bonne fabrique d'acier.

Le pont de St-Maurice conduit dans le canton de Vaud, qui, du pied de la Dent de Moreles jusqu'au lac, occupe la rive gauche du Rhône. Nous continuons à parcourir la rive droite par la route du Simplon, qui nous mène à *Monthey*, petite ville bien bâtie sur la Vièze, où se tiennent des foires et des marchés très-fréquentés par les montagnards environnans. Près de Monthey est une verrerie assez active. — Plus loin on trouve *Port-Valais*, jadis au bord du Léman et que les atterrissements du Rhône en ont maintenant éloigné; le *Boveret*, près du lac, où l'on charge beaucoup de bois flotté sur le Rhône; enfin *St-Gingolph*, divisé par la Morge en deux parties inégales, dont la plus petite appartient à la Savoie. On y trouve des fours à chaux, peu de terres labourables, mais en revanche de vastes forêts dont l'exploitation est considérable.

La pente de la vallée est de 5080 pieds depuis la source du Rhône jusqu'à Brigue, et de 890 pieds de Brigue au lac Léman. En général, le fond de la val-

lée est plat, ou légèrement incliné vers les bords du fleuve, qui décrit de nombreux contours dans les endroits où son lit n'est pas encaissé. Les montagnes qui le bordent offrent des pentes rapides, surtout du côté du midi.

§ 4. Vallées latérales.

Le Valais se compose d'une vallée principale, de trente autres latérales à la première et d'au moins deux cents vallons de troisième et de quatrième ordre. Ainsi la vallée de la Viège, la plus importante que nous trouvons au sud en descendant le Rhône, est l'une de ces trente latérales; à deux lieux du Rhône, elle se divise en deux branches principales: la vallée de St-Nicolas et celle de Saas. Elle possède elle-même, dans ses deux branches, 58 vallons latéraux dont 24 débouchent dans la Viège et 14 dans la vallée de Saas.

En général, parmi ces vallons latéraux, un certain nombre a des villages ou des hameaux toujours habités; dans la plupart des autres, on trouve au moins des chalets d'été; il en est très peu de tout-à-fait inaccessibles ou de tout-à-fait sauvages.

En parcourant la vallée du Rhône, on ne voit pas toujours distinctement en quel endroit s'ouvre une vallée latérale. Plusieurs fois, cependant, l'écartement soudain des montagnes et l'arrivée bruyante d'une rivière limoneuse annoncent l'entrée d'une longue vallée; l'œil n'y plonge jamais bien avant. Tantôt l'ouverture de la vallée n'est qu'une gorge étroite, que le chemin d'ordinaire évite et où le torrent passe seul. Tantôt, les montagnes s'écartant un peu, l'œil aperçoit dans le lointain une cime neigeée. Ainsi, la vallée d'Hérens, celle des Aniviers, de Lœtsch, de Viège et quelques autres laissent voir, à leur entrée, l'une des nombreuses aiguilles qui en encadrent le fond et d'où descendent les glaciers et les torrens.

Les montagnes, en s'écartant et en se rapprochant, divisent chacune des vallées latérales de quelque importance en bassins, séparés par des gorges souvent impraticables. Les élargissemens ou bassins sont les centres où la population se groupe en villages, et d'où, dans la belle saison, elle se disperse sur toutes les montagnes voisines, à la suite de ses troupeaux. Les communications d'un bassin à l'autre, ou si vous aimez mieux, d'un étage à l'autre, offrent toujours quelques difficultés: la route monte sur des hauteurs et descend dans des vallées, de telle sorte que des villages voisins sont souvent séparés par un long chemin. Cela contribue beaucoup à isoler les habitans des vallées. Autant de villages et de bassins

autant de peuplades ; en hiver surtout, elles communiquent peu entre elles et presque point avec le dehors, à moins que la contrée ne permette l'emploi des traîneaux. Les différens bassins d'une vallée diffèrent de hauteur, de climat, de production, souvent même de nom, et les habitans ont des occupations et des mœurs très variées. Dans le bassin inférieur, un climat doux permet quelquefois la culture de la vigne et presque toujours celle du blé et des arbres fruitiers. Au second bassin, quelques cerisiers, l'orge, l'avoine, la pomme de terre et les légumes permettent aux habitans d'unir les occupations des agriculteurs à celles des bergers. Dans les bassins inférieurs, le soin des troupeaux, la récolte des foins et la fabrication des fromages sont les principales occupations de l'été. Un long hiver donne des loisirs pour travailler les instrumens et les vases de bois nécessaires au chalet. Fréquemment même, le bassin le plus élevé n'a plus d'habitations permanentes et l'on n'y rencontre que des chalets d'été. Il est entouré de pentes rapides ou de rochers à pic qui dominent des glaciers, le long desquels le sentier serpente pour s'élever au col, d'où l'on descend sur l'autre flanc de la chaîne.

La vallée de Viège s'annonce de loin, surtout en sortant de Brigue, par une ouverture spacieuse et profonde, et qui laisse apercevoir dans le fond des pics neigeux du Mittaghorn. A l'entrée, on est agréablement surpris de voir, chose peu commune, une vallée latérale où l'on pénètre de plain-pied et sans gravir préalablement une pente longue et escarpée. La rivière qui la traverse est aussi riche en eau que le Rhône, et descend des plus hautes sommités de la Suisse, le Mont-Rosa et le Cervin. Près de Stalden, la vallée est divisée par le Mittaghorn en deux branches : à gauche celle de Saas ou de Rosa ; à droite celle de St.-Nicolas. Cette double vallée, longue de 12 lieues, est remarquable par les hauteurs des montagnes et l'étendue des glaciers qui l'entourent. Il s'en détache souvent de terribles avalanches : ainsi le 27 décembre 1819, du glacier du Weiss-horn (Pic Blanc) il en tomba une si considérable, que le vent qu'elle causa dans sa chute emporta le village de Randa, situé de l'autre côté de la Viège. Les poutres même des maisons furent lancées, comme de la paille, au milieu des bois, à une distance d'un quart de lieue ; la meule d'un moulin alla tomber à plusieurs toises sur le flanc de la montagne voisine, et les éclats de l'avalanche jaillirent demi-lieue à la ronde. Le village de *Grächen* est célèbre pour avoir donné naissance à Thomas Plat-ter, qui, de pauvre berger, devint, à l'époque de

la réformation, professeur à Bâle. Etant revenu momentanément aux lieux de son enfance, il y trouva beaucoup de cœurs ouverts aux promesses de l'Évangile. La réformation pénétra assez vite, mais sans éclat, de cabane en cabane. On lisait avidement les Saintes Ecritures, et les récits des réformateurs on s'en faisait lire ; on se réunissait pour les entendre. Et, quand on persécuta les protestans, ils bravèrent mille dangers pour aller, sur les chemins les plus impraticables, se marier ou faire baptiser leurs enfans dans les paroisses évangéliques de l'Oberland bernois. Cela se répéta jusqu'aux premières années du 17^e siècle, qu'ils furent réduits à choisir, entre l'exil et l'abjuration.

A l'occident de la vallée de Viège, on trouve la vallée et *Tourtemagne*, longue de 4 à 5 lieues et remarquable par ses riches maisons ; plus loin, celle d'*Anniviers*, longue de 7 lieues, et dont l'entrée, vis-à-vis de Sierre, est presque fermée. Toutes les maisons sont en bois et dispersées des bords du torrent jusqu'aux flancs des montagnes. Les habitans sont les plus industrieux et les plus riches des vallées du canton ; ils possèdent une grande partie des vignes et des champs aux environs de Sierre. La vallée d'*Hérens*, longue de 7 lieues, s'ouvre sur une gorge étroite où coule la Borgne ; le principal village en est *Evolena*, dont le curé, comme dans beaucoup d'autres villages des montagnes, reçoit les voyageurs.

Du bourg de Martigny, une route sur la rive gauche de la Drance mène à St.-Brancher, où la vallée se divise en deux branches : à gauche celle de *Bagnes*, à droite celle d'*Entremont*, qui conduit en cinq lieues au Grand-St.-Bernard. La vallée de Bagnes s'étend, l'espace de 9 lieues, jusqu'au mont Combin, et la Drance, qui la traverse, prend sa source au glacier de Gétroz, situé dans la partie supérieure de la vallée. Elle a acquis une grande célébrité par l'épouvantable catastrophe qu'elle a essuyée au mois de juin 1818. Des masses énormes de glace, détachées du glacier de Gétroz, avaient comblé un étroit passage où la Drance coule entre deux montagnes. Cette barrière de glace avait 400 pieds de hauteur, 5000 d'épaisseur et 700 de longueur ; derrière, la Drance, privée d'issue, forma un lac qui atteignit une longueur de trois quarts de lieue. Pour empêcher que cette digue ne se rompit tout-à-coup, on creusa dans la glace une galerie par laquelle les eaux commencèrent à s'écouler paisiblement le 15 juin ; mais le 16, vers les 4 1/2 heures de l'après-midi, la barrière se rompit et toute la masse d'eau se précipita dans la vallée, qu'elle dévasta complètement jus-

qu'à St.-Brancher. Près de 50 personnes perdirent la vie, et le dommage fut estimé à 1,109,730 fr. Dans cette occasion comme dans d'autres, les Confédérés vinrent au secours de leurs frères du Valais, et d'abondantes collectes réparèrent en partie les malheurs de ce désastre.

Près de Monthey s'ouvre le *Val d'Iliez*, traversé par la Viège et où le village de Troistorrens possède une source d'eaux minérales.

Dans la chaîne du nord, nous ne citerons que la sauvage vallée de Lœtsch, où conduit un étroit sentier le long de l'impétueuse Lonza. Peuplée de bergers, elle s'étend l'espace de cinq lieues jusqu'au glacier de Lœtsch.

§ 5. *Productions animales, végétales et minérales.*

Le Valais fournit beaucoup de bestiaux dont l'éducation forme l'occupation principale des habitants, surtout dans les hautes vallées. Suivant un recensement, on y compte 2240 chevaux; 210 ânes; 1500 mulets, 47,000 têtes de la race bovine dont la moitié de vaches laitières, environ 55,000 moutons, 50,000 chèvres. On y trouve, outre cela, des ours en assez grand nombre, des chamois, des marmottes au fond des hautes vallées, etc. L'aigle des Alpes, le Lämmergeyer, niche sur les rochers sauvages. La truite se pêche dans la plupart des rivières et dans plusieurs lacs des montagnes.



Quant aux végétaux, nous avons vu déjà que la variété des climats, depuis la chaleur brûlante de l'été au fond des vallées abritées, jusqu'aux neiges éternelles des hautes cimes, produit une variété par excellence dans le règne végétal. Le Valais possède à lui seul les sept huitièmes des plantes suisses. En un jour, vous passez des plantes des pays chauds, tels que le figuier et le grenadier, aux végétaux qui ne croissent que dans les contrées les plus froides de la terre, en Laponie, au Spitzberg. On exporte, par le flottage sur le Rhône, beaucoup de bois exploités dans les vastes forêts de ce canton. On y trouve le pin arbole, dont le cône (pive) renferme un fruit agréable.

Le Valais possède d'assez grandes richesses minérales, mais elles sont peu exploitées. Les principales sont celles d'or de Gondo, au sud du Simplon, d'un mince revenu, quelques mines de fer, dont la fonderie est à Ardon entre Sion et Martigny. On trouve du plomb, du cuivre, du cobalt dans le val

d'Anniviers; des ardoises; de la pierre ollaire (1) qui sert à faire d'excellente poterie; de la houille dans les environs de St.-Gingolph.

§ 6. *Population, langue, religion, instruction.*

Le Valais compte 75,800 habitants, soit 551 par lieue carrée. Dans ce nombre entrent 778 Suisses d'autres cantons et 1547 étrangers à la Suisse. Ils appartiennent à deux races différentes: le Haut-Valais est peuplé d'hommes de langue allemande jusqu'à Sierre; à Sion on parle moitié allemand, moitié français; dans le Bas-Valais on ne parle que le français, qui est la langue des deux tiers de la population. Le peuple des montagnes est plus robuste que les habitants des bords du Rhône. On compte beaucoup de cretins sur les deux rives du fleuve, de Tourtemagne à St-Maurice, tandis qu'ils sont inconnus dans les hautes vallées. On attribue cette horrible

(1) Pierre verdâtre, molle, et facile à tailler quand on la sort de la roche, et très-dure quand elle est cuite.

maladie à plusieurs causes : la mauvaise qualité des eaux, l'influence malsaisante des marais, la malpropreté domestique, le peu de soins donnés à l'enfance. On a remarqué que les communes à cretins sont celles où l'ivrognerie est le vice dominant, et que les endroits qui présentent le plus de victimes sont ordinairement situés au débouché des grandes vallées latérales ou placés au milieu de rochers brûlés par le soleil sans circulation suffisante de l'air.

Les Valaisans sont tous catholiques. La réformation y avait gagné de nombreux partisans ; mais les deux cultes ayant été mis aux voix, les catholiques l'emportèrent, et on fit une loi qui prescrivit aux réformés de se rétracter ou de quitter le pays. Le canton forme un diocèse régi par un évêque résidant à Sion, et compte 114 paroisses, 250 ecclésiastiques, y compris les moines, 6 couvens d'hommes et 3 de femmes.

En général il y a beaucoup d'ignorance dans le Valais ; l'instruction publique dépend complètement des prêtres. Le canton possède un séminaire pour former des ecclésiastiques, trois collèges dont deux, ceux de Brigue et de Sion, sont dirigés par les Jésuites, et dont le meilleur est celui de St-Maurice. Les écoles primaires sont assez nombreuses, mais peu florissantes. Cependant, depuis la dernière révolution, l'attention du gouvernement s'est portée sur ce point.

§ 7. Du gouvernement.

Le Valais est divisé en 15 dixains, dont 7 appartiennent au Haut-Valais, 6 au Bas-Valais. Ce sont dans le Haut-Valais, en descendant le Rhône, les dixains de Conche (chef-lieu Ernen), Brigue, Viège, Rarogne, Loèche, Sierre, Sion ; dans le bas : Hérens (chef-lieu Vex), Conthey, Martigny, Entremont (chef-lieu St-Brancher), St-Maurice, Monthey. Après avoir maintenu avec courage leur indépendance soit contre les évêques et la noblesse, soit contre les Suisses, soit contre la maison de Savoie, les sept dixains supérieurs conquirent sur celle-ci les dixains inférieurs, qui dès-lors leur furent assujettis jusqu'à la révolution française. La France, après des sanglans combats, incorpora le Valais à la république helvétique. En 1802, Bonaparte l'en sépara, le constitua en république indépendante, et en 1810 en fit un département français, celui du Simplon, afin de disposer sans obstacle de cette route. En 1815, le Valais devint canton suisse, et les dixains inférieurs continuèrent à n'être plus sujets. Cependant ils étaient traités très-inégalement : la diète du Valais, en effet, qui répondait à peu près à notre grand conseil, se composait de quatre députés de chaque dixain, sans

égard à la population de ceux-ci, plus quatre voix appartenant à l'évêque. Les sept dixains du Haut-Valais avaient donc 28 voix et 52 en y joignant celle de l'évêque de Sion ; les six du bas, quoique formant à eux seuls les deux-tiers de la population, n'en comptaient que 24. En 1859, les Bas-Valaisans mécontents de cet état de choses, obtinrent une assemblée constituante. La constitution nouvelle, adoptée par la majorité, rétablit l'égalité entre toutes les parties du canton, et donna à chaque dixain un nombre de députés proportionnel à sa population. Le Haut-Valais ayant refusé de se soumettre à cette nouvelle constitution et établi un second gouvernement à Sierre en opposition avec le gouvernement légal de Sion, les deux partis prirent les armes en 1840 ; la victoire resta à celui de la constitution. Le Valais est maintenant gouverné par un grand conseil composé d'un député par mille habitans et de deux représentans du clergé ; et par un conseil d'état nommé par le grand conseil et formé de cinq membres y compris le président. Mais les députés du grand conseil ne sont pas, comme chez nous, élus immédiatement par les citoyens ; les assemblées primaires nomment un électeur par cent habitans ; ces électeurs composent, dans chaque dixain, une assemblée de collège électoral qui élit les députés. Les conseillers d'état peuvent être choisis dans le sein du grand conseil, ou en dehors.

Dans chaque dixain, un conseil composé des députés des communes en nombre proportionné à leur population, règle les affaires du dixain, et répartit les charges entre les communes. Celles-ci sont administrées par un conseil général, composé des seules bourgeois, et par un conseil communal qui répond au conseil municipal dans notre canton. Outre cela, y a, dans chaque commune, une assemblée primaire composée des bourgeois et des citoyens valaisans domiciliés dans la commune depuis cinq ans ; elle fait certaines élections, telles que celles des électeurs pour le collège électoral.

Chaque commune peut avoir son juge sous le nom de châtelain et vice-châtelain, nommé par l'assemblée primaire. Il y a dans chaque dixain un tribunal dont les membres sont choisis par le collège électoral. Enfin un tribunal d'appel réside à Sion ; les onze membres qui le composent sont élus par le grand conseil.

Telle est l'esquisse de la constitution actuelle du Valais ; ce canton est entré dans une voie nouvelle où nos lecteurs l'accompagneront de leurs vœux. Puisse-t-il marcher d'un pas ferme, sous la bénédiction divine, dans la carrière du progrès.



DE L'AIR.

J'ai entendu un vieillard respectable dire : « Les choses qui sont le plus à notre portée sont souvent celles que nous connaissons le plus mal : il faut l'avouer, c'est là une vérité. Eh bien, chers amis, pour qu'on ne puisse pas nous l'appliquer aussi généralement, causons de quelqu'une de ces choses qui nous entourent. Je vais vous dire en quelques mots ce que nous connaissons sur l'air.

Lorsque le temps est calme et qu'on court en tenant un parapluie ouvert, on sent quelque chose qui fait résistance. Cette chose est la même qui, se mouvant avec plus ou moins de force, enfle la voile de nos barques, ou déracine les arbres et abat les toitures de nos maisons. C'est l'air.

L'air est un grand bienfait de Dieu, qui l'a répandu sur toute la terre. Sans lui, les animaux et les plantes ne pourraient pas vivre. Aussi le retrouve-t-on au fond des mines les plus profondes ; sur la surface des terres et des eaux, sur les montagnes les plus élevées et même bien au-delà, puisqu'on sait, par des observations précises, qu'il s'étend jusqu'à environ dix lieues de hauteur tout autour de notre globe. C'est cette couverture d'air autour de nous qu'on appelle ordinairement *atmosphère*.

Pour comprendre comment l'air nous est nécessaire, il faut que je vous dise de quoi il est fait. Mais c'est ce qui n'est pas facile à expliquer, parce qu'étant sans couleur, on ne peut voir ce qui le compose. Cependant par différents moyens, dont quelques-uns sont assez simples, on est parvenu à savoir que l'air que nous respirons contient principalement deux sortes d'air, qu'on appelle des gaz et auxquelles on a donné des noms particuliers. L'un de ces gaz se nomme *oxygène* et l'autre *azote*.

Voici comment on peut s'assurer que l'air est composé de ces deux espèces d'air ou gaz.

Prenez une bouteille de verre blanc, afin de voir ce qui se passera dedans. Si vous trempez le cou de cette bouteille dans l'eau, l'eau ne remontera pas dans la bouteille ; chacun sait cela, ou, s'il ne le sait pas, il n'a qu'à l'essayer. Maintenant, retirez votre bouteille de l'eau, prenez un morceau de charbon bien allumé ou de soufre enflammé, jetez-le dans la bouteille et bouchez-la avec un bouchon bien juste. Quand le charbon ou le soufre se seront éteints, plongez de nouveau votre bouteille dans l'eau, le cou en bas et le fond en l'air ; débouchez-la dans l'eau avec précaution, et vous verrez que cette fois l'eau montera un peu dans la bouteille. Cela prouve que l'air qui la remplissait a diminué ; qu'il n'y en a plus autant dans la bouteille ; mais, ce qui est plus étonnant, c'est que l'air qui reste n'est plus le même que celui qui nous entoure et que nous respirons. Si, par exemple, on plonge dans la bouteille une allumette ou une chandelle allumées, elles s'éteignent sur-le-champ, et, si vous avez choisi une bouteille dont le cou soit assez large pour y faire entrer une souris ou un petit oiseau, ces animaux y périront en peu de momens. On voit par là que l'air est composé de deux parties. Celle que le soufre ou le charbon ont enlevée en brûlant est nécessaire à la vie des animaux ; elle est nécessaire aussi pour que le soufre, le charbon, ou quoi que ce soit, puisse brûler. Cette partie de l'air ou ce gaz, est l'oxygène. L'autre partie, celle qui est restée dans la bouteille et dans laquelle le feu s'éteint et les animaux périssent faute de pouvoir respirer, est l'azote.

L'air est donc composé d'oxygène et d'azote mêlés ensemble.

Mais dans quelle proportion ces deux espèces d'air ou de gaz sont-elles mélangées, ou, en d'autres termes, combien y a-t-il de parties d'oxygène et de parties d'azote dans l'air que nous respirons ? Voici comment on s'y prend pour découvrir cela.

Une fois que l'on a su qu'en faisant brûler quelque chose dans un espace rempli d'air l'oxygène disparaissait, on a imaginé d'employer un tuyau en fer blanc d'un pied de long, marqué comme un pied de maçon ou de charpentier en pouces et en lignes et fermé à l'un de ses bouts comme le fond d'un verre de table. On jette dans ce tuyau un morceau de charbon bien allumé et l'on ferme exactement avec un bouchon le bout qui était resté ouvert ; puis, dès que le charbon s'est éteint, on plonge le tuyau dans l'eau par le bout qui a le bouchon ; on le débouche dans l'eau et l'on voit celle-ci monter dans le tuyau

jusqu'à la hauteur de 21 lignes à peu-près. Le tuyau a 10 pouces ou 100 lignes de long ; il reste par conséquent environ 79 lignes de gaz, qui empêche l'eau de monter davantage. Ce gaz, nous venons de le dire, est de l'azote, et celui qu'a employé le charbon en brûlant était de l'oxygène. Un tuyau rempli d'air ordinaire et long d'un pied ou de 100 lignes contient donc environ 21 lignes ou parties d'oxygène et 79 lignes ou parties d'azote. Tout autre espace où il y a de l'air renferme ces deux gaz dans la même proportion. Par exemple, en faisant avec un petit tonneau de 100 pots la même opération qu'avec un tuyau de verre, on trouverait environ 21 pots d'oxygène et 79 pots d'azote, et, comme ces expériences réussissent aussi bien sur les hautes montagnes que dans la plaine, nous en concluons que la composition de l'atmosphère y est la même.

D'où viennent l'oxygène et l'azote ? C'est ce qu'on ne sait guère. Mais ce qu'on n'ignore pas, c'est que, dans l'air, ils sont mêlés à deux autres substances, l'une nommée *gaz acide carbonique*, et l'autre *vapeur d'eau*.

L'acide carbonique est le gaz qui fait mousser la bière, l'eau de selz, le vin de champagne, etc. Il en sort beaucoup des tonneaux lorsque le moût est en fermentation. C'est ce gaz qui entête et asphixie ou étouffe, quand on le respire en trop grande quantité, comme dans une chambre fermée où l'on brûle du charbon, dans les caves, si pendant la vendange on n'a pas soin d'y établir un courant d'air suffisant. Lorsqu'on brûle du bois, du charbon ou de la houille, l'oxygène de l'air s'unit avec le charbon et produit de l'acide carbonique, qui se mêle à l'atmosphère. La quantité de ce gaz répandue dans l'air est de quatre à six parties d'acide carbonique pour 10,000 parties d'air. Nous avons vu que l'oxygène est nécessaire à la respiration de l'homme et des animaux, mais à quoi sert l'acide carbonique ? A nourrir les plantes, qui, pour vivre, ont besoin de charbon ; et, comme elles ne peuvent changer de place pour l'aller chercher, il doit être répandu dans l'air. Elles enlèvent donc à l'acide carbonique le charbon qu'il contient, en rejetant l'oxygène auquel il était uni. Une autre fois, s'il plaît à Dieu, nous vous dirons comment la chose arrive.

La vapeur d'eau prend naissance à la surface des eaux tranquilles ou dormantes, d'où elle sort pour se mêler à l'air ; c'est elle qui se dépose en légère rosée sur les plantes ou les vitres, qui y gèle en automne et en hyver sous forme de blanche gelée, ou en faisant sur le verre de grands desseins ; c'est elle qui s'élève parfois en brouillard, qui retombe en pluie,

en neige, en grêle. La quantité de vapeur d'eau qu'existe dans l'air est très-variable.

L'air est pesant. On en a douté pendant longtemps, mais il n'est pas difficile à s'en assurer. Par exemple, on fait usage d'une boule creuse en fer mince percée d'une ouverture ronde à laquelle on adapte une soupape à charnière qui joint bien exactement et s'ouvre en dedans. Il y a de plus autour et en dehors de l'ouverture un rebord disposé de manière à pouvoir y visser le bout d'un tuyau aussi en fer, bien poli, d'une égale largeur partout et assez long pour contenir une certaine quantité d'air. On prend ensuite une baguette de fer au bout de laquelle on arrange une tête ou bourrelet en cuir huilé un peu plus gros que l'ouverture du tuyau, mais qui puisse cependant y entrer en forçant. Quand tout est disposé de la sorte, on chasse la baguette dans le tuyau, l'air poussé par la tête de la baguette fait ouvrir la soupape et entre dans la boule, puis, lorsque l'on retire la baguette, l'air comprimé et resserré dans la boule (car l'air est très-élastique) (1) fait effort pour en sortir, mais la soupape se referme et l'y retient. On dévisse le tuyau, on pèse d'abord la boule pleine d'air comprimé ; ensuite, après avoir ouvert la soupape pour faire sortir le surplus d'air qu'on avait renfermé dans la boule, on pèse cette même boule pleine d'air non comprimé, et l'on trouve que le poids est plus considérable dans le premier cas que dans le second ; d'où l'on conclut avec raison que l'air est pesant.

D'autres observations, que l'on peut faire à toute heure, le prouvent également. Tout le monde sait que lorsqu'on tire le guillon d'un tonneau plein et bien bondonné, le vin ne coule pas ou ne sort qu'avec peine. Pour peu qu'on desserre le bondon et surtout si on l'ôte tout-à-fait, le vin jaillit avec force. La même chose arrive lorsqu'on se sert d'un tête-vin. Tant qu'on bouche l'ouverture d'en haut, pas une goutte ne s'échappe ; mais dès qu'on lève le doigt, le vin s'écoule par le bas. D'où vient cela ? Evidemment de l'air extérieur qui presse par son poids contre le vin, soit à l'ouverture du guillon, soit à celle du tête-vin, et, par la résistance qu'il lui oppose, l'empêche de sortir. Aussitôt, au contraire, qu'on ôte le bondon du vase, ou que l'on cesse de boucher l'ouverture supérieure du tête-vin, l'air

(1) On appelle élastiques les choses qui, après avoir été comprimées et rapetissées, reprennent leur grosseur, et qui, ayant été courbées, se redressent lorsqu'on les laisse libres : comme, par exemple, un arc qui, après qu'on l'a tendu, se redresse aussitôt ; un ressort de char, de montre, etc.

pèse de deux côtés sur le vin ; le poids de l'air est égal sur l'une ou l'autre ouverture ; mais , comme le vin lui-même est pesant , le vin d'en haut presse sur celui du bas et le force à couler.

Les savans ont calculé que le poids total de l'air qui environne la terre est de cent mille millions de millions de tonnes , chaque tonne pesant vingt quintaux . Sur la surface du corps d'un homme de moyenne taille , le poids de l'air est de 550 quintaux , et cependant nous ne sommes pas écrasés ; c'est que dans notre poitrine et dans notre intérieur , nous avons de l'air qui soutient les parois de notre corps contre le poids de l'air extérieur , comme si deux hommes poussaient une planche avec la même force , l'un d'un côté , l'autre de l'autre , elle ne bougerait pas . De même nous ne sentons pas ce poids dans les circonstances ordinaires .

La pesanteur de l'air varie d'un moment et d'un lieu à l'autre . Il y a différens moyens de la mesurer . Le plus connu est l'instrument appelé baromètre ; nous en parlerons , j'espère , une autre fois .

Dans les lieux bas et renfermés , tels que certaines caves , les fosses d'aisance , etc. , l'air est souvent impur et il y a du danger à le respirer . Il faut avoir toujours la précaution de plonger dans ces lieux malsains une chandelle allumée et fixée au bout d'une longue perche ; si elle continue à y brûler , vous pouvez y pénétrer sans crainte ; mais si elle s'y éteint , la mort vous attend . Commencez alors par renouveler cet air par un fort courant , en y jetant des corps enflammés , tels que des copeaux ou de la paille , ou

bien versez-y de la chaux vive délayée . En tous cas , ne risquez votre descente qu'après avoir renouvelé l'expérience de la chandelle .

Nous avons déjà dit que l'air renferme beaucoup de vapeur d'eau . Il est quelquefois utile d'en connaître la quantité : on y emploie des instrumens nommés *hygromètres* . Ce sont tantôt un cheveu , une baleine , une corde de boyau ; tantôt une petite branche de sapin qui se raccourcit ou s'allonge suivant le plus ou le moins de sécheresse . Les cuisinières consultent la salière ; mais leur procédé ne fait connaître que très en gros si l'air est plus ou moins humide , sans indiquer exactement la quantité de vapeur qui s'y trouve .

Lorsque ces vapeurs existent en masse considérable , elles se réunissent sous forme de nuages , et c'est de ceux-ci que nous viennent la pluie et la neige , ces grandes fontaines des cieus qui tamisent l'eau sur la surface du sol comme le jardinier la divise par le erible de son arrosoir . La neige , c'est de la pluie gelée . Quant à la grêle , nous n'en savons pas grand chose .

Ami , si vous rencontrez le vieillard dont je vous ai parlé en commençant , redites-lui ce que vous venez de lire , et soyez sûr que vous lui ferez grand plaisir . « C'est bien , me disait-il , mais à présent que tu sais ces choses , tâche d'en faire ton profit et enseigne-les aux autres pour leur utilité . » C'est ce que je viens d'essayer ; c'est ce que je vous engage aussi à faire .

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA NATION SUISSE.

(DIZIÈME ARTICLE.)

« Un pour tous , tous pour un ! » Tel devrait être toujours le sentiment des Suisses ; mais à l'époque de leur histoire où nous sommes parvenus , les dissensions intestines ouvraient à l'étranger le chemin de notre patrie . Les confédérés assiégeaient Zurich , autrefois leur alliée et maintenant celle de l'Autriche . L'empereur d'Allemagne avait demandé du secours au roi de France ; celui-ci l'accorda sans peine , désireux de se débarrasser des bandes indisciplinées qui , sous le nom d'Armagnacs , désolaient son royaume . Alors on n'avait pas , comme de nos jours , des armées régulières , soumises à une exacte discipline , approvisionnées des choses nécessaires à leur subsistance ; les soldats ne vivaient que de pillage . C'était surtout le cas en France , où des guerres qui avaient

duré un siècle , entre les Français et les Anglais , avaient rempli ce pays de troupes sans emploi depuis la paix et n'ayant pour moyen de subsistance que le brigandage . Plus d'une fois déjà ces bandes avaient traversé le Jura et pénétré jusque dans le Pays de Vaud , semant partout la désolation et l'effroi , sous le nom redoutable d'écorcheurs ; les paysans et les bourgeois des villes s'étaient réunis pour les repousser . La bataille de St-Jaques en délivra la patrie .

Louis-le-dauphin (c'est le titre qu'on donnait au fils aîné du roi de France) , à la tête d'environ 50,000 Armagnacs , dirigeait sa marche vers Bâle , un des points les plus accessibles de notre territoire . Le Jura , qui dans toute son étendue protège la Suisse du côté

de la France, s'abaisse presque tout-à-coup non loin de cette ville, à quelque distance du Rhin; du pied de la montagne, le sol descend par des prairies doucement inclinées jusque sur les rives du fleuve, et présente ainsi une ouverture par où il n'est pas difficile de pénétrer en Suisse. La Birse, sortant d'une vallée du Jura, en traverse les dernières pentes, et se jette dans le Rhin un peu au-dessous de Bâle. Les habitans de cette cité, alliée des Suisses, avaient fait des préparatifs de défense : ils avaient dans leurs murs un concile (assemblée des évêques de la chrétienté), réuni pour remédier aux désordres de l'église, et ils craignaient que le dauphin, gagné par le pape Eugène IV, ne voulût en passant prendre leur ville pour mettre fin à cette assemblée, qui avait nommé un autre pape en opposition au premier; ils avaient à redouter surtout la haine des nobles qui entouraient le fils du roi et excitaient sa colère contre les libres citoyens de la Suisse. Ils avaient envoyé un député, Hermann Seevogel, au détachement des confédérés qui assiégeaient Farnsbourg, forteresse appartenant au baron de Falkenstein, leur ennemi le plus acharné (1). Seevogel avertit les Suisses du danger que courait Bâle d'être coupé de ses alliés par l'armée française, et leur demanda de s'avancer promptement pour la secourir, mais en disposant leur marche avec prudence. Ceux-ci, persuadés que rien ne résistait à leur bravoure, et accoutumés à ne jamais compter l'ennemi, se raillèrent de la timidité du Bâlois. « Non, » dit Seevogel, « je ne suis pas un poltron; mon rapport est exact, l'ennemi approche; mais je reste avec vous, afin que vous voyiez si j'ai du cœur. » Il les suivit à la mort.

Cependant le dauphin avançait toujours; suivant les conseils d'un chevalier plein d'expérience, Jean de Reehberg, qui lui représentait la valeur indomptable des Suisses, il résolut de ne pas risquer en une fois toutes ses forces contre eux, mais de les fatiguer en les attaquant successivement avec plusieurs divisions. Il en envoya au-delà de la Birse une première forte de 8000 hommes qui s'avança jusqu'au village de Prattelen. Il la fit soutenir par le comte de Dammartin, guerrier renommé, qui passa également la Birse avec une seconde division plus forte encore, et qui s'arrêta à Muttentz.

Lorsque les Suisses apprirent que les Armagnacs étaient si près d'eux, rien ne put les retenir; devant Farnsbourg ils rejetèrent avec indignation les sages avis de leurs chefs, qui conseillaient d'attendre l'en-

(1) Le principal corps des confédérés était occupé au siège de Zurich. Voyez le 9^e article sur l'histoire suisse, dans le Bon Messager de 1845.

nemi; dans leur bouillante ardeur, 1600 hommes furent envoyés pour le reconnaître, mais avec ordre de ne pas engager un combat en forme et de ne pas traverser la Birse. Il partirent tous prêts « à bailler leurs âmes à Dieu et leurs corps aux Armagnacs. » Dès huit heures du matin, le 26 août 1444, ils rencontrèrent près de Prattelen 100 cavaliers ennemis, envoyés en avant pour les attirer au combat, mais qui étaient soutenus par d'autres disposés pour attaquer les Suisses de front et sur les flanes. Les Suisses culbutent ces cent chevaux, se précipitent sur l'artillerie française, mettent en fuite les troupes qui la défendent, et ne laissent au comte de Dammartin d'autre ressource que de se retirer derrière des retranchemens à Muttentz, où était restée la moitié de ses forces. Sans se laisser arrêter, ils l'attaquent encore et forcent à repasser la Birse un ennemi qui avait plus de milliers d'hommes qu'eux-mêmes n'en comptaient de centaines. Ainsi, n'ayant perdu aucun des leurs et fiers d'avoir conquis drapeaux, chevaux, caissons d'argent, chariots de provisions et de munitions, ils voulurent traverser la Birse pour entrer dans Bâle, qui n'était éloigné que d'un tiers de lieu. Les Français réunirent toutes leurs troupes non loin de la rivière, à l'exception de 8000 hommes placés près de Bâle pour empêcher les habitans de secourir les confédérés. Les Bâlois, qui du haut des tours observaient tous ces mouvemens, firent sortir un soldat de la garnison, Fritz le strasbourgeois, qui remonta le Rhin, passa la Birse à la nage près de son embouchure, se glissa sans être vu entre les roseaux et les saules, et vint avertir les Suisses. Pendant ce temps, trois mille bourgeois sortirent de la ville pour joindre leurs alliés; aussitôt la division française, postée sur une hauteur voisine, descendit en pleine course afin d'entrer dans Bâle, privée de ses défenseurs; à cette vue les magistrats pleins d'inquiétude firent rentrer leur petite armée avant que le chemin lui fût coupé.

Cependant les chefs des Suisses cherchaient à retenir leurs soldats; ils leur représentaient l'ordre reçu au départ de ne pas traverser la Birse, l'avantage d'attendre un renfort tout en empêchant l'ennemi d'avancer; mais en vain. Les bataillons poussés par un intrépide héroïsme et résolus à vaincre ou à mourir, se précipitèrent furieux et bruyamment dans la Birse pour escalader le rivage opposé sous le feu de l'artillerie ennemie et sous les yeux d'une armée innombrable. L'artillerie des Français joua tout entière à la fois; leur armée s'élança impétueusement au milieu des rangs des Suisses et les rompit. Malgré ces obstacles, les Suisses passèrent la Birse et arrivèrent sur l'autre rive non loin de l'hôpital St-Jaques, ap-

partenant aux Bâlois, et situé hors de la ville, parce qu'il était destiné à recevoir les lépreux, dont la maladie est contagieuse. Mais les troupes furent séparées en deux parts; cinq cents hommes ayant été repoussés par l'ennemi dans une prairie verte entourée de la rivière, y furent enveloppés subitement, tués de près ou écrasés dans l'eau par la cavalerie. Le reste des Suisses essayèrent de marcher vers Bâle en passant à travers l'armée ennemie; ils parvinrent en combattant jusqu'à l'hôpital de St-Jaques, et prirent possession du bâtiment et du jardin entouré d'un fort mur, derrière lequel ils continuèrent à se battre comme des lions.

Le dauphin et plusieurs généraux français, honorent leur courage, voulaient leur offrir une capitulation; mais le chevalier autrichien Pierre de Morsberg, ennemi acharné de ces bourgeois et de ces paysans si souvent vainqueurs des nobles, se jeta aux pieds du comte de Dammartin, et le conjura de tenir sa promesse qu'il avait faite de n'épargner personne.

Trois fois l'ennemi donna l'assaut, trois fois les Suisses le repoussèrent avec leurs puissantes halberdards; ils firent même deux sorties, semant autour d'eux la terreur et la mort. L'ennemi étonné était prêt à les laisser, lorsque enflammé par les reproches de la noblesse allemande, il tenta une attaque décisive. On fait approcher l'artillerie. Le mur du jardin, dernier rempart des confédérés, s'écroule; d'un autre côté, les Allemands escaladent les murs, mettent le feu à la chapelle, à l'hôpital et à la tour dont les Suisses avaient démoli l'escalier. Quatre-vingt dix-neuf hommes, séparés de leurs frères par la flamme, furent trouvés bien des semaines après, sous la voûte de la cave, étouffés, desséchés, debout contre les murailles. Tous les autres vendirent chèrement leur vie, non plus pour vaincre, mais pour venger la mort de leurs frères. Vous les auriez vus, insensibles à la douleur, malgré la perte de leur sang, frapper de toutes parts, tirer à droite et à gauche, arracher même de leurs blessures des flèches pour les relancer à l'ennemi; l'un combattait avec le seul bras qui lui restait, l'autre appuyé sur ses genoux, un troisième sur son bras; nul d'entre eux ne mourut sans avoir étendu cinq ou six ennemis. Là quelques Armagnacs poursuivent un Suisse, le percent de flèches, et se jettent sur son cadavre; mais tout à coup son compagnon accourt, en abat deux de sa hache d'armes, met les autres en fuite, charge son ami sur ses épaules et le rapporte à travers la mêlée au milieu des siens. Après dix heures de combat, tous les confédérés postés près de St-Jaques ou dans la prairie, gisaient sur le champ de bataille, grièvement blessés ou morts; la plaine entière depuis Prattelen jusqu'à

l'hôpital était jonchée de onze cents chevaux et de huit mille hommes tués. Après le combat, un des principaux ennemis des Suisses, Burkhard Mönch, de Landserone, parcourant à cheval le champ de bataille avec d'autres gentilshommes, aperçut au milieu de ces grands cadavres un guerrier près de mourir; il crut lui rendre les derniers moments plus amers par des outrages et s'écria avec des éclats de rire : « Nous nous baignons aujourd'hui dans des roses. » Le mourant rassemble ses forces, saisit une pierre à pleine main, et la lance au chevalier en s'écriant : « Avale une de ces roses ! » La pierre frappa le visage du chevalier qui avait levé la visière de son casque, et lui écrasa les yeux, le nez et la bouche. Burkhard tomba de son cheval, et mourut trois jours après.

Un petit nombre de Suisses, relevés encore vivants sur le champ de bataille, furent transportés à Bâle et soignés aux frais de la ville; trente-deux se rétablirent, entre autres, Werner Ebeli, de Glaris, qui, couvert de sept blessures, ne respirait plus qu'avec peine : il atteignit une haute vieillesse et devint landamman de sa patrie. Un seul homme, d'Art, dans le canton de Schwitz, n'avait aucune blessure à montrer et fut pendant toute sa vie méprisé de ses concitoyens. La même honte frappa dix autres hommes qui, au passage de la Birse, avaient été séparés du reste de l'armée (on ne sait si ce fut avec ou sans leur volonté), et n'avaient pu prendre part au combat.

Le dauphin, rendant justice aux confédérés, jura n'avoir jamais rencontré de tels hommes ni remporté une victoire semblable; il souhaita plusieurs fois qu'ils fussent encore en vie et servissent sous les drapeaux de son père. Le comte de Dammartin, les officiers français, les étrangers réunis de toute l'Europe à Bâle pour le concile, furent unanimes dans leurs témoignages d'admiration pour une si noble bravoure, et le nom de Suisses devint encore plus glorieux au dehors, malgré les chants outrageux des Allemands. La haine de ceux-ci ne fut pas assouvie par la mort des héros; ils allèrent jusqu'à exercer d'indignes vengeances sur les cadavres des confédérés. Mais le dauphin Louis, plus généreux, interdit ces actes indignes, permit aux Bâlois de relever les blessés et de rendre aux morts les derniers honneurs. Il resta trois jours entiers sur le champ de bataille, en signe de victoire.

Cependant au camp de Farnsbourg on attendait le retour des seize cents hommes envoyés la veille pour reconnaître l'ennemi, lorsque des paysans fugitifs, dont les Armagnacs avaient dévasté les villages, apportèrent de nuit la nouvelle de la bataille, du mas-

sacre et du nombre prodigieux des ennemis. A ce moment, entraînés par la crainte et s'attendant à voir le dauphin s'avancer en Suisse, les Bernois et les Solurois levèrent le siège et se retirèrent avec précipitation, sans écouter les Lucernois qui les exhortaient à sauver leur artillerie; elle tomba dans les mains des assiégés. Le vendredi après la bataille, un courrier bien instruit entra de bon matin et sans être aperçu dans Zurich, alors assiégée par le principal corps des confédérés. Sur-le-champ, toutes les cloches furent mises en branle, et les gardiens de toutes les tours firent retentir trompettes et timbales; des chants de joie animèrent toutes les rues de la ville. Ce bruit frappa les assiégeans, qui en ignoraient la cause; quelques-uns, poussés par la curiosité, coururent vers la ville, et demandèrent: « Combien coûte chez vous une bouteille de vin, que vous êtes si joyeux? » — « Ce que coûte devant Farnsbourg une bouteille de sang, répondirent les Zuricois. « Allez à Bâle pour saler des viandes. » Lorsque des courriers de Bâle et de Berne eurent apporté au camp la nouvelle des événemens, le siège fut levé.

Cependant la crainte des Suisses fut vaine: le dauphin, au lieu de pénétrer plus avant dans leur pays, se retira avec son armée, soit qu'il fût rebuté par leur pauvreté, soit que témoin de leur bravoure, il aimait mieux les avoir pour amis que pour ennemis. Il crut avoir accompli la promesse du roi à l'empereur d'Allemagne en faisant lever le siège de Zurich et de Farnsbourg. Peu de jours après la bataille, les Bâlois lui envoyèrent une ambassade composée de leurs principaux magistrats et des membres du concile. Louis la reçut avec bienveillance, mais il demanda une satisfaction conforme à sa dignité, parce qu'un jour qu'il passait à cheval près de la ville, on avait tiré sur lui un coup d'arme à feu; il demanda en outre que les Bâlois rompiissent leur alliance avec les Suisses, comme faite en haine de la noblesse. Les députés répondirent qu'on avait tiré sans savoir que ce fut sur lui; que l'alliance avec les Suisses était un ancien usage, qu'on rendait, au reste, aux nobles autant d'honneur qu'on pouvait, mais qu'il y avait dans les environs beaucoup de gentilshommes qui enlevaient injustement les biens des bourgeois, et contre lesquels il leur fallait défendre leurs droits. Une trêve fut conclue. Ensuite le dauphin essaya d'obtenir des Bâlois qu'ils reconnussent le roi de France pour protecteur de leur ville; malgré les 40,000 ennemis qui étaient dans leur voisinage, ils refusèrent de se soumettre à cette prétention. Enfin Louis offrit la paix, non-seulement aux Bâlois, mais à tous les Suisses, par l'entremise du duc de Bourgogne qui craignait la présence des Français dans son voisinage; elle fut

conclue au quartier-général d'Ensisheim en Alsace le 28 octobre 1444. Le dauphin accorda aux Suisses liberté entière de commerce dans toute la France, promit d'inviter à la paix les nobles qui faisaient guerre aux Bâlois et aux cantons, et s'ils s'y refusaient, de se joindre à ces derniers pour les y contraindre; il s'engagea enfin à ne point entrer en Suisse avec son armée. Le dauphin retourna à Paris; mais les Armagnacs passèrent l'hiver dans les provinces d'Allemagne situées sur les deux rives du Rhin, et commirent d'horribles cruautés. Avec l'aide de la noblesse, les troupes françaises occupèrent plusieurs villes allemandes, et s'y comportèrent si modestement pendant huit jours, que les habitans, tout réjouis, les appelaient des envoyés de Dieu. Mais bientôt vaisselle, linge, meubles, habillemens, tout fut enlevé par les Français; ce qu'ils ne purent emmener ils le jetèrent dans le Rhin. Maint bon père de famille fut ruiné! Les femmes s'écriaient avec amertume: « Voilà vos envoyés de Dieu! » Ils ressemblaient à une horde de bandits; pour un homme bien équipé, trois ou quatre ne l'étaient pas: ils étaient sans armes, sans souliers, ni chapeaux, en méchans sales vêtemens. Ils n'avaient que ce qu'ils gagnaient par le meurtre et le pillage. Dès qu'ils faisaient un prisonnier, ils lui ôtaient son habit et ses souliers, et prenaient tout ce qu'il avait de bon sur lui. Ils se permettaient tout pour obtenir de l'argent: si quelqu'un leur apportait rien, ils découpaient son corps en courroies; ils rôtièrent quelques paysans. Ils firent mourir, pendant l'hiver de 1444 à 1445, plus de vingt mille personnes. Il est vrai qu'ils perdirent près de dix mille des leurs; car ils étaient si lâches, qu'au lieu de vigoureux compagnons les attaquaient hardiment, ces misérables prenaient la fuite; une partie d'entre eux, dit un vieil historien, se laissaient assommer comme une vache attachée. A leur départ, ils brûlèrent tous les couvens, les églises et les villages qu'ils trouvaient sur leur route. Tel fut le fléau dont la bravoure des confédérés délivra la patrie.

On a fondé, il y a peu d'années, à Versailles dans le magnifique château des rois de France, une collection immense de tableaux représentant toutes les guerres des Français. L'un d'eux porte cette inscription: VICTOIRE DE PRATELEN. Que les Français s'enorgueillissent de cette victoire, ils étaient qu'on ne leur en fait pas un crime. Mais, nous nous glorifierons de la mort de nos pères: cette défaite est plus belle qu'un triomphe. Leurs cadavres amoncelés à St-Jaques furent le rempart de leur pays: ils lui conquièrent le salut et la paix. Enflammés de cet amour sacré, de l'amour pour la liberté, comme eux soyons prêts à donner nos âmes à Dieu et nos corps pour le service de la patrie.



DE LA MÉTÉORISATION OU GONFLEMENT DANS LES RUMINANS (1).

La météorisation ou gonflement du bétail à cornes est le résultat d'une indigestion qui favorise le dégagement de gaz ou vents des matières contenues dans la panse, et qui par leur augmentation dilatent cet organe, le distendent, et produisent ce que l'on nomme météorisation, gonflement, etc.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que le gonflement peut dépendre de diverses causes, c'est-à-dire, d'autant de causes qu'il y a d'espèces d'indigestions de nature à produire le gonflement. Nous nous bornerons à indiquer le traitement des deux genres d'indigestion qui produisent le plus souvent le gonflement, négligeant d'entrer dans les détails pour les espèces et pour les variétés, ainsi que dans l'énumération des symptômes qui sont suffisamment connus des agriculteurs.

Il existe sur l'espèce bovine et chez tous les ruminans, deux genres principaux de gonflement outre plusieurs espèces et même des variétés moins nécessaires à signaler. Les deux genres les plus fréquens sont : 1° le gonflement produit par l'indigestion du régime du vert ; le 2° est celui qui est produit par l'indigestion du régime du sec.

1° GONFLEMENT PRODUIT PAR LE RÉGIME DU VERT. Parmi les moyens qu'on emploie pour faire cesser ce genre de météorisation, les uns tendent à procurer l'évacuation des gaz, et les autres sont destinés à les neutraliser ou à faire cesser l'indigestion qui les produit. Les moyens qu'on emploie pour faire évacuer les gaz, sont :

(1) Voyez pour l'explication de ce mot le commencement de l'article *boeuf* dans le Bon Messager de cette année.

1° La *mastication* d'un gros morceau de bois rond que l'on place dans la bouche comme un bridon : les mouvemens qu'il provoque, tant sur la langue que sur les mâchoires, excite l'éruetion et la sortie des gaz se fait par la bouche ; l'on obtient à peu près le même effet en tirant un peu la langue de l'animal avec la main.

2° La *sonde asofugienne*, sorte de tube (tuyan) élastique que nous devons aux Anglais et qu'on emploie depuis longtemps dans les cantons allemands. Ce tube s'introduit par la bouche jusques dans la panse ; pour cela, on tient la tête de l'animal un peu allongée, et la bouche ouverte au moyen d'un morceau de bois épais, percé d'un gros trou dans son milieu ; ou bien on place un morceau de bois d'environ un pouce et demi en carré entre les dents machélières du côté gauche ; on saisit la langue avec la main gauche, et la droite dirige le tube enduit d'un corps gras dans le fond de la bouche, ayant soin d'éviter que la langue porte l'olive du tube contre les dents ; l'on enfonce doucement le tube ; dès qu'il est parvenu dans la panse, les gaz s'échappent et le flanc s'abaisse ; on peut laisser le tube jusqu'à ce que le gonflement ne se renouvelle plus (1).

3° Le *trocart* (ou trois-carts), au moyen duquel on pratique la ponction (2) de la panse au milieu du

(1) On peut se procurer ce tube chez M. Girardet, maison Gaudin, en St-Laurent, à Lausanne.

(2) On appelle *ponction* l'ouverture que l'on fait dans une partie du corps pour en faire sortir des amas de liquide ou de gaz.

flanc gauche, dans le but de faire évacuer les gaz ; lorsque la ponction est faite au milieu du flanc elle n'est nullement dangereuse, mais il faut avoir la précaution, immédiatement après l'opération, de recouvrir la plaie d'un morceau de peau que l'on fait tenir en mettant un peu de poix sur ses bords ; on peut le laisser jusqu'à entière guérison de la plaie, qui a lieu en cinq ou six jours. Il faut tenir les animaux à un régime liquide pendant plusieurs jours, pour ne pas surcharger la panse qui reste douloureuse six ou huit jours ; pendant ce temps on ne donnera ni foin ni paille ni herbe ; deux seillées de soupe que l'on donne avec le *covay* suffisent pour entretenir en bon état l'animal qui a été percé ; ces soupes se font avec de la farine, des pommes de terre et carottes cuites et écrasées.

Il arrive quelquefois que ces moyens d'évacuation des gaz ne suffisent pas pour faire cesser l'indigestion qui les produit ; mais ils remplissent l'une des indications les plus pressantes, et ils donnent le temps d'agir par les agens médicamenteux contre l'indigestion, pour faire cesser ainsi la cause malade qui a produit le gonflement.

Parmi les moyens médicamenteux que l'on emploie pour combattre le gonflement, il en est qui sont bien connus des agriculteurs, d'autres moins généralement employés ne sont connus que des vétérinaires et d'un petit nombre d'agriculteurs instruits. Les premiers sont : l'eau de chaux, le lissu ou eau de lessive, le sel et l'eau salée, le vinaigre, l'eau de savon, l'urine vieille soit *lisé*, et ces substances se donnent par bouteille, et l'on répète l'administration deux ou trois fois suivant le besoin.

Les autres agens moins bien connus des agriculteurs sont les plus efficaces en ce qu'ils agissent à la fois sur les gaz et sur l'indigestion qui les produit ; ce sont : l'ammoniaque liquide ou alkali volatil fluor, l'éther sulfurique et le chlorure de soude. On les donne à la dose de demi à une once, soit deux cuillerées à soupe dans une bouteille d'eau froide ; on peut donner l'éther avec l'un des deux autres médicamens, mais il ne faut pas mêler l'alkali volatil avec le chlorure de soude ; si la première dose ne suffit pas, on peut en administrer une seconde et une troisième à un quart-d'heure d'intervalle.

Ces médicamens peuvent être employés pour les chevaux qui ont des coliques avec gonflement, mais en réduisant la dose à une demi-once. Pour les moutons et les chèvres, une cuillerée à café est suffisante dans un quart de pot d'eau froide.

C'est ici le cas de recommander deux précautions qu'il faut avoir dans l'administration de ces médicamens ; la première, c'est d'éviter d'approcher la chandelle ou la lampe de la bouteille dans laquelle on

verse de l'éther, parce qu'à la distance d'un pied et même plus, la vapeur de ce médicament s'enflamme et peut mettre le feu à l'écurie. La seconde précaution consiste à boucher avec la main la bouteille dans laquelle on a mis le remède ; on la renverse sur son fond et l'on remue fortement à chaque gorgée que l'on donne à l'animal ; sans cette précaution, ces substances se mêlent difficilement à l'eau, l'éther s'évapore facilement, et l'ammoniaque pourrait irriter ou cautériser la bouche, surtout celle du cheval, qui est plus sensible que celle de l'espèce bovine.

Les pharmaciens préparent, pour le gonflement du bétail, une composition à parties égales d'huile de cornes de cerf et d'ammoniaque, que l'on donne comme les médicamens ci-dessus.

Les moyens indiqués précédemment doivent être secondés par des lavemens d'eau de savon que l'on donne presque froids ; l'on doit éviter de tenir trop au chaud les animaux qui sont gonflés, vu que la chaleur augmente le gonflement par l'expansibilité des gaz qui en résulte : car plus il fait chaud, plus les gaz s'étendent et occupent de place.

2^o GONFLEMENT PRODUIT PAR LE RÉGIME DU SEC. — Ce régime de gonflement est plus difficile à faire cesser que le précédent, en ce que l'indigestion qui le produit est souvent compliquée d'empansement ou de trop de plénitude de la panse ou rumen, de l'indigestion du feuillet (le sec au livre), de l'inflammation de ces organes et même de celle de la caillette, etc. C'est surtout pour ce genre d'indigestion qu'il est nécessaire d'avoir recours aux lumières d'un vétérinaire instruit ; mais comme le gonflement dont il s'agit réclame de prompts secours, il est bon que l'agriculteur sache ce qu'il doit faire en pareil cas, en attendant l'arrivée du vétérinaire.

Tous les moyens que nous avons indiqués pour le gonflement produit par le vert conviennent et peuvent être employés, soit pour évacuer les gaz, soit pour les neutraliser ; mais ces moyens, qui tendent à remédier à l'effet, ne suffisent pas pour détruire la cause, qu'il convient d'attaquer si l'on veut rétablir l'action des organes digestifs dans leur état naturel.

Ainsi, lorsqu'on a procuré l'évacuation des gaz, il faut traiter l'indigestion qui les a produits et qui persiste plus longtemps que celle du vert. Pour agir avec connaissance de cause, il est nécessaire de s'assurer si la panse est trop pleine et dure, si le feuillet est embarrassé, s'il existe de l'inflammation dans ces organes, etc., afin de pouvoir remplir convenablement les indications qui se présentent ; c'est dans ces cas surtout qu'il faut avoir recours aux lumières d'un vétérinaire, qui seul peut en juger et décider de ce qu'il y a à faire.

LEVRAT, médecin-vétérinaire:

On dit souvent que les procès sont coûteux ; mais les fois les frais en sont beaucoup plus considérables que la valeur de l'objet même de la querelle, et il arrive aussi que le profit du plaideur n'est autre que celui des *plaidiers* de Lafontaine, qui, se disputant pour une huitre, n'en eurent que les écailles : la justice mangea le dedans ; mais on ne se fait guère aperçu de ce que coûte chacune des pages dont se compose le cahier qu'on appelle la procédure.

Jean-Pierre D... d'A... qui avait perdu un procès contre son voisin pour la propriété d'une bande de terrain, pensa qu'il serait bon pour lui de s'en faire le compte. Il venait de prendre sa procédure au greffe, et il avait payé tout ce qu'il devait en frais, dépens, honoraires, etc. ; chemin faisant, il remettait dans sa mémoire ce qu'il lui en avait coûté de bon argent déboursé, tant pour émolumens de justice et de greffe, huissiers, frais de voyage de son avocat et honoraires, que pour acquitter la liste des dépens de sa partie adverse, il arriva ainsi à une somme de 525 fr. 5 batz, qui était sortie successivement de sa poche, sans compter ses propres journées, ses dépenses de course et de séjour aux chefs-lieux du district et du canton.

Le cahier de procédure, écaille de l'*huitre*, seule chose qui lui restait en échange de tant d'argent, avait 96 pages d'écriture ; la page d'écriture se paie 2 batz, et le timbre qui est de 5 batz la feuille double, étant ainsi de 1 batz 1 cr. par page, l'écriture et le timbre font 5 batz 1 cr. pour chaque page. Mais ce n'est là qu'une bien petite partie des frais, puisque tout le procès avait coûté 525 fr. 5 batz ; divisant donc cette somme par le nombre des pages, Jean-Pierre D... vit avec surprise que chaque page de sa procédure lui revenait à 54 batz 5 1/2 rappes.

Il se rappela ensuite le peu d'étendue du terrain en conteste et sur lequel il croyait avoir des droits qui n'avaient pas été reconnus fondés par la justice ; Jean-Pierre calcula qu'avec le prix de chacune de ces malheureuses pages de procès, qui n'avait pas plus d'un pied carré de surface, il aurait pu acheter non pas un pied, mais bien 20 pieds de ce terrain, et qu'avec toute la somme, il aurait pu acquérir le double de tout le morceau, ou bien un ouvrier de bonne vigne.

Cependant Jean-Pierre n'avait pas tout calculé ; la bonne intelligence avec son voisin ne pouvait être comptée en chiffre, elle n'en était pas moins perdue pour longtemps ; car tout comme la santé, une fois détruite, revient difficilement, la bonne harmonie a souvent bien de la peine à se rétablir.



LES PREMIERS MARTYRS DE LA RÉFORMATION.

L'évangile, prêché en Allemagne par Luther, s'était aussi répandu dans les Pays-Bas ; mais l'empereur Charles-Quint, ennemi acharné de la réformation, ne tarda pas à y persécuter les chrétiens avec violence. Le couvent des Augustins, à Anvers, était rempli de moines qui avaient accueilli les vérités de l'évangile, et depuis 1519, on prêchait le salut par grâce dans leur église avec une grande énergie. On saisit deux d'entre eux, qui échappèrent à la mort. Mais ces persécutions n'épouvantaient point les autres ; ils continuèrent à prêcher l'évangile avec force. Le peuple accourait en foule, et l'église des Augustins de cette ville se trouvait trop petite. En octobre 1522, le couvent fut fermé, et les moines furent jetés en prison et condamnés à mort. Quelques-uns parvinrent à s'échapper. Des femmes, oubliant la timidité de leur sexe, arrachèrent l'un d'eux, Henri de Zuphten, à ses bourreaux. Trois jeunes moines, Henri Voes, Jean Esch et Lambert Phorn, se déroberent pendant quelque temps aux recherches des inquisiteurs. On vendit tous les vases du couvent ; on barricada l'édifice ; on en sortit, comme d'un lieu infâme, le saint sacrement ; on ordonna de ne pas laisser pierre sur pierre de ce monastère hérétique, et l'on jeta en prison plusieurs bourgeois et des femmes de la ville qui y avaient écouté avec joie l'évangile.

Cependant les inquisiteurs des Pays-Bas, altérés de sang, battaient le pays et cherchaient partout les jeunes Augustins échappés à la persécution d'Anvers ; Esch, Voes et Lambert furent enfin découverts, jetés dans les chaînes et conduits à Bruxelles. Les inquisiteurs les firent comparaître devant eux. « Rétractez-vous, leur demanda l'un d'eux, votre assertion que le prêtre n'a pas la puissance de par-

donner les péchés et que cela n'appartient qu'à Dieu ? » Puis, il énuméra toutes les autres doctrines évangéliques qu'il les somma d'abjurer. « Non, nous ne rétracterons rien, s'écrièrent Esch et Væs avec fermeté; nous ne renierons pas la parole de Dieu; nous mourrons plutôt pour la foi. » — « Nous vous déclarons hérétiques, s'écrièrent les inquisiteurs, dignes d'être brûlés vifs, et nous vous livrons au bras séculier. » — Lambert gardait le silence; la mort l'épouvantait; l'angoisse et la douleur agitaient son âme. « Je demande quatre jours, » dit-il d'une voix étouffée. On le ramena en prison. Aussitôt que ce délai fut expiré, on cassa solennellement Esch et Væs de leur charge d'ecclésiastique, et on les livra au conseil de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas pour l'empereur. Le conseil les remit, les mains liées, au bourreau. Quatre inquisiteurs les accompagnèrent jusqu'au bûcher.

Arrivés près de l'échafaud, les jeunes martyrs le regardèrent avec calme; leur constance, leur piété, leur âge, arrachaient des larmes, même aux inquisiteurs. Quand ils furent liés, les confesseurs s'approchèrent : « Nous vous le demandons encore une fois : voulez-vous recevoir la foi chrétienne ? » — Les martyrs : « Nous croyons à l'église chrétienne, mais non à votre église. » Une demi-heure se passa : on hésitait, on espérait que la vue d'une si affreuse mort intimiderait ces jeunes hommes. Mais, seuls tranquilles au milieu de la foule qui s'agitait sur la place, ils entonnèrent des psaumes, s'interrompant de temps en temps en temps pour dire avec courage : « Nous voulons mourir pour le nom de Jésus-Christ. » — « Convertissez-vous, convertissez-vous, s'écriaient les inquisiteurs, ou vous mourrez au nom du diable. » — « Non, répondirent les martyrs, nous mourrons comme chrétiens et pour la vérité de l'évangile. » On mit le feu au bûcher. Tandis que la flamme s'élevait lentement, une paix divine remplissait leurs cœurs, et l'un d'eux alla jusqu'à dire : « Il me semble reposer sur un lit de roses. » L'heure solennelle était venue; la mort était proche : les deux martyrs s'écriaient d'une voix forte : « Seigneur Jésus, fils de David, aie pitié de nous ! » Puis ils se mirent à réciter d'une voix grave le symbole de la foi. Enfin les flammes les atteignirent; mais elles brûlèrent les liens qui les retenaient aux piliers, avant que de leur faire perdre le souffle de la vie. L'un d'eux, profitant de cette liberté, se jeta à genoux dans le feu et adorant ainsi son maître, il s'écria, en joignant les mains : « Seigneur Jésus, fils de David, aie pitié de nous ! » Le feu entoura son corps; ils entonnèrent le *Te Deum Laudamus* (cantique latin qui commence

par ces mots : Nous te louons, ô Dieu !); bientôt la flamme étouffa leurs voix, et il ne resta plus que des cendres. Cette exécution avait duré quatre heures. Ce fut le 1^{er} juillet 1525 que les premiers martyrs de la réformation donnèrent ainsi leur vie pour l'évangile.

Cependant Lambert, agité dans son cachot, et frayé par la mort, l'était encore plus par sa conscience qui lui reprochait sa lâcheté, et qui le pressait de confesser l'évangile. Bientôt délivré de ses craintes, il proclama hardiment la vérité, et il mourut comme ses frères. Une riche moisson s'éleva du sang des martyrs. Bruxelles se tourna vers l'évangile. « Vos liens sont mes liens, s'écria le réformateur Luther, vos cachots sont mes cachots, et vos bûchers sont mes bûchers!... Nous sommes tous avec vous, et le Seigneur est notre tête! » Puis il célébra dans ce beau cantique la mort des jeunes moines, et bientôt, en Allemagne, et dans les Pays-Bas, dans les villes et dans les campagnes, on entendit retentir ces chants, qui partout répandaient l'enthousiasme pour la foi de ces martyrs :

Non, leur cendre ne périt pas ;
Partout cette sainte poussière,
Dispersée au loin sur la terre,
Sème à Dieu de nouveaux soldats.
Satan, en éteignant leur vie,
Au silence les contraignit ;
Mais leur mort brave sa furie,
Et chante en tous lieux Jésus-Christ.

REVUE POLITIQUE.

Il a été un temps où il n'existait pas de nation ayant une constitution et un gouvernement réguliers comme nous le voyons aujourd'hui. C'est peu à peu que des états se sont formés, petits d'abord; puis de petits peuples se sont réunis pour former de grandes nations. Les grandes nations à leur tour se sont rapprochées, et elles se lient de plus en plus par les routes, par la navigation, par les traités, ensorte qu'il n'est plus possible de raconter l'histoire d'un pays sans faire celle de tous.

L'Europe est à la tête de ce mouvement. Ses vaisseaux visitent toutes les autres parties de la terre. Elle les enseigne et les civilise.

Mais l'Europe elle-même comprend des nations diverses.

La Russie est un géant assis aux limites de l'Europe et de l'Asie. L'empereur Nicolas, qui est com-



BOMBARDEMENT DE BARCELONE.

me la tête de ce vaste corps, travaille à en lier toutes les parties et à ployer tous ses sujets à l'obéissance. Là, les peuples ne sont pas libres. Le paysan appartient au seigneur; le seigneur lui-même ne peut pas aller et venir sans la permission de l'empereur. Les Russes qui obtiennent de pouvoir voyager hors de l'empire doivent payer pour cela un impôt de 150 fr. par tête et pour six mois. Les domestiques n'échappent pas à cette taxe. Cependant les Russes aiment le plus souvent leurs seigneurs et beaucoup leur empereur. N'ayant pas d'idée de la liberté, ils ne la désirent que faiblement. Il règne maintenant en Russie une activité industrielle pareille à celle qui, dans des temps reculés, a donné naissance à nos villes et à notre liberté; cette activité produira probablement de nos jours les mêmes effets que dans les temps anciens.

L'Allemagne occupe le cœur de l'Europe. Elle est une grande confédération d'états parmi lesquels les plus puissants sont l'empire d'Autriche et le royaume de Prusse. La grande occupation de l'Allemagne est aussi dans ce moment l'industrie. On n'y parle que de chemins de fer, de manufactures. Le roi de Prusse, prince ami de l'évangile et de la civilisation, est entouré des hommes les plus distingués du pays, et, suivant leurs conseils, il protège les sciences, corrige les lois et élève des monumens qui seront la gloire de son règne. L'Autriche a acquis une nouvelle importance par l'établissement de la navigation à la vapeur sur le grand fleuve qui la traverse de l'ouest à l'est, le Danube, et par celle d'un chemin de fer qui, allant de Trieste à la mer Baltique, traverse tous les pays autrichiens du nord au midi.

L'Angleterre est avant tout un pays de commerce. Elle a des manufactures de quoi couvrir d'objets fabriqués tous les marchés du monde. En tissus de coton seulement, elle exporte une longueur égale à 120 fois le rayon de la terre. Il y a tel maître de forges anglais qui, si on le pressait bien, se chargerait de fournir à la France la moitié du fer que réclament ses trente-cinq millions d'habitans. Sur toutes les mers on rencontre des vaisseaux anglais portant des marchandises aux peuples même les plus éloignés. Ils ont souvent aussi porté l'évangile aux nations païennes et reculées. L'Angleterre n'occupe pas une grande place en Europe, mais elle possède des terres partout. Elle règne sur l'Inde, et de l'Inde elle étend son sceptre à droite et à gauche. Elle a cette année humilié l'empereur de la Chine et l'a contraint à lui ouvrir ses ports, fermés depuis tant de siècles. Elle a, d'un autre côté, porté le fer et la mort chez les Afghans, peuple républicain, que ce-

pendant elle n'a pu dompter. Anciennement l'Europe recevait d'Asie des conquérans; c'est aujourd'hui l'Europe qui règne sur l'Asie et la civilise, comme elle règne aussi sur les vastes côtes de l'Afrique et sur les îles lointaines. L'Amérique seule s'est soustraite, en grande partie, à sa domination. Les Etats-Unis d'Amérique sont la plus grande et la plus puissante république du monde et rivalisent déjà avec l'Angleterre, leur mère.

Tandis que les Anglais se promènent ainsi fièrement sur toute la terre, ils ont chez eux plus d'un sujet de souci. Le plus grand est l'Irlande. On a vu cette année les Irlandais se réunir en assemblées de quelques cent mille personnes, pour écouter leur compatriote O'Connell les encourager à demander aux Anglais, au nom de l'équité et par la puissance de la modération, l'égalité des conditions; car l'Irlande est à quelques égards, par rapport à l'Angleterre, dans une situation qui rappelle celle du Pays de Vaud avant la révolution.

On appelle peuples de langue romane ceux qui parlent des langues nées du latin ou romain, comme les Italiens, les Espagnols, les Français. De ces peuples il n'est que les Français qui aient aujourd'hui place parmi les grandes puissances. Bien différens des Anglais, moins entiers, mais plus sympathiques, moins orgueilleux, mais plus vains, les Français les rencontrent sur toutes les mers comme rivaux, sinon comme ennemis. Ce sont surtout les Français qui, depuis la révolution, se considèrent comme les représentans des idées libérales en Europe; peuple heureux, et vraiment le premier, s'il connaissait mieux la vraie liberté, celle de l'évangile. La France a pleuré l'an dernier, le duc d'Orléans, prince d'une grande espérance que la mort lui a ravi. L'héritier du trône est le comte de Paris, enfant de cinq ans; et, si le roi Louis-Philippe venait à mourir avant que le comte de Paris eût atteint sa majorité, les chambres ont résolu que le duc de Nemours, second fils du roi, tiendrait, sous le nom de régent, les rênes de l'Etat (août 1842).

Après avoir porté notre attention sur les grandes puissances, nous ne négligerons pas d'étudier aussi celles du second et même du troisième rang, parmi lesquelles se trouve notre patrie. Il n'y a pas de pays, si petit qu'il soit, duquel les plus grands n'aient quelque chose à apprendre, pas de nation par conséquent qui n'ait droit à être respectée.

Parmi ces petits états, nommons la Hollande, grande par le commerce; la Belgique, par l'industrie. L'empire turc a joué autrefois un grand rôle, mais une religion corrompue dans sa source, l'a fait

vieillir promptement. Athènes, capitale du nouveau royaume de Grèce, est une bourgade auprès de l'immense Constantinople; mais Athènes vit, et Constantinople se meurt.

L'Italie est depuis longtemps divisée en petits états secondaires. Il en est un cependant qui a toujours été grand par le nom et la puissance; c'est Rome. Le pape essaie aujourd'hui de reprendre sous sa houlette, ou plutôt sous son empire, les nations échappées à sa loi; il envoie partout des missionnaires; il ne permet plus les mariages mixtes, sans que les enfans soient élevés dans la religion romaine. C'est l'évangile à la main qu'il nous faut apprendre à discerner si les enseignemens d'une église, que ce soit l'église romaine ou une autre, sont bien les enseignemens de Jésus Christ.

L'Espagne, passée trop promptement du gouvernement absolu à la liberté, est un théâtre de révolutions dont on ne saurait prévoir le terme. Un homme s'était élevé au pouvoir par la confiance de l'armée, et il régnait sous le nom d'Isabelle, encore mineure. Elevé dans les camps, Espartero avait le langage militaire et commandait l'obéissance, en des temps fâcheux et dans un pays difficile à gouverner. La première, la ville de Barcelone s'est soulevée contre ses autorités. Le 15 novembre 1842, trente à quarante hommes de la banlieue, escortant une voiture chargée de vin, firent irruption par une des portes de la ville pour ne pas payer de droits. Des ouvriers s'étant joints à eux, la garde fut désarmée. Cependant il arriva des renforts et les mutins furent dispersés. Les choses se passèrent ainsi le soir; mais le lendemain matin l'émeute recommença, bien plus menaçante. Les habitans s'étaient armés en grand nombre et s'étaient emparés de l'artillerie; on voyait même des femmes armées de lances, et la garde nationale, après s'être rendue maîtresse de la porte des *Anges*, où l'émeute avait commencé, avait contraint la troupe de ligne à évacuer une partie de la ville. C'était le commencement de l'insurrection de Barcelone, qui a été le prélude de celle de toute l'Espagne. Le récit de ces événemens, qui ont fait tant de bruit, mérite d'être fait avec quelques détails.

Insurrection de l'Espagne.

La Catalogne, dont Barcelone est la capitale, ne ressemble pas au reste de l'Espagne. Ses habitans sont industrieux, actifs et accoutumés aux plus rudes travaux. Ils ont eu de tout temps une grande propension pour le commerce et se sont adonnés depuis quelque temps à celui des cotons. Il y a vingt ans

que la fabrication des cotonnades était presque nulle en Espagne. Depuis elle a pris un développement considérable, mais dans la Catalogne seulement où trente mille métiers occupent plus de cent mille ouvriers. Cependant les fabricans avouaient qu'ils ne pouvaient produire qu'une partie des étoffes nécessaires au pays et ils prétendaient avoir besoin qu'on mit un droit de 80 pour cent sur les cotonnades étrangères, pour pouvoir soutenir la concurrence. Espartero le leur ayant refusé, ce grief se joignit à tous ceux qu'ils avaient contre lui, contre la tyrannie militaire de ses généraux, entre autres, contre celle de Zurbano, dont les cruautés et les manières brutales ont beaucoup contribué à mettre dans le parti des révoltés toutes les classes de la population. C'est dans ces dispositions que les habitans de Barcelone ont pris les armes. Ils ont élevé des barricades, et bientôt chaque maison est devenue une forteresse, d'où pleuvaient des balles, des pierres et de l'eau bouillante. Républicains, royalistes, car il existe à Barcelone des partis aussi bien qu'ailleurs, tout a pris part à l'insurrection.

Mais l'heure n'était pas venue pour les Barcelonais de rallier l'Espagne à leur cause. Non-seulement la mesure des reproches que l'on faisait à Espartero n'était pas comblée, mais le mélange même des partis qui s'étaient jetés ensemble dans l'insurrection devait en faire la faiblesse. Les royalistes se défiaient des républicains, et les républicains des royalistes. A peine une *junte*, ou commission chargée du gouvernement, était-elle nommée, qu'elle était chassée par une autre, comme suspecte de modération. Barcelone n'était déjà plus qu'une confusion lorsque l'on apprit que le régent avait quitté son palais, entouré d'un brillant état-major, et qu'il s'avancait contre la ville rebelle, en disant: « Je les livrerai à Zurbano, je rebâtirai les murs de la citadelle avec leurs ossemens. »

La ville de Barcelone est bâtie en amphithéâtre sur la mer Méditerranée, au bord d'un bassin semi-circulaire formé par un prolongement des Pyrénées. C'est une des plus fortes places de l'Espagne. Du côté de terre des fossés profonds, des remparts, une citadelle pouvant contenir 7000 hommes, la protègent contre les attaques; du côté de la mer, elle est gardée par deux forts et par une muraille très-épaisse. Sa population s'élève à 160,000 habitans, malgré la fièvre jaune qui, en 1821, enleva un cinquième de la population, et qui fut pour des médecins français l'occasion de donner des preuves d'un dévouement dont le souvenir n'est pas perdu. Le port peut recevoir plus de 200 navires.

Barcelone renferme plusieurs édifices remarquables, parmi lesquels on cite la cathédrale, l'hôtel-de-ville, plusieurs couvens, le palais du roi d'Aragon, la bourse, la salle du spectacle, l'école de chirurgie. La promenade de la Rambla traverse la ville dans toute sa longueur. Les environs sont couverts de belles maisons de campagne, de couvens, de villages, sous de beaux ombrages.

Telle est la cité contre laquelle marchait Espartero. Les troupes de ligne qui en formaient la garnison, chassées de la ville, s'étaient retirées dans les environs avec le général Van-Halen, ou bien elles s'étaient concentrées dans le fort Montjoui. Vainement les insurgés s'étaient attendus à voir toutes les villes de la Catalogne prendre les armes avec eux; presque toutes demeuraient tranquilles. On n'entendait pas le tocsin convoquer la garde nationale dans les villes, les paysans armés dans les villages, et ce silence commençait à jeter le découragement dans Barcelone. Les habitans voyaient, au-dessus de leurs têtes, les batteries de la citadelle, nommée le fort Montjoui, préparer leurs feux, tandis que d'un autre côté, Van-Halen recevait des renforts, de l'artillerie, des mortiers, des bombes, et qu'il se préparait à bombarder la ville, conjointement avec les batteries de Montjoui. Les consuls d'Angleterre et de France, alarmés par ces préparatifs, intervinrent en faveur de leurs nationaux, qu'ils croyaient menacés dans leurs biens et dans leurs personnes, et ce fut grâce à leurs instances que le bombardement fut suspendu. Le consul français, M. de Lesseps, obtint la promesse que les feux ne commencent pas avant que des bateaux à vapeur, qu'il avait fait venir, eussent pu porter secours à ses compatriotes. Les Français sont à Barcelone au nombre d'environ trois mille.

Déjà le silence de la terreur avait succédé dans la ville à l'agitation des partis et aux discours pleins de vanteries. Des habitans en foule sortaient pour aller camper dans les champs ou se réfugier dans les villages, pendant que les Français et les autres étrangers, rassemblés à la hâte sur le port, prenaient passage à bord des vaisseaux de la marine royale, venus de Marseille, et qu'avec eux s'embarquaient beaucoup d'Espagnols. L'exaltation des masses s'était refroidie aussi vite qu'elle s'était allumée. L'homme qu'elles s'étaient données pour chef, Carsy, lieutenant sans emploi et rédacteur d'une feuille républicaine, avait bien pu soulever ses concitoyens par des publications et par son exemple; mais il faut d'autres qualités pour régir une grande ville dont on se trouve tout à coup le maître. Il se vit réduit à ab-

diquer et à céder la place à des hommes plus modérés que lui, qui appelèrent au commandement de la milice le brigadier Durando, ennemi personnel du régent. Durando voulut tenir conseil de guerre, mais une discussion des plus orageuses rendit impossible toute délibération raisonnée: des motions extravagantes se succédaient sans ordre et les orateurs appuyaient leurs argumens par la menace du poignard et du pistolet. Le nouveau général, abandonnant à elle-même cette indisciplinable cohue, donna sa démission dès le lendemain, et se réfugia aussitôt à bord d'un navire français. La ville resta sans junte et sans direction officielle. Alors les alcades (juges de paix) de quartier et les officiers supérieurs les plus raisonnables élurent une troisième junte, que nous appellerons junte de pacification, et que l'évêque de Barcelone consentit à présider. Ces choses se passèrent le 50 novembre. La junte se rendit dans le camp du général Van-Halen pour essayer de sauver la ville.

Espartero venait d'y arriver. La délégation de Barcelone, instruite de sa présence au camp, demanda de lui être présentée; mais elle ne fut point admise. C'est par le général Van-Halen que le régent leur intima sa réponse; lui-même, gardant une attitude haute et sévère, resta invisible pour les députés.

La junte demanda l'éloignement de Van-Halen et de Zurbarano, le maintien de la garde nationale, une amnistie. Elle avait été chargée de faire d'autres requêtes encore, mais elle n'osa pas les exprimer. Elle n'obtint rien. Une nouvelle tentative n'eut pas plus de succès. Espartero voulait que la ville se rendit à discrétion. Il se bornait à promettre que les troupes respecteraient les habitans et leurs propriétés; les chefs seuls de l'insurrection étaient dévoués au fer de la loi.

Avant que la junte se rendit dans le camp, les bataillons insurgés, les tirailleurs patriotes et les corps francs avaient déposé leurs armes, dans l'espoir que ce premier acte de soumission faciliterait les démarches de la junte auprès du régent. On espérait une amnistie, dont on n'exceptait que les chefs, qui venaient de se réfugier, au nombre d'une centaine, sur les vaisseaux français. Mais quand on vit que les sollicitations de la junte avaient été repoussées et que par deux fois le régent avait même dédaigné de l'admettre en sa présence, une fermentation générale éclata dans la ville. Les rues furent déparées, les caves meublées pour servir d'habitations.

Le 2 décembre, à 4 heures après midi, Van-Halen fit signifier, au nom de son altesse sérénissime

le régent d'Espagne, que si, le lendemain à 40 heures du matin, la ville ne livrait pas ses portes aux troupes du gouvernement, on la bombarderait à outrance et l'on y pénétrerait en même temps d'assaut par tous les points. Ces redoutables menaces ne firent qu'exalter la fureur des patriotes. On battit la générale, on sonna le tocsin. Une multitude en délire, qui ne connaissait ni chef ni frein, se précipita dans les places publiques et dans les rues, imposant silence à toute parole de soumission.

L'heure fatale ayant sonné sans que la ville se fut rendue, le bombardement commença. De onze heures du matin jusqu'à minuit, huit cent bombes furent jetées sur la belle et industrielle Barcelone. De moment en moment l'incendie éclatait dans de nouveaux quartiers et un édifice après l'autre était détruit par les bombes. Des malheureux furent blessés en grand nombre. Il y eut des tués. Ce ne fut qu'après 15 heures passées sous le feu que les Barcelonnais écoutèrent la voix d'Espartero et de nouvelles demandes de soumission. Ils ignoraient que le colonel Prim, député catalan à l'assemblée nationale, venait de se mettre à la tête des populations des alentours et marchait avec ces milices au secours de la ville assiégée. Se croyant abandonnés, et étourdis des premiers désastres faits par les bombes, il cédèrent. On les menaçait de reprendre le bombardement à quatre heures du matin; ils se rendirent. La malheureuse ville fut frappée d'une contribution de sept millions de francs de Suisse. Toute arme devait être livrée. Quiconque n'avait pas remis ses armes dans le délai de vingt-quatre heures, devait être fusillé aussitôt. Une récompense de 100 louis était promise à celui qui découvrirait le détenteur d'une arme et cette prime devait être payée sur le bien du dénoncé. Le gouvernement ne promettait aucun pardon; il se bornait à inviter les habitans de Barcelone à oublier le passé et à s'embrasser comme frères. Douze mille hommes entrèrent le 4 à Barcelone.

Tel a été le bombardement de cette grande et orgueilleuse cité. Tandis que ses lieutenans surveillaient le désarmement des citoyens, on arrêtait des hommes compromis dans l'insurrection; tandis que les chefs des insurgés fuyaient vers la France, le régent toujours sévère et impassible demeurait dans son camp et dédaignait de se montrer dans Barcelone. Déjà de toutes les parties de l'Espagne des voix s'élevaient élevées contre lui; carlistes, modérés, républicains, se réunissaient pour le maudire. Lui, il faisait justice, ordonnait la reconstruction des murs de la citadelle par les citoyens qui l'avaient démolie dans une précédente insurrection. Puis il s'éloigna fièrement de

la ville qu'il venait de dompter, sans y avoir paru, et reprit, en passant par Valence, le chemin de Madrid.

Nos lecteurs n'ignorent pas que, quelques mois après, l'Espagne s'est presque tout entière soulevée contre lui. A l'heure où nous écrivons, il résiste encore, mais le moment de sa chute s'avance rapidement. Nous devons, dans notre jugement sur Espartero, tenir compte de l'état de l'Espagne, du caractère de la nation et de la difficulté des temps. Quelle que soit la manière dont la postérité s'exprimera sur son compte, elle reconnaîtra qu'il a su quelque temps donner à la péninsule un gouvernement régulier, faire observer la constitution et maintenir l'unité de la monarchie. L'insurrection l'emporta; mais que d'éléments de discorde dans son triomphe! Ne nous joignons donc pas à ceux qui poussent des cris de joie en voyant tomber un homme, mais faisons des vœux pour qu'un gouvernement à la fois doux et fort puisse s'établir en Espagne et arracher ce beau pays à l'anarchie.

La Suisse.

Nous avons, dans notre revue politique, parlé des grandes puissances, puis des états du second ordre. Il en est un parmi ces derniers que nous nous garderons de passer sous silence. La Suisse, notre patrie, ne joue pas le premier rôle dans le monde politique, mais comme il n'est aucun membre dans le corps humain qui doive être méprisé, il n'en est point non plus dans le corps des nations qui n'ait sa fonction, selon l'ordre établi par la Providence. La fonction de la Suisse nous paraît être de montrer comment une grande liberté peut s'allier avec la paix et l'ordre; heureux nos cantons, lorsqu'ils remplissent cette belle destination!

Depuis 1829, la Suisse n'a pas eu, dans son ensemble, d'année plus tranquille que celle qui vient de s'écouler. La Confédération, comme telle, n'a passé par aucune inquiétude et n'a appelé des troupes sous les armes que pour le camp de Thoune. Une enquête commerciale, ordonnée par la diète dans le but d'apprendre à connaître mieux les vrais intérêts commerciaux de la Suisse, est un signe de vie et contribuera peut-être à montrer aux cantons que l'intérêt de tous est le véritable intérêt de chacun.

La Suisse s'est montrée elle-même lorsqu'il s'est agi de secourir les inondés des rives du Rhône et les incendiés de Hambourg. Elle paraît bien résolue à adopter des réglemens qui apporteront de l'uniformité dans ses institutions militaires. Berne, Fribourg et

aud se sont accordés, pour faire un traité postal. L'œuvre a accompli, ainsi que Zurich, Saint-Gall, Fribourg et Vaud l'ont fait, la révision de sa loi sur les pages, ensuite que voilà cette révision achevée, au moins pour le moment, sur toute la ligne qui traverse la plaine suisse, à l'exception de Genève. Deux associations s'occupent, l'une dans les cantons orientaux, de l'établissement d'un chemin de fer de Zurich à Bâle; l'autre dans les cantons occidentaux, du dessèchement des grands marais et de la régularisation des cours d'eau qui baignent le pied du Jura. Les confédérés se sont tendus la main fraternelle à Coire, pour le tir fédéral; à Altorf, pour les sciences naturelles; à Lausanne a eu lieu le concert helvétique, et à Sion, cette société suisse d'utilité publique, dont la sollicitude embrasse l'éducation, l'industrie et les autres.

Mais tout n'est pas d'accord dans la vie publique des confédérés. Il reste bien des vues divergentes, des intérêts contraires. La querelle née de la sécularisation des couvens d'Argovie n'est pas vidée. La subite apparition d'un essaim d'*heimathlosen* sur les limites des cantons de Neuchâtel, de Fribourg, de Genève et de Vaud, a mis au grand jour une autre des plaies de notre patrie.

Zurich a repoussé le *veto*, Lucerne les Jésuites, pour un temps du moins. Grisons s'occupe de la réforme de ses institutions. Les élections de Fribourg ont eu un caractère plus libéral que les précédentes. Celles du Valais ont été suivies d'un changement de personnes dans le gouvernement; puisse le nouveau conseil d'état marcher sur les pas des hommes éclairés auxquels il succède. Neuchâtel a reçu et fêté son roi. A Genève, l'esprit de parti a changé un jour de teinte en un jour de scandale (en septembre), et, plus tard (en février), il a fait couler le sang des citoyens. Le peuple se compose de tous les fils de la patrie, et non de ceux-là seulement, quels qu'ils soient, qui usurpent son nom.

L'histoire du canton de Vaud présente peu de faits saillans, mais un développement soutenu. Le plus grand événement de l'année écoulée est l'adoption par le grand conseil du *code pénal*, fruit des méditations de nos premiers jurisconsultes. Notre code tient le milieu entre la trop grande indulgence qui prévaut maintenant, et une sévérité qui pourrait devenir le prétexte d'une indulgence plus scandaleuse encore, parce qu'elle serait accompagnée du mépris de la loi.

LES AGRICULTEURS CONSCIENCIEUX.

Un jour, un avocat de Beauvais, en France, vit entrer chez lui deux agriculteurs des environs, la douleur peinte sur le visage. L'avocat leur demanda la cause de leur tristesse et ce qu'ils avaient à lui dire. « Nous sommes bien affligés, répondirent-ils; notre beau-père a prêté devant la justice un serment qui nous paraît être faux. Il s'est ainsi délivré d'une réclamation que faisait contre lui un meunier qui est un honnête homme. » — « C'est une fort mauvaise action, dit l'avocat, mais qu'y peut-on faire? » — « Nous sommes décidés à payer pour le père de nos femmes, reprirent les agriculteurs, et à rendre en secret au meunier son argent. » — « Vous ferez ici une bonne action, dit l'avocat. » — Ils allèrent en effet et payèrent le meunier.

UNE BIBLE VIVANTE.

Dans une des petites villes du Massachusetts, un homme faisait ouvertement profession d'incrédulité, et armé d'un mauvais journal auquel il avait souscrit, il disputait avec tout le monde et croyait réfuter toutes les preuves du christianisme. Il se trouvait aussi dans cet endroit un vieux chrétien, qui refusait constamment de disputer avec lui, mais qui lui parlait de l'amour de Christ pour les pécheurs, du prix infini de l'espérance chrétienne, des consolations et du bonheur qu'il trouvait dans la foi. La conduite de cet homme fit sur l'incrédule une impression extraordinaire. Tandis que les paroles de tous les autres ne produisaient pas le moindre effet sur lui, il ne cessait de penser au vieux chrétien et il ne pouvait goûter aucun repos. Le trouble continu qu'il éprouvait le conduisit d'abord à de sérieuses réflexions, puis à la repentance, puis à la foi en Christ. Dans une assemblée où il dut raconter ses expériences chrétiennes avant d'être reçu membre de l'église, montrant la tête chauve du vieillard, il s'écria : « C'est la vie de cet homme qui m'a tué. » Le pouvoir d'une sainte vie est grand ! Veuille le Seigneur multiplier ces *lettres vivantes*, qu'un si grand nombre d'hommes peuvent lire et comprendre.

L'ENFANT DE NAMUR.

A Namur, il y a quelques années, un enfant pieux rentrait un peu tard après l'école et son père l'en reprit avec colère et en jurant par le nom de Dieu. Le pauvre enfant, tout déconcerté d'avoir donné lieu à ces blasphèmes, se jeta à genoux et lui dit : « Mon papa, je vous en prie, battez-moi, mais ne jurez pas. » Le père interdit, profita de la leçon et n'osa plus blasphémer.

RÉDUCTION DES ÉCUS DE CINQ FRANCS de France en francs de Suisse.

Ecus.	Francs. Batz.	Ecus.	Francs. Batz.	Ecus.	Francs. Batz.	Ecus.	Francs. Batz.	Ecus.	Francs. Batz.
1	vaut 3 4 1/2	22	val. 75 9	43	v. 148 3 1/2	64	v. 220 8	85	v. 293 2 1/2
2	val. 6 9	23	» 79 3 1/2	44	» 151 8	65	» 224 2 1/2	86	» 296 7
3	» 10 3 1/2	24	» 82 8	45	» 155 2 1/2	66	» 227 7	87	» 3 0 1/2
4	» 13 8	25	» 86 2 1/2	46	» 158 7	67	» 231 1 1/2	88	» 303 6
5	» 17 2 1/2	26	» 89 7	47	» 162 1 1/2	68	» 234 6	89	» 307 1 1/2
6	» 20 7	27	» 93 1 1/2	48	» 165 6	69	» 238 1 1/2	90	» 310 5
7	» 24 1 1/2	28	» 96 6	49	» 169 1 1/2	70	» 241 5	91	» 313 9 1/2
8	» 27 6	29	» 100 1 1/2	50	» 172 5	71	» 244 9 1/2	92	» 317 4
9	» 31 1 1/2	30	» 103 5	51	» 175 9 1/2	72	» 248 4	93	» 320 8 1/2
10	» 34 5	31	» 106 9 1/2	52	» 179 4	73	» 251 8 1/2	94	» 324 3
11	» 37 9 1/2	32	» 110 4	53	» 182 8 1/2	74	» 255 3	95	» 327 7 1/2
12	» 41 4	33	» 113 8 1/2	54	» 186 3	75	» 258 7 1/2	96	» 331 2
13	» 44 8 1/2	34	» 117 3	55	» 189 7 1/2	76	» 262 2	97	» 334 6 1/2
14	» 48 3	35	» 120 7 1/2	56	» 193 2	77	» 265 6 1/2	98	» 338 1
15	» 51 7 1/2	36	» 124 2	57	» 196 6 1/2	78	» 269 1	99	» 341 5 1/2
16	» 55 2	37	» 127 6 1/2	58	» 200 1	79	» 272 5 1/2	100	» 345
17	» 58 6 1/2	38	» 131 1	59	» 203 5 1/2	80	» 276	101	» 348 4 1/2
18	» 62 1	39	» 134 5 1/2	60	» 207	81	» 279 4 1/2	102	» 351 9
19	» 65 5 1/2	40	» 138	61	» 210 4 1/2	82	» 282 9	103	» 355 3 1/2
20	» 69	41	» 141 4 1/2	62	» 213 9	83	» 286 3 1/2	104	» 358 8
21	» 72 4 1/2	42	» 144 9	63	» 217 3 1/2	84	» 289 8	105	» 362 2 1/2

RÉDUCTION DES POTS DE VAUD en pots de Berne.

Vaud.	Berne.	Vaud	Berne.	Vaud	Berne.	Vaud	Berne.	Vaud	Berne.
1	fait	22	font 17 3/4	43	font 34 3/4	64	font 51 3/4	85	font 68 5/8
2	font	23	» 18 5/8	44	» 35 1/2	65	» 52 1/2	86	» 69 1/2
3	»	24	» 19 3/8	45	» 36 3/8	66	» 53 3/8	87	» 70 1/4
4	»	25	» 20 1/4	46	» 37 1/8	67	» 54 1/8	88	» 71 1/8
5	»	26	» 21	47	» 38	68	» 55	89	» 71 7/8
6	»	27	» 21 7/8	48	» 38 3/4	69	» 55 3/4	90	» 72 3/4
7	»	28	» 22 5/8	49	» 39 5/8	70	» 56 5/8	91	» 73 1/2
8	»	29	» 23 3/8	50	» 40 3/8	71	» 57 3/8	92	» 74 3/8
9	»	30	» 24 1/4	51	» 41 1/4	72	» 58 1/8	93	» 75 1/8
10	»	31	» 25	52	» 42	73	» 59	94	» 76
11	»	32	» 25 7/8	53	» 42 7/8	74	» 59 3/4	95	» 76 3/4
12	»	33	» 26 5/8	54	» 43 5/8	75	» 60 5/8	96	» 77 5/8
13	»	34	» 27 1/2	55	» 44 1/2	76	» 61 3/8	97	» 78 3/8
14	»	35	» 28 1/4	56	» 45 1/4	77	» 62 1/4	98	» 79 1/4
15	»	36	» 29 1/8	57	» 46	78	» 63	99	» 80
16	»	37	» 29 7/8	58	» 46 7/8	79	» 63 7/8	100	» 80 3/4
17	»	38	» 30 3/4	59	» 47 5/8	80	» 64 5/8	200	» 161 5/8
18	»	39	» 31 1/2	60	» 48 1/2	81	» 65 1/2	300	» 242 3/8
19	»	40	» 32 3/8	61	» 49 1/4	82	» 66 1/4	400	» 323 1/4
20	»	41	» 33 1/8	62	» 50 1/8	83	» 67 1/8	500	» 404
21	»	42	» 34	63	» 50 7/8	84	» 67 7/8	600	» 484 7/8

NB En examinant de près cette table, on trouvera des différences qui pourraient faire douter de son exactitude. Pour parer à cet inconvénient, on croit devoir expliquer que, pour en rendre l'usage aussi aisé que possible, on a adopté la division des fractions par huitièmes, quarts, demies et trois quarts. Mais ces fractions ne partageant pas en plein les sommes qui restent après la plupart des calculs, il a été nécessaire de prendre tantôt plus, tantôt moins, pour obtenir des résultats moyens. Au reste, ces erreurs ne dépassent jamais un huitième de pot, et se compensent mutuellement.

